lutte ouvrière

HEBDOMADAIRE - PARAIT LE MARDI - N° 74 - SEMAINE DU 27 JANVIER au 2 FÉVRIER - PRIX : 2 F.

Le scandale des transports urbains

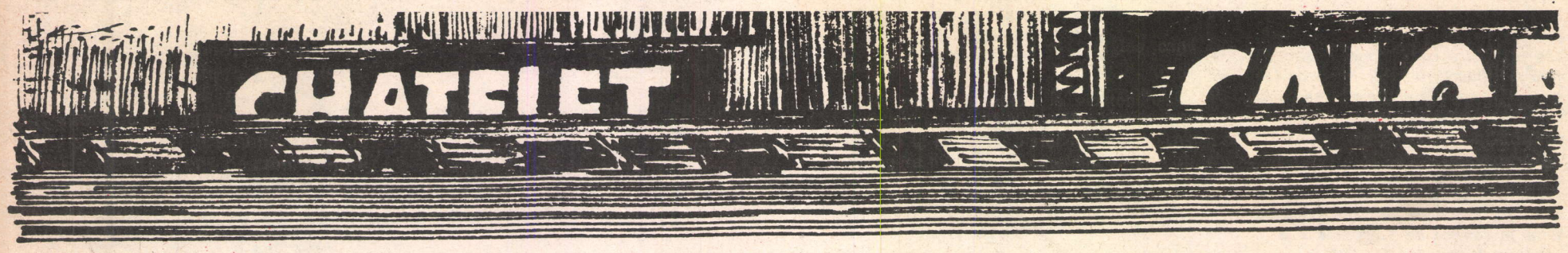

On ne nous transporte pas, on nous roule !

courrier des lecteurs

NOUS avons reçu la lettre ci-dessous envoyée par un petit artisan dijonais en même temps que plusieurs pièces de son dossier attestant les nombreuses démarches qu'il avait faites pour protester contre l'injustice qui le frappe. Les faits relatés par notre correspondant sont en tout cas bien caractéristiques de l'attitude du pouvoir à l'égard des petits artisans ou commerçants.

Un petit artisan carreleur de Dijon s'est vu réclamer par les contributions la somme de 3.581 francs d'impôts sur le revenu de 1968.

La dite somme imposable est la conséquence directe d'une proposition de 27.000 de M. l'Inspecteur, chargé du canton Nord et après discussions par le comptable chargé des intérêts de ce petit artisan, il a été décidé de reconduire l'ancien forfait à 7.000 francs.

Malgré le fait que son chiffre d'affaires était effectivement de 12.252 francs dont le bénéfice net ressort à 5.000 francs avec trois enfants à charge, le dit inspecteur a maintenu sa première proposition, c'est-à-dire 3.581 francs.

Se voyant acculé à verser un bénéfice qu'il n'a pas gagné, ce petit artisan s'est adressé à M. le Directeur des Contributions directes en lui exposant sa situation réelle et en lui demandant le dégrèvement d'office le 4 novembre 1969. Huit jours après, le dit artisan est invité à fournir une pièce justificative pour donner suite à sa réclamation. Or ces pièces avaient déjà été envoyées le 4 novembre 1969. Toute l'affaire resta en suspens jusqu'au 7 décembre 1969, date à laquelle cet artisan reçut une sommation datée du 5 décembre 1969, sans autre explication, et l'acculant à verser les 3.581 francs plus 10 % de majoration, soit 3.939,10 francs, sous peine de poursuites, dans un délai de 12 jours pouvant entraîner la saisie.

Est-ce compréhensible que de tels abus puissent continuer malgré les preuves si formelles qu'a fournies ce petit artisan ?

Camarade,

A la suite d'un incident survenu à la station de métro Denfert-Rochereau aujourd'hui mardi 13 janvier entre un vendeur de la « Lutte Ouvrière » et le « service d'ordre », j'ai pu, pendant la confusion que provoquait cette interpellation, décharger ce camarade des journaux qui pouvaient constituer pour lui une charge supplémentaire dans un pays qui se vante de sa « liberté d'expression dans sa société nouvelle ».

Estimant que ce n'était pas parce qu'un homme était tombé qu'il fallait laisser tomber toute lutte, j'ai donc pris la relève et vendu trois des cinq numéros qui m'avaient été confiés à différentes personnes présentes et indignées par l'arrestation en vue d'identification — sans plus, je l'espère — de ce vendeur militant.

J'adresse donc cette lettre au service « Initiative Socialiste », en particulier pour préciser que je possède la somme correspondante à la vente des cinq numéros, soit dix francs, et lui demande de bien vouloir préciser si c'est bien au C.C.P. RODINSON PARIS 6851-10 qu'il me faut verser cette somme ; et surtout pour qu'il n'existe aucun malentendu au sujet de mon action qui se voulait tout à fait désintéressée et sans la moindre pensée spéculatrice.

En attente d'une réponse, reçois camarade tout mes encouragements pour la continuation d'une lutte maintenant vraiment engagée et toute ma sympathie.

A.J., PARIS-14e

Devant les efforts de la police pour empêcher la vente de la presse révolutionnaire (contrôles d'identités répétés et intempestifs, arrestations, passage à tabac, etc.) nous ne pouvons maintenir et développer notre activité que si nous bénéficions de la sympathie active de tous ceux qui pensent que nos idées méritent d'être diffusées, ou de ceux pour qui, plus simplement, la liberté d'expression a encore un sens.

Nous te remercions de ton geste, et de tes encouragements qui nous sont précieux.

Nous te confirmons par la même occasion que c'est bien au C.C.P. RODINSON qu'il convient de verser les sommes provenant de la vente de notre journal.

lutte ouvrière

Hebdomadaire - Paraît le mardi
Prix : 2 F

Responsable de la publication :
Michel RODINSON

Composé par : Graphiques Gambon
Imprimé par : Roto technic Offset
Distribué par les NMPP.

Adressez toute correspondance au nom de Michel Rodinson, Initiative Socialiste, 54, rue Monsieur-le-Prince, 75 - Paris-6e.

Nota : cette adresse n'est pas une permanence, écrire seulement.

Tarifs des abonnements :

ordinaires :	6 mois :	30 F
	1 an :	50 F
sous pli fermé :	6 mois :	70 F
	1 an :	130 F

Tous les versements de fonds, abonnements et soutiens divers doivent être faits au C.C.P. RODINSON PARIS 6851-10.

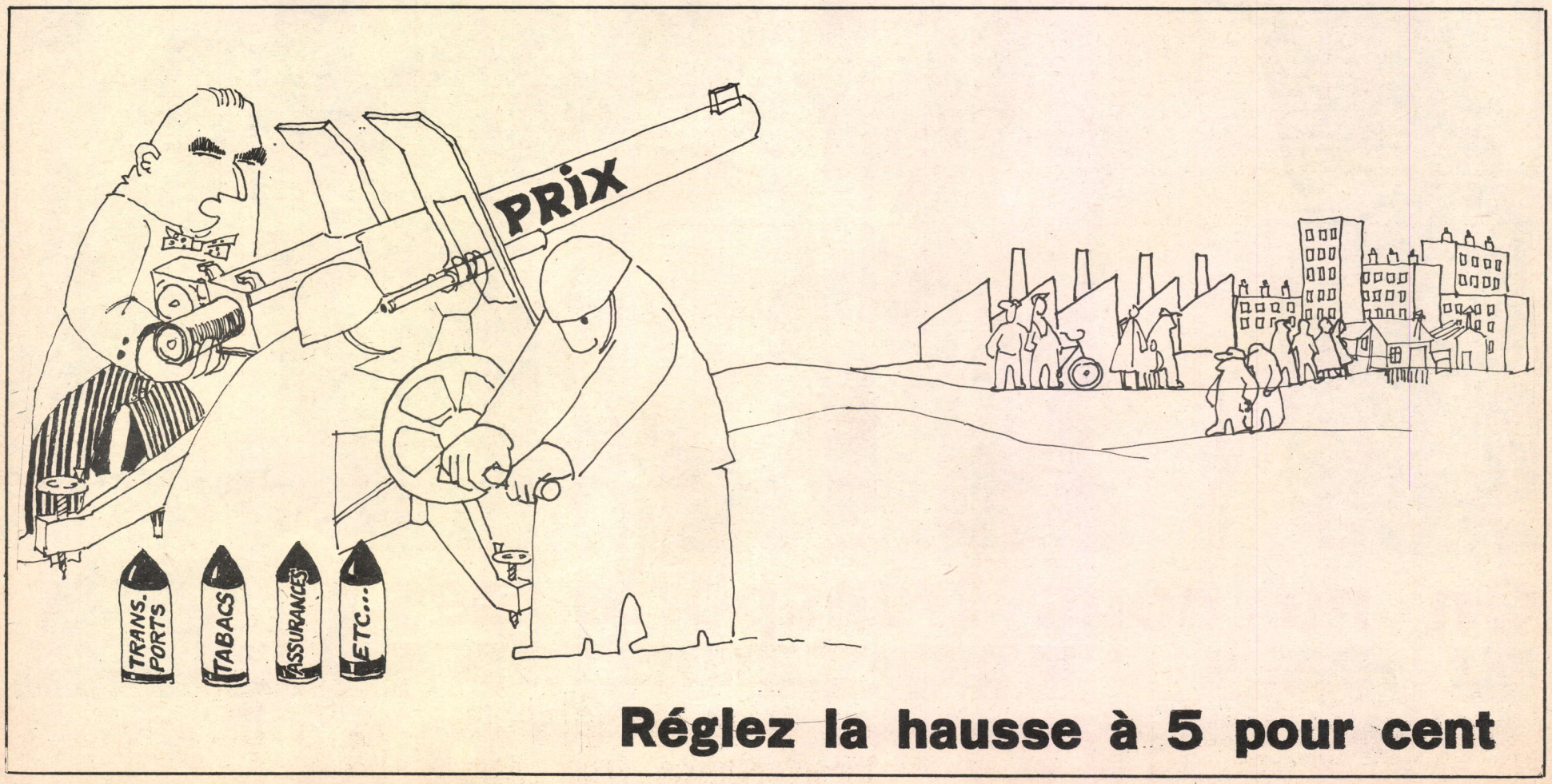

Réglez la hausse à 5 pour cent

Editorial

TRANSPORTS EN COMMUN :

ON SE MOQUE DE L'USAGER

LA situation des transports dans la région parisienne a franchi les limites du catastrophique.

La capitale qui compte avec sa banlieue proche et lointaine près de 10 millions d'habitants possède un réseau de transports publics hérité du début du siècle. Alors que des millions de personnes passent et traversent Paris en tous sens pour se rendre à leur travail, les moyens de transports mis à leur disposition sont dérisoires et scandaleux.

Les trains sont surchargés, on s'y entasse dans des conditions qui sont, non seulement un défi au bon sens, mais qui représentent de véritables dangers pour la vie humaine. C'est par grappes que dans certains wagons les voyageurs s'accrochent aux portières et se maintiennent sur les marche-pieds. Le trafic augmente sans cesse, moins vite cependant que le nombre des voyageurs et ce, pour un réseau pratiquement inchangé. La SNCF en est encore à l'électrification de ses lignes. La situation empire de jours en jours et le moindre ennui mécanique, la moindre perturbation suffit à entraîner le retard ou l'arrêt de dizaines et de centaines de trains.

C'est à la Gare du Nord que se sont produits depuis quelques semaines les incidents les plus spectaculaires. Le mardi 13 janvier c'était la rupture d'un caténaire qui stoppait le trafic pendant près de trois heures, le mercredi 21 c'était un « incident technique » qui contraignait 100 000 banlieusards à arriver avec plus d'une heure de retard à leur travail (heure non payée évidemment puisque non travaillée). En fait c'est chaque semaine ou presque que de telles perturbations plus ou moins graves par leur ampleur et le nombre d'usagers qu'elles touchent, viennent interrompre le trafic, obliger les voyageurs à descendre sur la voie quand le « pépin » a lieu près de la gare ou à changer de trains pour prendre l'omnibus qui fonctionne sur la voie d'à côté, quand on n'improvise pas un service d'autobus parallèle et ridiculement insuffisant. C'est chaque semaine que les machines à imprimer les billets de retards fonctionnent fébrilement et que la radio et la presse « préviennent » Messieurs les employeurs des incidents techniques trop voyants.

Le comble enfin c'est qu'au terme de ces trajets et de ces épreuves trop fréquentes, ce que les voyageurs trouvent en arrivant en gare... ce sont les flics, appelés là par la direction des chemins de fer au cas où le mécontentement des usagers tournerait à l'émeute. Une véritable provocation ! D'un côté un service de transport public anarchique, dépassé auquel on rogne encore les crédits au nom de l'austérité, et de l'autre, un service de police pléthorique, omniprésent prêt à maintenir le troupeau des voyageurs, sinon dans la bonne voie (il n'y en a pas) mais dans le calme et la soumission.

On se moque de nous ! Sans vergogne, sans retenue. Dans quelques jours en même temps que ceux de la RATP, les tarifs de ces trains banlieues vont encore augmenter. Ce jour-là, il y aura sans doute un peloton de policiers dans les gares parisiennes afin que la nouvelle société façon Chaban prenne un bon départ !..

Cela c'est la situation dans les trains de banlieue, ce n'est peut-être pas la pire. En 50 ans la banlieue parisienne s'est agrandie et le nombre de ses habitants a doublé ; de 3 millions, il est passé à 6 millions, et les limites de la région, c'est-à-dire les villes et cités dont les habitants sont drainés quotidiennement sur Paris et sa proche banlieue, par les exigences d'une implantation industrielle anarchique et d'une politique du logement absurde, s'éloignent insensiblement chaque année. Pour cet ensemble gigantesque, rien n'a été prévu dans le domaine des transports en commun. Pour se rendre d'une commune à l'autre parfois distante de quelques kilomètres, il faut d'abord venir à Paris pour prendre le seul autobus qui vous conduit à bon port. Car il faut le dire et le dire bien haut, là où la circulation automobile ne gène pas la marche des autobus, il n'y a pas ou il n'y a que peu d'autobus. Et quels autobus ! et avec quelle fréquence ! et qu'il faut attendre dans de telles conditions, que chaque jour 800 000 banlieusards sont contraints de prendre leur voiture pour se rendre à Paris !

Car le problème de la circulation parisienne ce n'est pas celui de l'abondance des voitures individuelles, c'est celui de la carence des pouvoirs publics en matière de transports en commun .

Si trains, autobus et métro desservaient en tous sens et à toute heure l'ensemble de la région parisienne jusqu'à ses limites les plus reculées, il n'y aurait qu'une infime minorité de voitures dans Paris et on pourrait légitimement en contrôler et réglementer le nombre en fonction des services rendus.

Ce n'est évidemment pas dans ce sens que s'oriente la politique gouvernementale.

Les hommes qui nous gouvernent et nous méprisent profondément ne savent que faire payer, augmenter à l'infini les tarifs des transports publics et les contredanses, et réprimer par la force ceux qui protestent ou voudraient le faire.

Ce sont pourtant les hommes qui nous gouvernent qui sont responsables de la situation catastrophique des transports dans la région parisienne. Ce sont eux qui détiennent les cordons de la bourse ; eux, qui font les lois, les règlements ; eux qui « commandent » aux forces de police et même à la justice de ce pays.

Alors ? Alors ces incapables se contentent d'improviser — mal — au jour le jour, selon les intérêts et les bonnes affaires de leurs amis et relations patronales. Ils ne feront rien pour l'usager car ils se moquent de lui comme ils se moquent de l'intérêt général dont ils parlent pourtant à longueur de journée quand il s'agit d'inviter la ménagère à faire des économies pour sauver le franc.

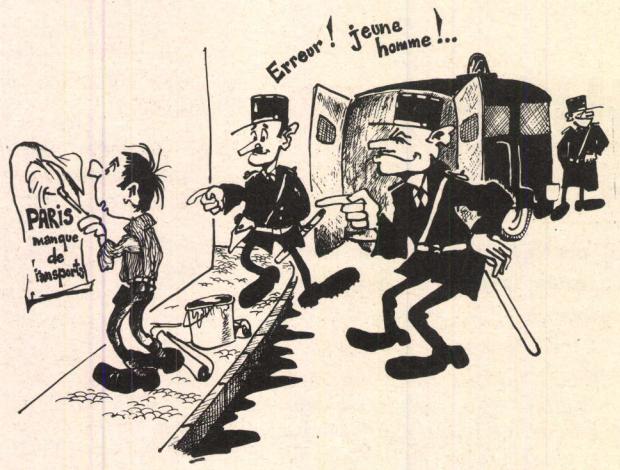

Alors faisons entendre notre voix. Que le mécontentement éclate au grand jour ! Que la protestation soit chaque jour plus ample et plus sonore ! Que les pouvoirs publics n'ignorent plus que les usagers sont à bout, qu'ils ne supporteront pas de nouvelles augmentations, qu'ils exigent l'amélioration immédiate des conditions de transports. C'est possible techniquement, il suffit de trouver les crédits, et l'argent on sait où il se cache.

Lutte Ouvrière et les fédérations parisiennes du PSU ont commencé une grande campagne publique de protestation pour dénoncer le scandale des transports en commun. Nous invitons nos lecteurs à s'y associer. Ecrivez-nous pour dénoncer tel ou tel fait, joignez-vous à nos sympathisants qui collent des affiches et distribuent des tracts sur le sujet, prenez contact avec nos vendeurs et venez tous à la Mutualité le vendredi 20 février à 20 h 30 pour notre grand meeting de protestation.

LUTTE OUVRIÈRE

« LUTTE OUVRIERE » n'est pas l'organe d'un parti ou d'une organisation. Elle ne peut compter que sur le soutien, moral et financier, de ses lecteurs.

« LUTTE OUVRIERE » espère trouver un appui chaleureux et efficace parmi tous ceux, militants syndicaux et politiques, ouvriers, étudiants ou enseignants, qui vécurent en mai le grand espoir de temps nouveaux et qui souhaitèrent que Mai 68 féconde et regénère le mouvement ouvrier français.

Nous demandons à tous ceux-là, non seulement de lire « LUTTE OUVRIERE » et d'en répandre les idées, mais de la faire lire, de la vendre dans leur entreprise ou leur quartier, de la soutenir financièrement et surtout, de l'informer.

Des lecteurs nous font parvenir cette affiche qu'ils ont éditée et qu'ils collent dans le cadre de la campagne organisée par **Lutte Ouvrière** et les Fédérations de la Seine du P.S.U. pour protester contre le scandale des transports en commun.

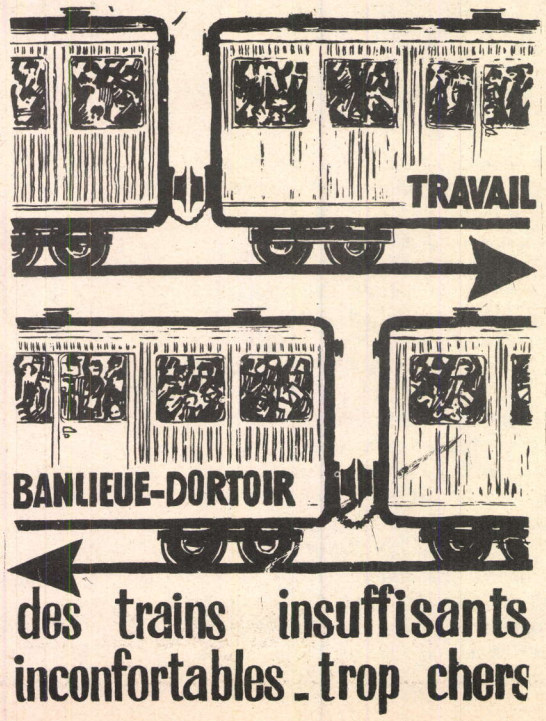

Sommaire

DANS LE MONDE

● **Moyen-Orient**

Page 5
— La vente des Mirages à la Libye.
— Les exécutions de Bagdad.
Page 6
— Torture-t-on en Israël ?

● **Iles britanniques**

Page 7
— Les transports en commun à Londres.
— La tournée des Springboks.

● **Guadeloupe**

Page 6
— Un assassin, produit du colonialisme.

● **Italie**

Page 8
— La répression.

● **Espagne**

Page 8
— La grève dans les Asturies.

● **Belgique**

Page 8
— La grève des mineurs du Limbourg.

EN FRANCE

● **Transports parisiens**

Page 3
— On se moque de l'usager.
Pages 12 et 13
— Le scandale des transports en commun.

● **Politique intérieure**

Page 9
— L'affaire Garaudy.
Page 10
— La presse et les incidents de Nanterre.

● **Les suicidés de Lille**

Page 9

● **Police et justice**

Page 10
— Grenoble : une justice sereine.
Page 11
— Les emprisonnés de Lyon.

● **Dans les entreprises**

Page 10
— Chez Citroën, les indépendants attaquent le self-service.
Page 14
— Brimades chez Peugeot, Westinghouse, Quillery.
Page 16
— Négligences de la direction chez Desfossés.
— Intoxication par le plomb à la CIPEL.
Page 17
— Les fêtes de fin d'année au P.T.T.
— La situation des gardiens de garage.
Page 18
— La C.F.T. et la représentativité.
— Chez Peugeot : les syndicats craignent le choix des travailleurs.

● **Problèmes de l'emploi**

Page 14
— A Brive.
— Licenciements à Quimper.

● **Vers leur nouvelle société**

Page 15
— L'intéressement chez Métox.
— L'affichage syndical à la Thomson-C.S.F.
Page 24
— Les travailleurs immigrés et l'administration.
— Le Crédit Lyonnais se penche sur le sort de ses employés.

DIVERS

● **Revue de la presse d'extrême gauche**

Page 4

● **Feuilleton**

Pages 19, 20, 21
— « Les Bouts de bois de Dieu ».

● **Critiques**

Page 22
— Livres : Les Nôtres.
— Cinéma : La Fiancée du Pirate.

● **Pour sourire un peu**

Page 23

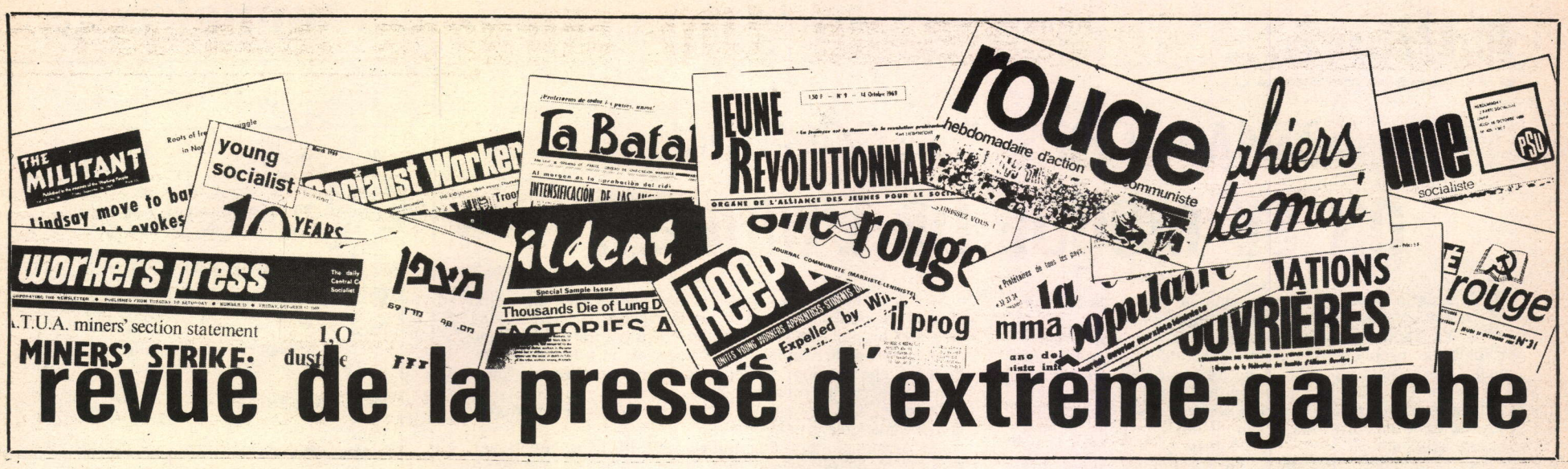

FRANCE

tribune socialiste

15 janvier 1970

Sous le titre « Du référendum à l'action nécessaire » la rédaction de T.S. commente le référendum cégétiste à l'E.G.F. en expliquant que :

La C.G.T., à juste titre, a dénoncé les clauses de collaboration de classes incluses dans la convention E.G.F., mais il est indéniable qu'elle a hésité longuement avant de consulter la base, sous la forme contestable d'un référendum qui ne permet pas aux travailleurs de s'exprimer sur les formes de lutte ou de confronter leurs expériences.

. . . . . .

Il reste qu'une nouvelle mobilisation des travailleurs ne peut s'opérer en l'absence de perspectives claires et de mots d'ordre précis. Il ne suffit pas de demander des conventions honnêtes et constructives pour rassembler les énergies, il faut savoir présenter aussi l'ensemble de la politique offensive susceptible d'infliger un échec au pouvoir et au patronat. La division syndicale, l'attitude fausse prise par la C.F.D.T., F.O. et l'U.N.C.M. sont, certes, des obstacles sur cette voie, mais si la discussion à la base, si l'acceptation du contrôle démocratique par les assemblées de travailleurs deviennent partie intégrante de la pratique de la C.G.T., il y a de bonnes raisons de croire que l'on irait beaucoup plus vite de l'avant.

L'avenir dira si les partisans du redressement révolutionnaire et démocratique du P.C.F. par l'intérieur ont eu raison ou tort ; mais une certitude existe déjà : les forces se réclamant du socialisme scientifique, de la révolution prolétarienne comme moyen d'y parvenir, sont appelées à se retrouver un jour dans un même Parti révolutionnaire : le P.C.F. redressé ou un autre Parti ayant pu trouver des bases de masse à sa place. Appelées historiquement à marcher ensemble à la révolution, ces forces doivent déjà faire la preuve de leur aptitude à la cohabitation future en montrant leur capacité d'élaboration commune et de coordination de certaines campagnes, malgré leurs divergences quant au futur Parti.

rouge

hebdomadaire d'action communiste

19 janvier 1970

Daniel Bensaid commente lui aussi, en ces termes, le résultat du référendum organisé à l'E.D.F. par la C.G.T. :

Si la C.G.T. ne fait rien, son référendum n'était qu'un acte symbolique, un baroud. Et elle déçoit la base mobilisée par le refus de la convention. Si elle ne fait rien, elle accepte de fait que le gouvernement négocie des contrats de progrès avec des syndicats non représentatifs par dessus la tête du syndicat majoritaire dans l'entreprise. C'est une sérieuse giffle et un précédent fâcheux, même du point de vue des bureaucrates laissés pour compte.

. . . . . .

La C.G.T. ne peut-elle pas reprendre la lutte seule, une lutte dure à coup sûr ? Mais ne l'a-t-elle pas fait le 19 novembre ? Ce fut même la seule façon d'amener les autres syndicats à rejoindre une lutte qu'ils évitaient. Aujourd'hui, vu la valeur de symbole prise par l'E.G.F., une relance de la lutte pourrait redonner confiance à d'autres secteurs, provoquer une extension de la lutte au secteur nationalisé, rompre l'isolement de l'E.G.F., et de la C.G.T. à l'E.G.F.

C'est là la seule solution, à coup sûr.

Mais engager une lutte qui a pris une portée nationale, c'est s'engager dans une escalade politique conduisant à l'affrontement entre la classe ouvrière et le pouvoir. Et cela la direction cégétiste le refuse. Avec le référendum, elle a choisi son arme. Elle ne pouvait convaincre par un simple bulletin les travailleurs qu'elle aurait gagné par des actions concrètes. Par le référendum, elle peut obtenir une victoire limitée et sans grand risque : retrouver sa base électorale pour montrer sa résistance à l'intégration gouvernementale, éviter un refus trop massif qui l'aurait contrainte à reprendre la lutte immédiatement sur le terrain de la lutte des classes. La C.G.T. peut maintenant expliquer qu'elle tient le coup mais qu'elle est trop isolée pour se battre.

UNIR DÉBAT POUR LE SOCIALISME

POUR LE REDRESSEMENT DÉMOCRATIQUE ET RÉVOLUTIONNAIRE DU P.C.F.

Janvier 1970

L'essentiel du numéro est consacré à un large débat qu'Unir a engagé avec ses lecteurs sur le thème : « Une ligne communiste pour la France ». L'essentiel de ce débat est rassemblé en 13 chapitres dont le dernier définit la ligne de ces camarades par rapport au Parti Communiste Français sous le titre « Une stratégie du redressement ». En voici un extrait :

Les événements de mai-juin 1968 ont démontré qu'une révolution n'était pas possible si le P.C.F. et la C.G.T. qu'il contrôle refusaient de s'engager dans un mouvement spontané et le dénonçaient.

. . . . . .

C'est pourquoi ces camarades concluent à la nécessité de poursuivre un travail d'explication, d'information et de propagande au sein du P.C.F. en vue d'engager les militants les plus valables à imposer son redressement révolutionnaire et démocratique.

JEUNE REVOLUTIONNAIRE

ORGANE DE L'ALLIANCE DES JEUNES POUR LE SOCIALISME

Janvier 1970 — mensuel de l'Alliance des Jeunes pour le socialisme.

Dans l'éditorial consacré au rassemblement que l'A.J.S. organise le 1er février au Bourget, Charles Berg écrit :

L'impérialisme, c'est la destruction de toute culture, de tout progrès humain !

On peut lire également dans les résultats de cette enquête que si 30 % des jeunes travailleurs dans la production possèdent un C.A.P., « au moment où ils entrent dans la vie active, à peine 40 % des jeunes ont reçu une formation technique ».

L'impérialisme, c'est la destruction de toute formation professionnelle, la déqualification massive, la déscolarisation.

L'année 1969 a marqué, après la grève générale, un tournant dans la lutte des classes.

L'unité de la classe ouvrière et de sa jeunesse a chassé de Gaulle, réunissant les premières conditions d'une victoire complète sur la bourgeoisie.

L'unité est possible.

Mais l'unité doit être imposée : telle est la leçon du référendum gaulliste. Il faut dans ce pays et à l'échelle internationale que l'organisation, brandissant haut et ferme le drapeau du socialisme, se bâtisse, loin des chars, des bureaucrates staliniens, loin de toute collaboration de classe.

Et toujours dans un article consacré au rassemblement du 1er février, mais cette fois de Michel Serac :

La plus grande dimension politique du 1er février, c'est sa dimension internationale. L'A.J.S. ne conçoit pas son combat internationaliste en dehors de la lutte pour rassembler la jeunesse laborieuse contre l'Etat bourgeois français. Les conférences des uns, les colloques des autres, voire les « sections » d'internationales d'apparat sont étrangères aux exigences de la jeunesse ouvrière et étudiante. Sans modifier en aucune manière le caractère national du 1er février, le B.N. de l'A.J.S. a décidé d'y inviter les organisations européennes de jeunes constituées sur le terrain de la lutte révolutionnaire pour le socialisme.

U.S.A.

Wildcat

Janvier 1970

Ce journal, dont le titre veut dire « grève sauvage », publie de nombreux articles intéressants sur la situation dans des grandes usines aux U.S.A. En voici des extraits tirés du numéro de janvier :

(A propos de la grève de « General Electric » qui dure depuis plus de 2 mois) :

« Cette grève est importante parce « qu'elle se produit au milieu d'une « vague de grèves qui suit une période « de 2 ans, où il y a eu plus de grèves « sauvages que dans les 20 dernières « années. La combativité de la base a « forcé les dirigeants syndicaux à sou- « tenir des débrayages et à organiser « des grèves qu'ils n'auraient jamais « appuyés il y a un an. La combativité « dans la classe ouvrière est due à « un certain nombre d'événements « politiques et économiques, en parti- « culier l'inflation. La hausse des im- « pôts et des prix a balayé les aug- « mentations de salaires et abaisse « notre niveau de vie... Les heures « supplémentaires sont nécessaires « pour maintenir ce niveau malgré l'in- « flation, et la semaine de travail s'al- « longe jusqu'à 60, 70 heures, transfor- « mant la vie des ouvriers en un « cauchemar... »

Après avoir montré que le capitalisme n'a le choix qu'entre l'inflation ou la récession, ces camarades poursuivent :

« Cette vague de grèves n'est pas « seulement causée par des besoins « économiques, mais aussi par les frus- « trations politiques de la classe ou- « vrière américaine. Jusqu'à présent, « les seules organisations que nous « avons pour nous défendre contre les « attaques (...) du capitalisme sont les « syndicats. Mais les syndicats, (...) « qui travaillent en fait pour protéger « les capitalistes et leur gouverne- « ment, ne s'occupent que de problè- « mes économiques étroits. Il est donc « tout à fait naturel que des grèves « avec des revendications économiques « modestes deviennent une manière « pour les ouvriers d'exprimer leur « colère militante... »

« Il y a de plus en plus de violence « pendant les grèves. Le sabotage in- « dividuel et collectif est en hausse. « De plus en plus, les flics et la Garde « Nationale sont utilisés pour briser « ou contrôler les grèves. »

« Beaucoup des dirigeants qui appa- « raissent dans ces luttes sont des « ouvriers noirs et des jeunes. »

Nous avons relevé aussi un article sur la « International Harvester Company », une usine de 4 000 ouvriers. Cette entreprise est partie de Chicago pour un petite ville : pourquoi ?

« ...Des militants noirs (qui composent la majorité des ouvriers à la chaîne) ont organisé une fraction « Solidarity ». Cette fraction a lutté sur les conditions de travail et discrimination dans la qualification. L'année dernière, deux occcupations de l'usine ont eu lieu contre l'accélération des cadences et les mauvaises conditions... »

« ...Alors Harvester fait ce que beaucoup d'autres entreprises sont en train de faire — ils quittent le centre des villes et les ouvriers noirs qui y habitent... Les patrons des Compagnies aussi bien que les patrons des syndicats ont peur que (...) les ouvriers blancs ne luttent avec les noirs... »

WILDCAT cite aussi les exemples de nombreuses entreprises où c'est le cas.

DANS LE MONDE

Vente de 100 Mirages à la Libye

Le gouvernement au service des marchands de canons

C'EST par le biais d'une déclaration du ministre des armées, M. Debré devant la commission de la défense nationale du parlement que la population a enfin été mise au courant après maints démentis et contre-démentis de l'ampleur des livraisons d'armement au régime nationaliste libyen : 100 Mirages de différents types accompagnés de l'infrastructure, de la formation de personnel et de l'aide technique nécessaire. En tout, le plus gros contrat d'armement obtenu qui avoisine 800 millions, et dotera la Libye, en peu de temps, d'une puissance militaire non négligeable à l'échelle du Moyen-Orient.

BIEN sûr, les partisans inconditionnels des USA, ou d'Israël ont été horrifiés par ce nouveau coup de Jarnac à ces alliés ou ex-alliés de l'impérialisme français et protestent contre le cynisme et l'immoralité de cette politique. Mais l'ensemble de l'opinion a réagi aussi contre le comportement douteux du gouvernement depuis que la presse étrangère a révélé l'affaire.

En clair, pour éviter des réactions trop brutales, en particulier de la fraction de la population française pro-israélienne, le gouvernement a menti effrontément et dévoilé petit à petit la réalité pour habituer la population avant de lui dire enfin la vérité. Il a commencé par démentir la livraison de 50 Mirages, prétendant qu'il s'agissait tout au plus de 15 ou 20, chiffre qui est remonté depuis à 50, puis à 100 pour le moment.

Que le gouvernement français méprise la population au point de lui mentir comme cochon, cela n'a rien d'étonnant, toute la politique dans les « démocraties » consiste justement à tromper les électeurs en leur promettant n'importe quoi, la fin de l'embargo sur les armes pour Israël par exemple, et en oubliant aussi régulièrement ses promesses. Mais le cynisme et le mensonge des milieux dirigeants parait cette fois trop immédiat. Une vérité est apparue d'évidence, les hommes politiques bourgeois disent n'importe quoi et font ce qu'ils veulent pour défendre leur conception des intérêts de l'impérialisme français.

Car, bien entendu, c'est l'ampleur des marchés espérés dans les pays arabes qui incite le gouvernement à livrer les armes. Pour faire marcher son industrie de guerre bien sûr, mais aussi pour retrouver si possible dans les pays arabes, en profitant de la situation en porte à faux des impérialistes anglais et américains qui l'en évincèrent, il n'y a pas si longtemps, des positions pour l'industrie française. Et pas seulement militaire et pétrolière. Il y a là un bon marché, bien solvable à conquérir.

Bien sûr, avec son faible poids, l'impérialisme français ne peut espérer réussir à prendre vraiment la place des anglo-américains. Et dans ses tentatives, bien des déboires l'attendent comme il en a déjà eu à propos du pétrole irakien dans des circonstances analogues. Mais il tente comme il peut de garder une petite place au soleil des exploiteurs. Et dans cette tâche, tous les hommes poiltiques, tous les moyens de l'Etat français sont mobilisés à son service, ainsi, il est fort probable que les dépenses d'infrastructure ou de formation des pilotes seront au frais de l'armée donc des contribuables, pour un marché d'armement qui va pourtant rapporter de substantiels bénéfices aux marchands de canons privés.

Ces derniers temps, que ce soit au Nigéria ou au Moyen-Orient, l'impérialisme est apparu crûment aux yeux des peuples, sous son vrai jour. On a vu ouvertement les heurts des convoitises pétrolières entraîner un des plus grands charniers d'Afrique et en préparer un autre au Moyen-Orient. Et les dirigeants qui se piquent de morale sont apparus comme les mandataires hypocrites et sans scrupules de ce gangstérisme généralisé. Que tous ces dessous généralement mieux cachés de la grande et petite politique soient devenus plus clairs aux yeux des peuples, est finalement positif. Car ce vieux monde pourri tient encore autant par le mensonge que par la force.

ON NOUS COMMUNIQUE :

Un appel du Comité National pour la libération des soldats emprisonnés

A LA suite de l'incarcération de 3 soldats, il s'est créé un Comité National pour la Libération des Soldats emprisonnés qui a adopté un appel à des personnalités intellectuelles, politiques et syndicales que l'on lira ci-après.

Le Comité National pour la Libération des Soldats Emprisonnés a engagé une campagne nationale non seplement pour obtenir la libération immédiate des soldats, mais aussi pour dénoncer le scandale que constitue le régime intérieur de l'armée qui dénie aux soldats les droits démocratiques les plus élémentaires.

Pour sa part Lutte Ouvrière est pleinement solidaire des jeunes militaires emprisonnés et de tous ceux qui luttent pour leur libération.

APPEL

Depuis le 20 octobre 1969, 3 soldats sont incarcérés à la prison départementale de Rennes, 56, bd Jacques-Cartier :

SERGE DEVAUX, professeur de CET
ALAIN HERVE, technicien
MICHEL TROUILLEUX, ouvrier électricien.

sont accusés par les autorités militaires « d'incitation de militaires à la désobéissance et d'atteinte au moral des troupes » ; ils risquent une peine de 2 ans de prison.

Pourtant leur seul crime est de s'être élevé contre le militarisme et la répression quotidienne dans les casernes. Ils ont été trouvés en possession d'un journal (« Crosse en l'Air ») et d'une pétition qui s'indignait d'un incident récemment survenu au Régiment d'Infanterie Chars-Marine de Vannes : un jeune appelé giflé par un gradé avait porté plainte ; une sanction intervint en effet : le soldat fut mis aux « arrêts de rigueur »...

Totalement solidaires des soldats emprisonnés DEVAUX, TROUILLEUX, HERVE et DIVET,

Nous, signataires de ce texte,

EXIGEONS LEUR LIBERATION IMMEDIATE.

APPELONS L'OPINION PUBLIQUE A SE JOINDRE A NOTRE PROTESTATION EN SIGNANT LE TEXTE AVEC NOUS.

NOUS DECLARONS que, présents le jour de leur procès au Tribunal Militaire, nous irons témoigner en leur faveur.

Comité pour la libération des soldats emprisonnés.

PREMIERS SIGNATAIRES (14-1-70).
J.-P. Sartre - S. de Beauvoir - Dr M.F. Kahn - M. Duras - D. Mascolo - Leibowitz - B. Lambert (CNJA) - Brochier - D. Seyrig - SNE sup DROIT - SNE sup Nantes - A Césaire - Alain Krivine (Ligue Communiste) - Michel Rocard (PSU) - Wolinsky - D. Guérin - Maurice Labi (FO Chimie) - Laurent Schwartz - Maurice Nadeau, etc.

COMITE NATIONAL POUR LA LIBERATION DES SOLDATS EMPRISONNES.
Adresse : M. F. Kahn, 15 rue Cler, Paris-7e.
CCP : Mlle Cukier, 22 41 595 Paris (mention « soldats »).
Tél. : 206 70.09.

Contre l'expulsion d'un étudiant palestinien

L'Union Nationale des Etudiants de France, 15, rue Soufflot, Paris-5e nous communique le message de protestation qu'elle a adressé à l'Hôtel Matignon.

L'U.N.E.F. et la G.U.P.S. protestent contre la décision des autorités françaises d'expulser un étudiant palestinien, Abdallah RAMLAOUI de France, alors qu'il poursuivait ses études à Dijon.

Le Gouvernement avait accordé un visa de « court séjour » à Abdallah RAMLAOUI pour lui laisser le temps de s'inscrire à la Faculté de Droit et de Sciences Economiques de Dijon.

C'est alors que muni de tous les papiers nécessaires, il a fait une demande de visa étudiant, qu'il s'est vu signifier le refus.

L'U.N.E.F. et la G.U.P.S. condamnent cette mesure de discrimination envers un étudiant d'origine palestinienne au moment où son peuple est en butte à toutes les attaques, appellent l'ensemble des militants des organisations et des intellectuels à agir fermement pour que le gouvernement français reconsidère sa position.

U.N.E.F. - G.U.P.S.

Les 44 exécutés de Bagdad

(Photo U.P.I.)

C'EST à la suite de la découverte d'un complot qui, d'après les autorités de Bagdad, aurait été fomenté « par l'impérialisme américain et la C.I.A., le régime vendu d'Iran, le sionisme, les monopoles pétroliers et les nostalgiques du colonialisme britannique » que 44 irakiens ont été exécutés.

Comme il est de tradition à Bagdad, c'est un « tribunal spécial de la Révolution » siégeant sans désemparer à huis-clos qui a prononcé les condamnations sans que les accusés aient pu être assistés d'avocats.

Cette procédure sommaire a été « justifiée » par le ministre irakien de la Défense qui a déclaré que le régime ne pouvait se permettre, en organisant des procès en bonne et due forme « une perte sèche de temps ».

Et pourtant, pour un régime qui se targue d'anti-impérialisme, l'occasion eût été bonne d'organiser un procès contradictoire et de fournir, aux yeux de tous, les preuves de l'aggressivité de l'impérialisme à son égard. Il est vrai que, pour ce faire, il aurait fallu et établir l'existence du complot et prouver la culpabilité des accusés. C'est sans doute cela que les autorités qualifient de « perte sèche de temps » !

En fait, le régime irakien se soucie fort peu d'établir le bien-fondé de sa politique. Pour se maintenir au pouvoir, il utilise d'autres moyens : la répression systématique contre les opposants, la démagogie la plus éhontée pour tromper la population. Et, ni l'étiquette de « révolutionnaire » ni celle de « socialiste » n'empêchent le régime du général Bakr de laisser encore croupir dans les prisons irakiennes de nombreux communistes et de continuer (même si on parle actuellement de négociations) une guerre d'extermination contre le peuple kurde.

La démagogie socialisante des dirigeants du Baas et le verbiage anti-impérialiste masquent une politique nationaliste et réactionnaire qui n'a rien à voir avec les intérêts des masses laborieuses. C'est pourquoi en Irak, la lutte pour le socialisme et contre l'impérialisme passe par l'élimination du régime des généraux.

DANS LE MONDE

Torture-t-on en Israël ?

Prisonniers palestiniens : la torture est-elle seulement psychologique ? (UPI)

DANS son numéro du 5 au 11 janvier, le *Nouvel Observateur* publie, sous la plume de son envoyée spéciale, Josete Alia, une enquête sur le thème « Torture-t-on en Israël ? ».

Sous ce titre, le *Nouvel Observateur* donne quelques éléments (en se gardant bien de répondre oui ou non).

Or, voici les déclarations, édifiantes, que fait « un général chargé des interrogatoires » quand Alia l'interroge :

« Je peux vous assurer que la torture n'est dans l'armée israélienne ni un système ni une exception. Pourquoi ? Parce que nous avons d'autres moyens... Les gens que nous arrêtons ne sont pas disposés à parler. Or, moi, en tant que responsable de la sécurité et de la vie de mes compatriotes, j'ai besoin des renseignements qu'ils détiennent. C'est pourquoi je refuse absolument que la Croix-Rouge intervienne au moment de l'interrogatoire... Après tant qu'ils voudront... D'ailleurs, certains croient, de bonne foi, avoir été torturés.

» Voilà comment nous procédons : nous les mettons d'abord dans un isolement total, quelque temps. Nous les empêchons de dormir pendant deux ou trois jours. Puis nous leur faisons croire qu'un sort terrible les attend : par exemple, un gardien leur raconte que le copain Mohammed X..., pris en même temps, a avoué ceci et cela « sous la torture ». En même temps, nous faisons passer dans les cellules, pendant la nuit, des enregistrements très réalistes de gens gémissant, hurlant (en arabe) ou encore des rafales de mitraillettes, dans la cour, au petit matin. A la longue, ils flanchent.

» Il y a encore bien d'autres moyens : les Arabes ont très peur des hyènes. On prend un prisonnier, on l'attache, on jette à côté de lui un cadavre de hyène. Ou encore — beaucoup plus efficace — le détecteur de mensonges. Les prisonniers ne savent pas ce que c'est : ils voient un appareil avec des fils électriques, des électrodes. Ils croient que c'est un instrument de torture et on le leur laise croire, bien sûr : quand on leur fixe les électrodes par tout le corps, ils hurlent, certains ont vraiment mal. Ils parlent. C'est ce que nous voulons. »

Le général vient de nous le montrer : « on ne torture pas » en Israël... Enfin, seulement... moralement (en admettant qu'empêcher de dormir ne soit pas une torture physique) !

Quant aux traces de coups, aux « suicides » en prison, aux soins que doivent recevoir de nombreux prisonniers, il s'agit sans doute de phénomènes psychiques.

Dans son reportage, Alia écrit notamment :

« Un médecin me raconte qu'il a vu un homme couvert de marques, un autre la vessie éclatée. (« Mais, me dit-il, ce peut être à la suite de coups. Je ne peux médicalement rien dire de plus. ») On me cite le cas d'une jeune Palestinienne amenée pantelante sur une civière dans un hôpital, au sujet de laquelle un médecin (israélien) aurait demandé une enquête (refusée). On me parle d'un garçon ramené mort chez ses parents avec ordre de l'enterrer de nuit. D'un autre « suicidé » dans sa prison... (Car) Il est très difficile de prouver des tortures. »

Oui, la journaliste Alia « n'a pas découvert de preuves ». C'est ce qu'écrit d'ailleurs Jean Daniel, directeur de la rédaction en présentant le reportage.

« Josette Alia... a vu et interrogé tout le monde sans passion, sans prévention, sans parti-pris. Elle a ouvert des dossiers. Elle n'a pas découvert de preuves. »

Mais que faut-il donc au *Nouvel Observateur* en guise de preuve ? Sont-ils aveugles à ce journal, ou simplement jésuites ?

A LA GUADELOUPE :

UN ASSASSIN, PRODUIT DU COLONIALISME

LE 27 décembre 1969, un « fait divers », en l'occurence l'assassinat d'un jeune enfant noir par un ex-parachutiste français faillit provoquer des incidents aussi graves que ceux de Basse-Terre en mars 67, et de Pointe-à-Pitre en mai de la même année.

C'est que la population antillaise, de la Martinique ou de la Guadeloupe, est extrêmement sensible aux comportements racistes de certains Français résidant là-bas.

Tout porte à croire que le crime est l'œuvre d'un homme malade. Celui-ci, ex-parachutiste, avait fait ses preuves en Algérie. Il avait appris à tuer dans la guerre coloniale, il avait appris aussi à torturer et, cela va de pair, il avait appris à mépriser et à haïr les peuples des colonies qu'il combattait. Que cet homme ait pu devenir déséquilibré, malade mentalement, n'a rien d'étonnant quand on connait le comportement des troupes spécialisées dans la répression coloniale. Que ce déséquilibre se soit manifesté par l'exaspération de ces sentiments racistes au point qu'il pénétra dans une église et assassina froidement un jeune enfant, n'a rien d'étonnant non plus, c'est un produit du colonialisme.

Des déséquilibrés de ce genre, la guerre d'Algérie en a fabriqué des milliers ; ils n'atteignent la « notoriété » que lors de crimes aussi spectaculaires que ce qui s'est passé à Pointe-à-Pitre.

Il est aussi aisé, à l'inverse, de comprendre la réaction des Guadeloupéens devant ce crime. Dès que la nouvelle fut connue, des centaines de manifestants vinrent proclamer leur indignation. Et ils avaient pleinement raison. Car, en réalité, de tels faits sont la conséquence de l'oppression coloniale. Et les peuples de la Guadeloupe et de la Martinique ne sont plus décidés à les laisser passer sans réagir.

Que les manifestants ne soient pas entrés dans les considérations psychologiques sur le déséquilibre de l'assassin est tout à fait normal. Car beaucoup d'autres fonctionnaires ou capitalistes français exerçant dans la colonie ont des comportements racistes sans avoir l'excuse de la maladie mentale. Il fallait donc réagir. La population exigea la punition de l'assassin, se souvenant de la facilité avec laquelle Srnsky, le raciste responsable des événements de Basse-Terre (mars 67), avait été mis à l'abri de la justice par le préfet lui-même.

Il faut remarquer aussi que depuis quelques temps, les Antilles sont devenues le lieu d'élection de toute une série de trafiquants, d'assassins en rupture de bans, de racistes ayant quitté les colonies perdues par la France, et qui viennent exercer leurs talents dans ce qui reste de l'empire colonial. Avec les casinos qui seront bientôt construits, avec les bordels de luxe existant déjà, le tableau sera complet. Il ne manquera plus rien aux Antilles pour ressembler à Cuba du temps de Batista, ou à Saigon sous la domination française.

Mais dans les deux cas, on sait comment les choses ont évolué.

EN U.R.S.S. :

la répression contre les intellectuels contestataires continue

APRES l'internement en asile psychiatrique de l'ex-général Grigorenko, de l'ex-dirigeant de kolkhoze Iakhimovitch, de Vladimir Gerchoni, signataire d'un appel adressé à l'O.N.U., et de beaucoup d'autres, plus obscurs, après l'envoi pour cinq ans en Sibérie de l'ex-économiste Krassine, c'est maintenant au tour de la poétesse Natalie Gorbanevskaya d'être inculpée pour diffusion de « calomnies antisoviétiques ». Elle aussi, comme Grigorenko, Larissa Daniel et d'autres camarades, avait manifesté le 8 août 1968 sur la place Rouge en signe de protestation contre l'intervention russe en Tchécoslovaquie. Elle aussi, plus récemment, avait signé une pétition envoyée à l'O.N.U. Pour ces gestes politiques, elle risque à son tour le camp de travail en Sibérie ou l'asile.

Car dans l'U.R.S.S. d'aujourd'hui, comme dans celle de Staline, tout geste contestataire est signe d'anomalie mentale. Et les bureaucrates au pouvoir espèrent que les parois capitonnées des asiles psychiatriques étoufferont les voix de ceux qui revendiquent un retour à la légalité soviétique.

Il n'en est rien apparemment. Et si les gestes de protestation publique restent rares, ils ne sont plus isolés. Pour l'honneur de la République soviétique, jamais peut-être autant d'intellectuels « installés », n'ont comme aujourd'hui risqué leur confort, leur situation et leur liberté pour une certaine conception de la dignité de l'homme et des peuples.

DANS LE MONDE

EN GRANDE-BRETAGNE :

Le Conseil Municipal de Londres veut brader les transports en commun

EN Grande-Bretagne, et tout particulièrement à Londres, non seulement les transports en commun sont notoirement insuffisants mais l'application par la municipalité d'une politique de « rentabilité » dans ce domaine tend à liquider peu à peu les lignes de métro et de bus. En témoigne cet article sur une grève des travailleurs des transports publié par « Socialist Worker », hebdomadaire du groupe révolutionnaire anglais « International Socialism » sous le titre : « Les travailleurs des transports unis contre l'augmentation des tarifs et les compressions ».

La grève du jour de l'An du personnel des Transports Londoniens marque une unité nouvelle entre les employés des bus et ceux du métro. C'est la première fois qu'ils engagent une action en commun depuis 1926.

La grève a été décidée pour protester contre les importantes compressions de personnel et contre l'augmentation des tarifs décidées par la direction des Transports Londoniens en accord avec la politique du Conseil municipal (conservateur) en la matière. Le Conseil municipal du « Grand Londres » a repris à sa charge l'exploitation du métro et des bus urbains depuis le 1er janvier et il a annoncé son intention de transformer les 10 millions de livres de déficit annuel (130 millions de francs actuels environ) en 2 milions de livres (26 millions de francs) de profit.

Dans ce but, il projette de supprimer les lignes de métro « non rentables », certains itinéraires des bus, et de réduire considérablement les services sur de nombreuses lignes.

Les employés sont également mécontents de ne pas avoir été consultés sur ces changements. Ils n'ont appris ces bouleversements qu'au moment de consulter le nouveau tableau des charges concernant les services modifiés.

C'est M. Maurice Holmes, président de l'Administration des Transports Londoniens (13.500 livres de salaire par an, soit 17,5 millions d'anciens francs) et ses collaborateurs qui ont pris cette décision. Mais ce sont les simples employés des bus et du métro qui doivent affronter les plaintes des usagers provoquées par les tarifs exhorbitants et les parcours défectueux. Les tarifs ont, en effet, augmenté de 50 % en un peu plus d'un an tandis que les services rendus ne faisaient que diminuer.

La justification de ces suppressions donnée par les Transports Londoniens est que le nombre de passagers transportés baisse d'environ 6 % par an. Mais cette baisse est aussi pour une bonne part, le résultat de cette politique qui consiste à faire payer de plus en plus cher un service de moins en moins satisfaisant.

En 1967, lorsqu'en raison du blocage des prix les tarifs n'avaient pas été augmentés et que la fréquence des bus était plus satisfaisante qu'aujourd'hui (le personnel étant plus nombreux), on enregistra, pour la première fois depuis vingt ans, une légère augmentation du nombre des passagers. La raison en est simple : donnez un service suffisant à un prix raisonnable et les gens l'utiliseront.

La politique du Conseil municipal du Grand Londres est dans la logique de son projet de construction de larges autoroutes dans toutes les parties de la ville, détruisant ainsi des milliers de foyers. Cela ne profitera à personne si ce n'est aux actionnaires de l'industrie automobile.

Quant aux millions de Londoniens qui ne possèdent pas de transports individuels, ils auront le choix entre utiliser les restes de ce qui fut jadis le plus grand système de transports en commun dans le monde, ou bien marcher à pied.

L'argument selon lequel les Transports Londoniens devraient rentrer dans leurs frais est tout simplement un non-sens. Il est évident pour quiconque est sain d'esprit que cela est déjà largement accompli.

Prenons par exemple ce prétendu déficit de 10 millions de livres : environ la moitié de cette somme est constituée par la taxe sur le fuel payée au gouvernement...

De plus, les économies réalisées par la société tout entière du fait de l'utilisation des transports en commun sont considérables : économies dues à la réduction du trafic routier, réduction des dépenses consacrées à la construction et à la réparation des routes, baisse du nombre des accidents et des frais d'hôpitaux en résultant. En fait, on estime qu'on économiserait de l'argent même en faisant fonctionner gratuitement les transports en commun !

Durant près d'un demi-siècle, les employés des bus et du métro londoniens sont restés divisés, s'opposant les uns aux autres.

Aujourd'hui, malgré l'opposition de Sidney Greene et des leaders du syndicat des transports, on peut revoir maintenant la possibilité d'une nouvelle unité qui, non seulement permettra aux travailleurs d'obtenir de meilleurs salaires, mais aussi rendra possible une lutte efficace contre les projets du Conseil municipal de liquider les transports en commun de Londres.

PAS DE QUOI ÊTRE FIER, WILSON !

Si l'on en croit de récentes déclarations du Premier ministre britannique Wilson, « l'industrie et les travailleurs britanniques ont le droit d'être fiers de leurs réalisations ». Toujours selon le même Wilson, c'est grâce à la politique économique du gouvernement travailliste que le redressement a pu porter ses fruits.

S'il entend par-là qu'en cinq ans, la production a augmenté de 48 %, que les profits des capitalistes n'ont cessé de croître, Wilson peut en effet être fier. Grâce à sa politique de blocage des salaires, de hausse des prix, d'augmentation de la productivité, Wilson a effectivement prouvé ses talents de bon gérant des intérêts du grand capital.

Mais Wilson prétend-il être aussi fier d'avoir déclenché avec sa politique anti-sociale une vague de grèves qui ne cesse de croître d'année en année ? Au moment où il déclarait sa « fierté », cinq mille instituteurs prenaient le relais de leurs collègues pour poursuivre une grève qui dure depuis la mi-décembre. Le gouvernement leur refuse en effet les augmentations de salaires qu'ils réclament.

Dans ce discours quasi électoral (les élections générales approchent), Wilson a voulu dresser un bilan aussi favorable que possible de cinq années de gouvernement travailliste. La difficulté était de satisfaire à la fois ses maîtres et ses électeurs. A trop bien servir les premiers, il risque fort de perdre les voix des seconds.

La tournée des Springboks : une gifle à l'apartheid

Des manifestants accueillent l'équipe sud-africaine sur un stade britannique. (Photo UPI)

LA tournée européenne de l'équipe sud-africaine, les « Springboks » continue. Après l'Angleterre où l'on dut entourer de barbelés les terrains où ils se produisaient, c'est au tour de l'Irlande de prendre le relais des manifestations antiracistes.

A l'aéroport de Dublin (République d'Irlande), plusieurs centaines de manifestants sont venus protester contre la politique raciste de l'apartheid que pratique l'Afrique du Sud.

Les syndicats irlandais se sont joints à ces manifestations en recourant au boycott. Le téléphone de l'hôtel des Springboks a été coupé, le service du courrier interrompu.

Pour le dépit des réactionnaires qui veulent laisser la politique au vestiaire, en dehors des limites des stades, la tournée des Sringboks devient une tournée politique.

Pour une fois, le côté propagande de telles manifestations sportives se retourne contre ses organisateurs et ses acteurs. Les Springboks doivent trouver un peu amer ce « vin de la gloire » qu'on leur fait boire, pour tous leurs compatriotes racistes. Mais après tout, ils acceptent bien les honneurs, les hymnes, les drapeaux et les hourras, ce n'est donc que justice s'ils ramènent aussi dans leurs souvenirs de voyage, les cris hostiles de tous ceux qu'indigne l'infâme politique d'apartheid du gouvernement sud-africain.

DANS LE MONDE

RÉPRESSION EN ITALIE

MERCREDI dernier, 21 janvier, Milan a connu encore une journée «chaude». A l'appel du « Mouvement Etudiant » — lui-même appuyé par les fédérations de jeunesse des partis de gauche (et même de la Démocratie chrétienne), ainsi que par les syndicats — étudiants et travailleurs manifestaient contre la répression. Ils avaient même reçu l'appui d'un « Comité Milanais des journalistes contre la répression ».

Mercredi 21 janvier, une nouvelle journée chaude pour l'Italie. (Photo U.P.I.

LES organisateurs de la manifestation avaient précisé à l'avance que cette manifestation devait avoir une forme pacifique. Un sérieux service d'ordre avait été mis en place, afin de prévenir toute diversion, toujours à craindre dans l'atmosphère troublée que connaît l'Italie, après « l'automne chaud » et les attentats du 12 décembre dernier à Milan. La police milanaise, quant à elle, n'avait communiqué aucune décision d'interdiction de la manifestation.

Pourtant, ses intentions ne faisaient plus de doute lorsqu'on vit qu'étaient mobilisés, pour la circonstance, 3 000 policiers et carabiniers, mettant la ville en état de siège. Et, dès que les manifestants, rassemblés sur la place de l'Université, tentèrent de se former en cortège, ils se trouvaient soumis à un bombardement de grenades lacrymogènes, suivi de charges de police d'une extrême violence. Une véritable bataille devait s'ensuivre, entre 18 h 30 et 21 h 30.

Pourquoi cette manifestation contre la répression ? C'est que celle-ci, depuis les attentats du 12 décembre dernier, s'est considérablement accentuée. Les responsables des attentats n'ont pas été retrouvés, et si Valpreda est toujours en prison, les preuves de sa culpabilité sont toujours aussi minces qu'au début de l'enquête. Par contre, la police a su faire de ces attentats une utilisation politique, en en faisant le prétexte à toute une opération contre l'extrême-gauche. On a ressorti, pour la circonstance, quelques articles du Code pénal, datant de Mussolini, et permettant de transformer en conspiration contre l'ordre établi, les plus banales activités politiques. Ainsi, Parlanti, un militant « prochinois », a été arrêté pour avoir possédé un poste de radio dont les caractéristiques techniques auraient pu lui permettre d'écouter les émissions de la police. Au total pour les seuls « prochinois », 125 arrestations et poursuites, 78 perquisitions. En même temps, avec un zèle et une rapidité qu'elle n'a pas en d'autres circonstances, la justice examine les innombrables plaintes déposées par des patrons contre leurs ouvriers, à la suite des grèves et occupations d'usines de « l'automne chaud ».

On voit donc aujourd'hui clairement, même si les auteurs n'en sont pas identifiés — et ils ne le seront sans doute jamais —, à quel camp politique profitent les attentats de Milan : à la droite, à la réaction patronale et policière. Bien sûr, en Italie, le problème politique n'a pas changé. Le fragile gouvernement « monocolore » de Mariano Rumor est toujours en place. Les « consultations » succèdent aux « réunions » en vue d'une éventuelle reconduction d'une coalition de centre gauche. Les maquignonnages parlementaires vont donc bon train, et il n'est pas de journal qui ne souligne ce « vide du pouvoir », cette crise politique. Et il est bien difficile de dire aujourd'hui quel sera, demain, le gouvernement en Italie.

Mais ce « vide du pouvoir », n'en est pas un. Si ce gouvernement ne jouit d'aucune confiance dans le pays, s'il ne peut prendre que bien peu d'initiatives politiques, cela ne l'empêche pas de laisser les mains libres à sa police, aux juges pourris, aux patrons. L'Etat bourgeois est toujours là, et la police de Milan vient de montrer qu'elle n'a pas besoin de directives officielles et publiques pour taper sur ce qui, pour elle est l'ennemi : tout ce qui est à gauche, manifeste et conteste. Le « vide politique » ne l'empêche nullement de faire son sale travail de répression, préparant la voie, en tout état de cause, à un glissement vers la droite dont un gouvernement de « centre gauche », malgré son nom, ne serait que le prélude.

Les mineurs du Limbourg affrontent la police belge

A la fin de la troisième semaine de grève, les mineurs du Limbourg se sont affrontés avec la police belge. Quelques barricades improvisées ont jailli, et les policiers se sont retrouvés coincés contre le mur du bâtiment de la mine à Waterschei, les mineurs étant venus réclamer le paiement de leur prime de fin d'année que la direction prétendait ne payer qu'à ceux qui auraient repris le travail. Cette mesure au lieu de transformer les ouvriers en moutons dociles, les a rendus « enragés ». Ils ont travaillé toute l'année pour cette prime (600 F environ), et ce n'était pas le moment, à l'heure où l'argent commençait à manquer dans les foyers, de mettre des conditions au paiement de leur dû. Si la direction de la mine pensait que le mouvement s'essouflait, un démenti cinglant lui a été ainsi donné.

Apparemment, les grévistes qui réclament 15 % d'augmentation au lieu de 12 % étalés sur 18 mois (signés par les syndicats), et qui demandent que toute discussion éventuelle ait lieu sans la présence des dirigeants syndicaux réguliers, s'organisent fort bien tout seuls. Un dirigeant syndical, M. Oislaeger, secrétaire de la Centrale des Mineurs a d'ailleurs exprimé clairement sa crainte de voir le succès éventuel des mineurs déclencher rapidement une vague de revendications dans l'ensemble de l'industrie belge. La troisième semaine de grève a révélé la possibilité d'un courant dans ce sens, en gagnant les charbonnages liégeois ainsi que certaines entreprises wallonnes.

Et dans ce cas, il n'est pas du tout certain que les dirigeants discrédités soient capables de détourner les ouvriers de leurs objectifs, vers des querelles linguistiques, et de les mettre à la remorque des idéologies micronationalistes flamandes ou wallonnes, comme ce fut le cas lors de la grève du Borinage en 1961.

Dans les mines du Limbourg ou d'après le journal «Le Monde», « Depuis le début du conflit, les volontaires qui montent la garde durant la nuit glaciale sont surtout des « Méridionaux » : Asturiens emmitouflés dans d'épais cache-cols et s'appuyant sur un gourdin, Napolitains égarés dans les brumes nordiques, Grecs, Turcs ou Kabyles, dont les accents chaleureux surprennent en pays flamand », que la langue officielle soit le flamand ou le wallon, voilà qui ne fera ni chaud ni froid à la masse des mineurs.

Et s'il n'en reste pas moins que leur combat est difficile, il se déroule sans l'entrave des directions bureaucratiques pourries, et c'est là sa grande chance.

ASTURIES : La grève continue

LES mineurs des Asturies sont toujours en grève. Commencé le lundi 5 janvier, le mouvement a paralysé depuis toute l'industrie minière, menaçant l'activité de la sidérurgie.

Malgré les licenciements, malgré les arrestations, malgré les menaces et les pressions de toutes sortes, les mineurs ne cèdent pas. Bien que les autorités ignorent ostensiblement leurs délégués élus, ils refusent de faire présenter leurs revendications par les syndicats officiels, émanation directe du pouvoir.

En douze ans, c'est la troisième grande grève des mineurs asturiens. Comme en 1958 et en 1962, leur exemple est suivi par des milliers de travailleurs d'autres régions. Le mouvement s'est étendu aux mines de la province du Léon, et des entreprises métallurgiques de Barcelone et de Séville sont aussi en grève, tandis que des milliers d'ouvriers agricoles d'Andalousie ont cessé le travail.

Ces grèves ont pour but non seulement l'amélioration des conditions de vie et de travail, mais aussi l'obtention des libertés de réunion et la reconnaissance des délégués élus.

C'est d'ailleurs ce qui effraie le plus le pouvoir franquiste. Celui-ci voit dans ces revendications, de l'agitation « politique » et la remise en question de l'œuvre accomplie depuis 30 ans et qu'il avait espéré lui aussi millénaire. Et il a bien de quoi.

A quoi servent, en effet, ces lois dictatoriales ? A quoi sont utiles l'interdiction de la grève, l'interdiction des réunions, l'interdiction de s'organiser librement, si les ouvriers font grève, se réunissent, s'organisent en dehors des syndicats officiels ? La seule chose qu'elles permettent, c'est de réprimer en partie le mouvement, d'essayer de mettre en prison les «meneurs». Mais les centaines d'arrestations qui sont opérées n'empêchent pas les dizaines de milliers de grévistes.

D'ailleurs, comme le déclarait un membre d'une délégation des mineurs asturiens venue à Madrid poser leurs revendications : **« La grève prendra fin quand nous serons à bout de force, mais nous reprendrons notre action dès que nous aurons un peu d'argent. C'est, d'ailleurs, ce qui n'a cessé de se passer dans les Asturies depuis 1962 ».**

Une telle déclaration témoigne du degré de combativité des travailleurs espagnols.

Quel que soit le dénouement de la grève des Asturies, et rien ne permet de dire qu'elle puisse se terminer par une défaite, elle ouvre une nouvelle brèche dans l'édifice déjà passablement lézardé du régime franquiste.

Business is Business

Pendant que trente trois mille mineurs poursuivaient leur grève dans les Asturies, le gouvernement franquiste se faisait ravitailler en charbon par dix sept navires venant des USA... et de Pologne « socialiste ».

Un bel exemple d'internationalisme prolétarien.

Marcellin, Ministre de Franco ?

PLUS habitués à expulser les militants de gauche et à les livrer à la police franquiste, qu'à les accueillir, les services de M. Marcellin sont bien embarrassés par la présence, sur le sol français, des dix militants basques de l'ETA, évadés de la prison de Bilbao.

A leur demande d'asile politique, notre ministre de l'intérieur vient de répondre d'une manière pour le moins singulière. Ils ont été, en effet, dirigés, par groupe de deux, vers les destinations les plus variées : Clermond-Ferrand, Le Puy, Dijon, Besançon, Angers, où leur titre de séjour devait leur être accordé par les différentes préfectures, limité au territoire de chaque département.

Comme le font remarquer leurs avocats : « c'est une assignation à résidence de fait, mais tout à fait illégale ». *En effet,* « réfugiés politiques, ne troublant pas l'ordre public français, ils ne peuvent être assignés à résidence. Le ministre de l'intérieur a tourné la difficulté par une procédure inédite et spécieuse : l'éloignement de Paris. »

On sait ce que signifie l'assignation à résidence pour ces jeunes basques, qui ne parlent pas français, qui ne connaissent personne là où on les envoie, et qui n'ont naturellement pas de travail : une manière hypocrite de prolonger la prison.

M. Marcellin cumule-t-il le poste de ministre des flics français avec celui, officieux, de représentant en France, de la police politique espagnole ?

LES SUICIDÉS DE LILLE

L'hypocrisie des gouvernements ne fait pas que tromper, elle tue

JE m'offre pour racheter les fautes commises au Biafra ». « Contre la guerre, la violence et la folie des hommes ». Ils ont écrit ces quelques mots sur un papier, puis, un peu plus tard, ils se sont arrosés d'essence, et ils ont craqué une allumette.

Les deux suicidés par le feu de Lille - les seuls qui, semble-t-il - aient relié leur geste à des raisons politiques - étaient pourtant des jeunes gens « comme il faut », bons élèves et « bons chrétiens », et leur mort a jeté la consternation dans le monde des bien-pensants.

Ils ne comprennent plus, les bien-pensants. Ils s'interrogent à présent. Ils se demandent comment cela a pu être possible, comment on peut désespérer à ce point du monde et de l'avenir quand on a vingt ans. Et derrière leurs questions, il y a tout de même un malaise, car ils se sentent un petit peu (oh, rien qu'un petit peu) responsables.

(Photo A.F.P.)
Marche silencieuse des camarades des suicidés de Lille.

Si ces garçons s'étaient immolés pour une toute autre cause, pour le Vietnam par exemple, cela eût été différent. On aurait pu se contenter d'accuser la mauvaise influence, sur de jeunes esprits malléables, de ceux qui, à des fins politiques, dramatisent tout, plus qu'il ne faudrait.

Mais les jeunes suicidés de Lille se sont donnés la mort pour le Biafra, pour ce Biafra dont le gouvernement français se prétendait le champion, et dont toute la presse de ce pays, depuis deux ans, n'a cessé, avec des larmes de crocodiles, de décrire l'agonie par le menu.

Et s'ils se sont donnés la mort pour le Biafra, ce n'est pas seulement à cause de ce qui s'est passé là-bas. C'est parce qu'ils avaient compris ou senti, que ceux qui, ici, tenaient des discours humanitaires et envoyaient des fusils aux Biafrais, étaient aussi responsables de la guerre et des massacres que ceux qui soutenaient le camp d'en face. C'est parce que, pour ces garçons, dans ce pays non plus il n'y avait plus d'espoir.

Et ils ont pris au sérieux les paroles de leurs maîtres à penser, car la responsabilité collective, c'est l'un des thèmes de prédilection des intellectuels bourgeois, surtout quand, de surcroît, ils sont chrétiens. Mais aujourd'hui, ceux-ci se sentent obligés de s'expliquer : « bien sûr, bien sûr, on a écrit que nous étions tous des assassins », mais c'était de la littérature, une simple formule de style, et il ne fallait pas prendre cela au sérieux, ni surtout au tragique.

On voit même, à cette occasion, de fieffés réactionnaires se tourner vers la jeunesse pour lui expliquer que le monde n'est pas si moche que cela, et que s'il n'est pas parfait, eh bien, il ne faut pas désespérer, mais s'atteler à la tâche, et le transformer (mais si les jeunes prenaient cela au sérieux, les mêmes réactionnaires diraient bien vite qu'il ne s'agissait là encore que d'une formule de style).

Les bonnes âmes ont raison. C'est vrai que la mort atroce des deux jeunes Lillois aura été une mort inutile, parce que, même si sur le coup elle a soulevé quelque émotion, elle n'empêchera nullement le monde de continuer à tourner aussi fou que par le passé.

Et, dérision suprême, pour ceux qui avaient fait de leur mort une protestation contre l'hypocrisie de cette société, leur acte n'aura été qu'une nouvelle occasion de larmoiements et de discours hypocrites.

En fait, leur geste, pour spectaculaire qu'il fut, n'est pas aussi exceptionnel qu'il pourrait sembler à première vue, car les jeunes qui essaient, d'une manière ou d'une autre, d'échapper à cette société, sont nombreux.

Depuis des mois la presse et la radio ne cessent de dénoncer les méfaits de la drogue, et elles n'ont dans ce cas que mépris pour ceux qui recherchent dans la marijuana ou le LSD une évasion à ce monde. Mais c'est pourtant bien du même problème qu'il s'agit.

Et par un autre aspect, le suicide des deux jeunes Lillois n'est pas seulement un geste de « chrétiens », c'est aussi un geste du même type que les gestes « provocateurs » de certains « gauchistes », car il part exactement du même esprit que celui du lanceur de bombe qui espère réveiller le prolétariat, et il est tout aussi inefficace.

Décidément, les bonnes âmes ont raison. Il faut entreprendre patiemment, avec persévérance, de transformer le monde, «leur» monde, pourri et hypocrite. Non pas par les vertus de la charité chrétienne, mais en apprenant à tous les exploités, à tous les opprimés, à s'unir, à s'organiser et à se battre.

LA PRÉPARATION DU XIX CONGRÈS DU P.C.F.

"L'affaire Garaudy" suscite de nouveaux remous

LES tribulations de Fernand Dupuy, député du PCF, désavoué par sa section pour avoir défendu publiquement Garaudy, témoigne des remous que les positions de ce dernier continuent à susciter au sein du parti. Manifestement, « l'affaire Garaudy », et ce qui est derrière, demeure au centre des discussions préparatives au XIXe Congrès.

*Certes, le «philosophe» du PCF n'est pas le premier dirigeant qui découvre - ou à qui l'on découvre - sur le tard une vocation d'opposition*nel. *L'histoire du parti est jalonnée par les noms de ceux qu'un long séjour au Bureau Politique n'avait pas préservés de la maladie honteuse du déviationnisme. Les uns s'en sont hautement revendiqué. La direction du parti s'est chargé d'en démasquer les symptômes chez les autres. Il faut noter en passant que l'accusé d'aujourd'hui avait, dans les premiers cas comme dans les seconds, toujours appartenu à la meute hurlante des accusateurs.*

Ce qui est nouveau, par contre, c'est que le parti a l'air de prendre plus de gants avec Garaudy qu'avec ceux qui l'avaient précédé.

Non seulement le chef de file lui-même a pu s'exprimer dans les colonnes de l'Humanité, *mais voilà qu'un de ceux qui l'ont soutenu au sein de la direction, en l'occurrence Dupuy, a pu à son tour faire publier sa position dans* France-Nouvelle.

Par ailleurs, si la tribune de discussion ouverte dans l'Humanité *pour préparer le congrès publie surtout des lettres hostiles à Garaudy, il n'en reste pas moins que les textes parus ne sont pas toujours orthodoxes et contiennent parfois des critiques contre les positions du parti, notamment à propos de son attitude à l'égard de l'intervention russe en Tchécoslovaquie. Ce sont là des faits dont le parti n'est guère coutumier.*

Il n'en fallut pas plus pour que d'aucuns y décèlent les signes

(Photo A.F.P.)
Fernand Dupuy, député du P.C.F., d'accord avec Garaudy pour la social-démocratisation du parti.

d'une certaine démocratisation du PCF. En fait, ce sont là les signes de la position incommode où se trouve la direction dans toute cette affaire.

Ce qui gêne la direction dans l'affaire Garaudy, ce ne sont pas tellement les positions politiques du directeur du CERM. Ces positions, sous une forme plus ou moins accentuée, sont partagées par une partie des membres du PCF, jusqu'à et y compris la direction et l'organisation.

Le courant qui estime que le parti devrait s'engager davantage sur la voie de la social-démocratisation, s'intégrer davantage dans le jeu politique des organisations traditionnelles de la gauche réformiste et pour cela prendre plus de champ à l'égard de l'Union Soviétique, ce courant qui aujourd'hui se retrouve peu ou prou dans les idées de Garaudy, n'est pas nouveau.

Face à la vieille garde, fidèle contre vents et marées à Moscou, il était assez fort à la mort de Thorez, pour que le parti estime nécessaire de se donner une direction de compromis, susceptible de mener une politique médiane qui n'aurait pas trop engagé le parti ni dans un sens, ni dans l'autre.

L'élection de Waldeck Rochet dont le principal mérite avait été d'être suffisamment incolore pour être accepté par tout le monde, exprimait le modus vivendi trouvé par le parti. Derrière ce personnage de compromis, le PCF avait préservé tous les attributs extérieurs de l'unanimité des opinions.

Et c'était là quelque chose d'important. Car peu importait finalement pour la direction qu'il existât au sein du parti, outre une majorité composée par « le marais », ces deux courants d'opinions opposées, du moment que ces courants n'étaient pas cristallisés en tendances ouvertes.

Accepter que ces deux tendances, l'une, ouvertement social-démocrate, l'autre, «moscoutaire» s'expriment et se combattent ouvertement au sein du parti était dangereux. A plus ou moins long terme, cela eût été courir le risque d'éclatement du parti. Dans l'immédiat, cela eût permis à d'autres tendances, qui, elles, n'auraient pas exprimé des opinions admises au sein du parti, à se faire entendre.

Aussi, le silence officiel sur les divergences - même lorsqu'elles étaient de notoriété publique - était la règle d'or de la direction. C'est ce silence qu'avait rompu Garaudy, et c'est cela, et non le fond de ses opinions que la direction lui reproche.

Il est probable que Garaudy paie son attitude par la perte de ses positions au sein de la direction. Mais - et c'est là où le parti est dans une position malcommode -, s'il veut écarter Garaudy lui-même, il ne veut pas rompre pour autant avec ceux qui se retrouvent dans les idées de ce dernier. Il ne veut pas rompre avec toute cette masse de petits bourgeois qui voudrait voir le PC devenir un parti « comme les autres », intégré dans la vie politique française, complètement social-démocratisé. Il ne veut pas - puisque ces gens-là constituent un des points d'appuis de son assise sociale.

Alors, la direction se garde de brusquer les choses. Par toute la pseudo-démocratie des discussions préparatives du congrès, il tient à montrer qu'il y a de la place en son sein pour des gens comme Garaudy, même si d'aventure, il n'y en aura plus pour Garaudy lui-même.

Voilà à quoi se limite la « démocratisation» du PCF - et c'est peu.

communiqué

PARIS 18e : Projection-débat sur les grands ensembles

La section du 18e arrondissement de Paris du PSU nous demande d'indiquer qu'elle organise la projection du numéro 4 de « Certifié Exact », magazine filmé en couleurs produit par des journalistes licenciés de l'ORTF.

Ce n° 4 traite du problème des grands ensembles (Héronville-les-Caen et Sarcelles).

Un débat suivra la projection avec la participation de J.M. Resset, président du Conseil des Résidents de Sarcelles et André Barjonet, membre de la direction politique nationale du PSU.

Cette réunion publique aura lieu le 29 janvier à 20 h 30 à la Maison Verte, 129 rue Marcadet, Paris-18e.

NANTERRE :

campagne de calomnie de la presse contre les gauchistes

Des habitués de la Faculté de Nanterre. (Photo U.P.I.)

LA grande presse, dite d'information, a relaté à sa façon les récentes bagarres qui se sont déroulées à la faculté de droit de Nanterre. S'il faut l'en croire, des commandos gauchistes, étrangers à la faculté de droit, auraient voulu empêcher, par la violence, le déroulement de certains examens partiels. Ce faisant, ils auraient provoqué la colère de la majorité des étudiants, à tel point que les modérés eux-mêmes auraient fini par sortir de leur modération. En répondant à la violence par la violence, ces derniers auraient chassé les gauchistes, évitant ainsi à la police d'intervenir directement dans la mêlée.

Et la presse est manifestement ravie de cette tournure qu'auraient prise les choses. **France-Soir** cite avec satisfaction une déclaration d'étudiant « modéré » : « Pour la première fois, tous ceux qui sont à la faculté, même ceux qui ne font partie d'aucun mouvement, se sont défendus les armes à la main ». **Le Monde** parle « d'un grand nombre d'étudiants inorganisés, venus se joindre spontanément au mouvement » et relate l'arrivée de la police « saluée par les vivats et les applaudissements des étudiants du parti modéré ».

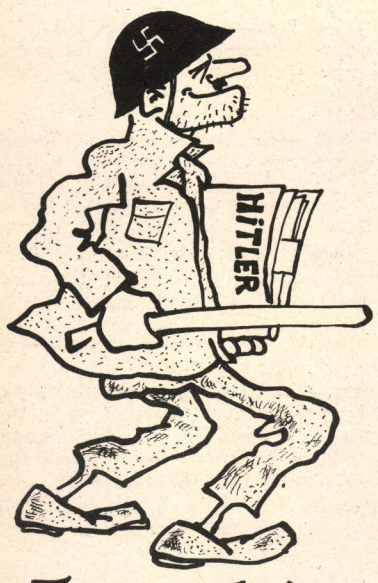

Jeune "modéré" de Nanterre.

Le lecteur non prévenu ne peut évidemment que croire ce qu'affirment les journaux avec un si bel ensemble. Et même le lecteur méfiant qui a déjà pu constater en d'autres circonstances les limites de « l'objectivité » de la presse, pense que, même si les journaux « exagèrent », il n'y a tout de même « pas de fumée sans feu ». Ainsi l'opinion publique est amenée à se dresser chaque fois davantage contre les étudiants gauchistes.

Et pourtant, il n'y a pratiquement rien de vrai dans ce que la presse a écrit à ce sujet. Ceux qui ont assisté aux récents incidents de Nanterre le savent bien.

Les étudiants n'étaient pas tous, loin de là, contre le boycott de l'examen partiel de droit civil de 2e année, puisque celui-ci avait été voté en assemblée. Les gauchistes n'étaient pas dans l'ensemble des éléments extérieurs à la faculté de droit. Ils ont simplement trouvé plus commode de se réunir dans la fac de lettres voisine, et c'est de là qu'ils venaient lorsqu'ils se sont battus avec les « modérés ».

Mais là où le mensonge s'étale sans retenue, c'est lorsque la presse qualifie de « modérés » ceux qui se sont opposés aux gauchistes. **France-Soir** et même le très sérieux **Monde** cite parmi les « modérés » des militants de la FNEF (fédération nationale des étudiants de France), l'organisation de droite rivale de l'UNEF. Il est vrai que seuls les lecteurs au courant de la réalité étudiante vont sursauter. Et **Le Monde** concède même qu'il y avait, en outre, des éléments de droite. C'est dire...

En réalité les bagarres ont opposé des étudiants (dont certains avaient la trentaine passée) de droite et d'extrême-droite aux gauchistes. Et la masse des étudiants ne s'en est pas mêlée, se contentant de regarder d'assez loin l'échange de coups. Mais cela la presse l'a complètement travesti.

De même qu'elle n'a pas soufflé mot d'une tentative de sabotage du système de chauffage de certains bâtiments de la faculté de Droit : des conduites d'eau ont été ouvertes dans les sous-sols de la Faculté risquant de provoquer un court-circuit. L'Administration a laissé entendre que les gauchistes étaient responsables. Mais lorsque ces derniers ont demandé une enquête publique, l'Administration a refusé.

En fait, la campagne de presse anti-gauchiste (et celle qui concerne Nanterre actuellement n'est pas la première du genre) vise à dicréditer devant l'opinion publique le mouvement étudiant gauchiste. Ainsi, il est plus facile de justifier l'attitude de la police et de l'Administration à l'égard des prétendus étudiants « modérés ». Lorsque ces derniers ont occupé, le vendredi 23, depuis le matin jusqu'à 15 heures les locaux de la Faculté de droit d'Assas, casqués et armés de matraques, la police n'a pas bougé. Elle a laissé avec bienveillance les commandos fascistes expulser les étudiants gauchistes. Et l'Administration n'a réagit « avec célérité » comme l'écrit sans rire **« Le Monde »**, que par un communiqué et une menace de fermeture de la Faculté.

Il y a donc manifestement deux poids et deux mesures selon qu'il s'agit des gauchistes ou de l'extrême-droite.

Et la presse vise à faire croire que cette situation est normale. Que demain la répression anti-gauchiste se renforce, et on viendra à expliquer qu'il faut bien que les « modérés » se défendent.

Comité de défense de la revue Tricontinental

L'interdiction en France de la revue « Tricontinental » et les poursuites intentées contre l'éditeur de la revue française ont provoqué la constitution d'un Comité de défense. Celui-ci, entre autres actions, a lancé une pétition qui a déjà recueilli près de 5 000 signatures.

Dans le cadre de la relance de cette pétition, il demande à tous ceux qui sont attachés à la liberté de la presse de faire circuler largement cette pétition.

On peut se procurer le texte en écrivant à Pierre Jalée, 4, rue Mayet, Paris-6e.

Citroën :

Les " indépendants " attaquent... le self service !

CES derniers temps, des incidents se sont produits au « Lutetia » un des deux self-services de l'usine de Javel.

Le jeudi 8 janvier alors que l'équipe du soir prenait son repas, un commando d'une cinquantaine d'individus, parmi lesquels on reconnaissait des agents de secteurs et des membres du syndicat « indépendant », faisait irruption dans les locaux du restaurant et provoquait des bousculades.

Le même scénario se produisit le 16 janvier, un vendredi, vers 19 h. L'autre commando, après avoir éteint les lumières, procéda à la mise à sac systématique du libre-service insultant par la même occasion le personnel de cantine.

Après cette agression, le syndicat indépendant diffusa un tract dans lequel on lisait :

« Les travailleurs de chez Citroën se plaignent de plus en plus de la nourriture et des conditions déplorables du service dans les selfs et restaurants gérés par le Comité d'Etablissement.

Les gestionnaires de la majorité cégétiste ne veulent pas des doléances des utilisateurs des selfs. Il s'ensuit que des incidents se produisent un peu partout.

« En particulier, les incidents graves se sont déroulés vendredi soir au self Lutetia. Les travailleurs y ont manifesté avec humeur leur mécontentement ».

De son côté la direction écrivait une lettre de protestation au Comité d'Etablissement dans laquelle on lisait :

« Les incidents dus au mécontentement du personnel en raison de l'insuffisance du service rendent indispensable une réorganisation immédiate du restaurant.

En effet, la mauvaise organisation actuelle est la source de désordres graves qui ne peuvent être tolérés dans l'enceinte de l'usine.

UNE PROVOCATION

Il est évident que l'attaque du self a été l'œuvre des indépendants qui n'auraient jamais agi ainsi sans l'assentiment tacite de la direction. Et cela n'est pas pour surprendre. Bercot, le patron de combat de chez Citroën a toujours toléré difficilement toute activité syndicale dans les entreprises du groupe. Jusqu'à une période récente, les délégués du personnel étaient, régulièrement licenciés, sous des prétextes divers.

Or, depuis 1964, la CGT, majoritaire au Comité d'Etablissement, a réussi à prendre en charge la cantine et les œuvres sociales malgré l'opposition farouche du patron. Grâce au Comité d'Etablissement la CGT a pu, par le biais de ses délégués et des permanents du CE qui s'occupent de diverses tâches, augmenter quelque peu son poids dans l'entreprise. De plus, les différentes activités du CE, cantines, des activités sportives et culturelles, des centres de vacances, lui ont permis de toucher de nombreux travailleurs et de se renforcer quelque peu.

C'est cela que Bercot ne peut et ne veut tolérer. Il a donc fait donner les indépendants qui sont à son entière dévotion.

En attaquant sur le problème de la cantine, il touche aussi le point faible du Comité d'Etablissement. Depuis maintenant près de 6 ans que la CGT gère la cantine, un effort incontestable a été fait quant à la modernisation et à l'amélioration des restaurants. Mais avec la hausse générale des prix et une subvention patronale diminuée des 2/3 depuis 1964 les prix de cantine ont aussi augmenté provoquant un certain mécontentement, la CGT s'est souvent contentée d'affirmer que sa gestion était meilleure que celle du patron allant parfois jusqu'à affirmer que ceux qui protestaient faisaient le jeu de Bercot.

Les indépendants ont donc trouvé là un terrain idéal pour faire leur sale coup en affirmant de plus que les économies réalisées sur la cantine servaient à « faire de la politique pour le parti communiste». Et il n'est pas étonnant dans ces conditions que cette démagogie anti-communiste et « anti-politique » ait trouvé l'oreille de certains travailleurs.

Grenoble :

Une justice sereine

DECIDEMENT la justice se libéralise. C'est tout au moins ce qu'on pourrait croire à la lecture d'un jugement que vient de rendre la chambre d'accusation de Grenoble. Elle a, en effet, décidé d'éteindre toute action contre un prévenu accusé d'avoir, en août 1968, provoqué un incendie par le jet d'un cocktail Molotov.

Il avait été jugé une première fois à Gap. Dans cette ville l'accusé avait été défendu... par le Procureur de la République qui, contrairement au juge d'instruction, soutenait que ces faits tombaient sous le coup de la loi d'amnistie.

Finalement, en appel, les magistrats grenoblois ont adopté la même thèse.

Simple détail à signaler : l'inculpé est officier de réserve et le cocktail Molotov avait été lancé contre la permanence du Parti Communiste Français de Briançon.

Dans ses attendus, la cour déclare « Le viol d'un pays libre est justement susceptible d'indigner la conscience des citoyens d'une nation attachée à la défense de la liberté comme ce fut le cas au XIXe siècle lors de l'écrasement de la Grèce ».

Toujours dans la même ville de Grenoble, trois militants anarchistes étaient arrêtés dans la nuit du 18 décembre 1969 alors qu'ils écrivaient sur un mur : « Italie - provocation policière - Les anarchistes ne sont pas des assassins du peuple ».

Après 48 heures de garde à vue ils sont inculpés de dégradation de bâtiments publics. Le 20 décembre, le tribunal correctionnel devant lequel ils comparaissent, en flagrant délit, ordonna la mise en liberté provisoire.

Mais le procureur général fait appel. L'appel étant suspensif, les trois militants restent en prison. Finalement, le 30 décembre a lieu la 2e comparution en correctionnelle. Les trois militants sont condamnés à 1 mois de prison avec sursis et 500 F d'amende chacun. Ils sont donc libérés après 13 jours de prison. Mais le parquet juge la peine trop faible et fait appel. Les trois jeunes anarchistes comparaitront une nouvelle fois devant le tribunal.

Pour les magistrats grenoblois « l'indignation de la conscience » serait-elle l'apanage des anti-communistes ? Quant aux anarchistes, trotskystes, maoïstes ou gauchistes, leur indignation vis-à-vis de l'talie, du Vietnam, du Tchad ou d'ailleurs ne serait que de la provocation. Et qu'ils n'aillent surtout pas s'indigner de l'écrasement de la Grèce au XXe siècle. Les magistrats de Grenoble ne le permettraient pas !

Promotions policières

LE nouveau directeur de la police judiciaire Maurice Bouvier sera secondé par deux directeurs adjoints. « Le Monde » du 23 janvier 1970 nous apprend **que l'un d'eux, Guy Denis, a commencé sa carrière en 1942 comme inspecteur aux renseignements généraux C'est sans doute cela qui a fait dire à Capitant qu'il devenait de plus en plus difficile de distinguer le régime de Pompidou de celui du maréchal Pétain.**

Gageons cependant que le sous-directeur et le directeur s'entendront comme larrons en foire. Maurice Bouvier ne vient-il pas de déclarer (« France-Soir » du 24-1-70) que « L'antagonisme entre police et justice est fécond ». On ne pourra reprocher à Marcellin de s'entourer de collaborateurs... qui manquent de franchise.

La main dans le sac

LA presse parisienne, qui met si souvent à **la une** les histoires de truands, a relaté avec beaucoup de discrétion l'arrestation à Marseille et à Toulon d'une dizaine de gangsters, le jeudi 15 janvier et les jours suivants. Pourtant cette bande avait de quoi mériter la sollicitude des journaux. N'avait-elle pas, en effet, commis en quelques mois un grand nombre de hold-up, de cambriolages, et même trois meurtres.

Il est vrai que deux des bandits, au moins, faisaient partie d'un SAC (« service d'action civique »créé par les gaullistes) de la région. Aussi la presse « d'information » a préféré jeter un voile pudique sur cette délicate affaire. On ne sait jamais ; si ces gens-là vidaient leur sac !

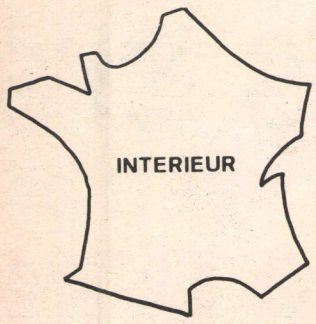

A Lyon, en liaison avec les évènements de Mai-Juin 1968

Depuis 18 mois, deux jeunes attendent, à la prison St-Paul, d'être jugés

Flins, juin 1968 : Pour le mort des Mureaux comme pour ceux de Sochaux, il n'y a pas de C.R.S. en prison.

(Photo A.F.P.)

LE « Comité de lutte pour la libération des prisonniers politiques de mai 1968 » rappelle que depuis le 25 juin 1968 deux jeunes lyonnais sont détenus à la prison Saint-Paul de Lyon, inculpés dans l'affaire de la mort du Commissaire Lacroix le 24 mai 1968 à Lyon. Depuis 18 mois ils attendent : leur procès n'a pas encore eut lieu. Rappelons les faits. Le 24 mai 1968, alors que des barricades hérissent le quartier lyonnais des Halles, le Commissaire Lacroix meurt écrasé par un camion sur le pont La Fayette.

Le 24 juin les forces de police effectuent des arrestations massives parmi les occupants de la Faculté des Lettres (étudiants et non étudiants), dans le cadre de leurs recherches d'un inculpé possible pour le « meurtre » du commissaire. Après un premier tri cinq personnes sont gardées. Deux seront relâchées et trois resteront inculpées :

— Marcel Munch
— Michel Maugin
— Michel Raton.

Noël 69 : d'après l'Express du 29-12-69, Maugin aurait été mis en liberté provisoire.

Janvier 1970 : sans qu'aucune date ait été encore avancée dans le procès, Raton et Munch sont toujours en détention préventive.

On se rend mieux compte ainsi des belles promesses faites par Pleven, Garde des Sceaux, sur la réforme et « l'humanisation » de la procédure judiciaire.

En fait même si demain Munch et Raton sont déclarés innocents cela ne les aura pas empêchés de passer de longs mois dans les prisons du régime.

Mais plus qu'un simple scandale (à ajouter à une longue liste) sur la détention préventive, cette affaire prend un tour particulier du fait que la mort du Commissaire Lacroix eut lieu pendant un affrontement entre manifestants et forces de l'ordre. Dans cette mesure il ne s'agit nullement d'une affaire de droit commun, comme peuvent le laisser croire les inculpations portées contre Raton (d'abord « homicide volontaire sur un agent de la force publique » puis « violences exercées volontairement dans l'intention de donner la mort ») mais d'une affaire politique. En ce sens il est probable que la bourgeoisie cherchera à se venger sur quelques boucs émissaires de sa grande peur de mai-juin 1968. De ce fait tous les « gauchistes », qui savent par expérience que c'est la violence organisée des forces de l'ordre et elle seule qui a provoqué la riposte des manifestants de mai à Paris comme en province, doivent exiger la libération immédiate des inculpés lyonnais. Car les seuls responsables de la mort du Commissaire Lacroix ce ne sont pas Munch, Maugin et Raton. Les responsables ce sont ceux qui donnèrent l'ordre aux forces de l'ordre d'intervenir contre les étudiants et les travailleurs, ceux qui notamment à Flins et à Peugeot, firent assassiner le lycéen Gilles Tautin et les métallos Henri Blanchet et Pierre Beylot.

Les anarchistes et les attentats de Milan

Un communiqué de l'Organisation Révolutionnaire Anarchiste (l'Insurgé)

NOUS avons relaté dans un récent numéro de Lutte Ouvrière la Conférence de presse tenue à Paris par la Fédération Anarchiste à propos des attentats de Milan. Rappelons que la F.A. a désavoué ces attentats qu'elle estime probablement d'origine policière.

Nous avons reçu entre temps un communiqué d'une autre tendance libertaire, l'Organisation Révolutionnaire Anarchiste qui va dans le même sens. Nous en publions ici l'essentiel :

. . . . . .

« Nous sommes persuadés que ces attentats ne sont pas le fait d'anarchistes conséquents, mais d'individus n'ayant rien à voir avec les objectifs révolutionnaires du mouvement anarchiste international définis à Carrare, lors du Congrès Mondial en septembre 1968.

. . . . . .

En fait ces massacres de vies humaines ne profitent qu'au gouvernement et aux fascistes. Ce genre d'attentats rappelle les « exploits » que les fascistes ont commis à travers l'Europe, il n'y a pas si longtemps. Le gouvernement italien, s'appuyant sur les fascistes, a pu ainsi reprendre en main l'opinion publique, et recréer un semblant d'unité nationale pour tenter de résoudre la crise sociale que traverse l'Italie.

. . . . . .

D'autre part, nous exigeons que toute lumière soit faite sur le soi-disant suicide de Pinelli (qui n'en serait plus un maintenant, selon la police milanaise), militant connu et responsable du mouvement anarchiste italien.

Enfin, de nombreux militants de la FEDERATION ANARCHISTE ITALIENNE ayant été perquisitionnés et arrêtés, nous réclamons la libération immédiate pour tous les camarades qui pourraient encore être emprisonnés. »

Le Comité "Portugal libre" nous communique :

LE ministère de la Justice d'Espagne a décidé d'extrader vers le 15 janvier, au Portugal, le militant antifasciste Eduardo Cruzeiro, actuellement interné à Madrid.

Eduardo Cruzeiro avait été arrêté en Espagne pour « un crime » qui est celui des milliers de Portugais émigrés qui se refusent à faire la guerre coloniale en Angola.

Aujourd'hui, le gouvernement espagnol veut le livrer à Lisbonne au lieu de lui laisser le choix de la frontière.

Le gouvernement révolutionnaire d'Angola en exil, propose un échange de prisonniers. Il relacherait en échange d'Eduardo Cruzeiro, un agent de la police politique portugaise (PIDE), détenu à Kinshasa par les forces armées du GRAL.

L'échange pourrait se faire par la Croix-Rouge internationale — si Lisbonne accepte — ce qui est moins sûr, bien que ce soit un acte humanitaire élémentaire.

L'affaire Belleville :

ARBITRAIRE POLICIER

Alain Belleville, militant « maoïste » vendant « La Voie Prolétarienne » dont nous avions annoncé la scandaleuse arrestation, a été condamné par le tribunal correctionnel à 2 mois de prison avec sursis.

Son crime ? : il avait refusé de suivre 2 policiers en civil qui, l'attendant à la sortie de son travail, l'avaient « invité » à monter dans leur voiture. Il fut donc condamné pour « rébellion à agents ».

Voilà la « nouvelle société » de Chaban en marche.

Le grand jeu de la terreur atomique

QUI donc prétendait que tout augmentait ces temps-ci ? Il y a au moins une denrée qui va bientôt être à la portée de toutes les bourses : c'est... la bombe H !

Dans le numéro de janvier de la « *Revue de la Défense Nationale* », le général d'armée Gambiez nous avertit en effet que « *Maintenant se dessine la possibilité de mettre la bombe H à la portée financière de n'importe quel Etat pourvu de techniciens compétents.* » En effet on entrevoit maintenant la possibilité de remplacer « l'allumette » atomique, constituée d'une bombe atomique à l'uranium 235, par un rayon laser : désormais, plus besoin de coûteuses usines du genre Pierrelate.

Mais du même coup, c'est la prolifération de puissances atomiques qui nous menace : « *Pour peu que cette inquiétante évolution se poursuive, le jeu subtil de la dissuation deviendra si périlleux qu'il sera susceptible d'engendrer le pire* ». Bref, c'est le bon vieil équilibre de la terreur qui se trouve remis en question. Comment voulez-vous jouer à ce jeu-là, si n'importe qui peut se mettre à tricher ! Par exemple en larguant clandestinement au large des côtes des bombes H à partir d'un simple chalutier apparemment inoffensif.

Il n'y a pas si longtemps qu'il ne manquait pas de gens pour « prouver » que les armements nucléaires avaient désormais rendu la guerre impossible : c'est un spécialiste de la chose qui les avertit qu'il ne doivent malheureusement pas prendre leurs désirs pour la réalité.

Le scandale des tran

ON NE NOUS TRANSPORTE

Après une journée de travail, il faut encore faire la queue. (Photo L.O.)

Comme nous l'avions annoncé la semaine dernière les discussions que Lutte Ouvrière a engagées depuis plusieurs semaines avec les Fédérations de Paris et de la région parisienne du P.S.U. ont abouti à l'organisation d'une campagne commune qui aura pour thème principal : « Transports en commun, l'Etat nous roule ».

Pourquoi cette campagne ?

Parce qu'il est apparu, tant aux camarades du P.S.U. qu'à nous-mêmes, que la situation désastreuse des transports en commun impose aux travailleurs une aggravation considérable de leurs conditions de vie.

Combien d'ouvriers, d'employés, de salariés de toutes conditions sont obligés d'ajouter aux huit ou neuf heures passées à l'usine, sur le chantier ou au bureau souvent une, deux ou trois heures entassés dans les wagons du métro ou du chemin de fer, debouts dans les autobus... ou les files d'attente. Et bien entendu ces heures de transports passées dans des conditions déplorables ne sont pas payées.

Face à cette situation l'Etat ne fait rien. Ou plutôt il l'aggrave sciemment sous prétexte de « rentabiliser » les transports en commun.

Des lignes d'autobus ou de chemin de fer sont supprimées, on tente de réduire au maximum le personnel de la R.A.T.P. et de la S.N.C.F.

Des augmentations continuelles

Comme cadeau de nouvel an, le carnet de métro-autobus passe de 6 à 7 F et on annonce déjà qu'il passera à 8 F en juillet prochain. Ainsi, en moins de 3 ans, le prix du carnet, qui était de 3,70 F en 1967, aura plus que doublé, presque triplé.

L'augmentation du coût pour l'autobus est encore pire, en raison du nouveau découpage des sections depuis 1968.

Les tarifs des trains vont augmenter également, et cette augmentation va s'ajouter à l'instauration, depuis 1968, de la prise en charge, qui a accru considérablement, parfois doublé, le prix des parcours de banlieue.

Une dégradation non moins continuelle du service rendu

Quelles ont donc été les compensations pour l'usager appelé à régler ces hausses qui dépassent de loin la hausse moyenne des prix et d'encore plus loin celle des salaires, à ces hausses que l'on justifie par la nécessité d'améliorer les transports ?

AUCUNE. Loin de s'améliorer les conditions de confort, de rapidité, de régularité se détériorent.

A toutes ces raisons, déjà bien suffisantes, s'ajoute l'éloignement de plus en plus grand du lieu du domicile, de celui du travail : la construction actuelle ayant comme seule loi le profit, personne ne se préoccupe d'associer logement et emploi nouveau.

Aujourd'hui, chaque travailleur perd ainsi, tous les jours, entre une et trois heures — non payées évidemment — pour aller et revenir de son travail.

Un matériel archaïque, des lignes et du personnel supprimés

Les Pouvoirs publics savent nous faire payer mais ne nous donnent rien en échange.

— Le matériel du métro est de plus en plus vétuste, de même celui des autobus.

— Aucune ligne nouvelle de métro n'a été construite depuis 30 ans à l'exception d'une petite portion du réseau express régional.

— Des lignes de bus sont supprimées, du personnel également sous prétexte de rentabilité.

Une conséquence : les embouteillages et la pollution atmosphérique

Cette situation scandaleuse des transports en commun a pour conséquence une utilisation croissante de la voiture individuelle pour aller travailler. Mais le confort relatif d'une automobile se paye cher en temps gaspillé dans les embouteillages et en air pollué au détriment de la santé de tous.

Le pouvoir se déclare favorable au transport en commun ; ces pétitions de principe ne sont qu'un alibi pour faire avaler la couleuvre du stationnement payant qui n'est qu'un moyen d'accorder un sursis de quelques années aux privilégiés qui pourront payer une taxe pour circuler dans Paris et qui condamne les autres, c'est-à-dire, les plus modestes, à se contenter des transports en commun.

Spectacle quotidien : les embouteillages aux correspondances du métro parisien.

sports en commun :

PAS, ON NOUS ROULE !

Mais dans le même temps l'Etat augmente les tarifs tant des autobus que des métros. Pour les banlieusards (ils sont des millions) la situation déjà mauvaise auparavant risque de devenir catastrophique.

Déjà les bagarres qui se sont produites gare de Lyon et celles qui ont failli se produire gare du Nord montrent que, pour de nombreux travailleurs, la coupe est pleine.

A ce mécontentement latent mais profond les révolutionnaires doivent donner leur sens véritable et montrer les véritables responsables : l'Etat bourgeois et les patrons.

Au cours de cette campagne le texte, que nous publions ici, sera diffusé en tract à plusieurs centaines de milliers d'exemplaires, et une affiche, reprenant le même thème, collée à des dizaines de milliers.

En outre un meeting central se tiendra le vendredi 20 février à la Mutualité.

Avant cette date il faut que les actions entreprises soient les plus nombreuses possibles, que des centaines de milliers d'usagers soient touchés, que les prises de paroles en public se multiplient.

Car il dépend de la mobilisation de tous nos amis, lecteurs ou sympathisants, que cette campagne soit un succès.

L'attente risque d'être longue. (Photo L.O.)

Les solutions existent

— Pour commencer, il faudrait augmenter considérablement le parc et les lignes d'autobus, ce qui permettrait de voyager plus confortablement et sans doute plus vite.

— Ensuite il faudrait créer 20 à 30 lignes semblables au réseau express régional rayonnant autour de Paris et reliant les différentes banlieues entre elles en évitant le centre.

CE SONT LA DES MESURES POSSIBLES IMMEDIATEMENT, SANS AUCUN OBSTACLE TECHNIQUE.

Tout cela demanderait de l'argent, mais où passe celui qui nous a été extorqué par les augmentations successives ?

Les patrons doivent payer

Par les hausses répétées des tarifs, le pouvoir déclare vouloir supprimer le déficit de la RATP et de la SNCF. Mais ce n'est pas aux usagers de le combler, parce que, en dernier ressort, les transports parisiens profitent aux entreprises qui se procurent ainsi, aisément, la main-d'œuvre nécessaire à leur fonctionnement.

Pour les travailleurs, les transport en commun devraient et pourraient être gratuits

De tout cela, bien sûr, la grande majorité d'entre nous est consciente. Mais il ne suffit pas d'exhaler de temps à autre notre mécontentement lorsqu'un incident fait déborder la coupe, d'en faire retomber la faute sur les employés de la RATP ou de la SNCF. Ils ne sont pas plus responsables que les usagers de la carence des autorités. Ils subissent, comme nous, dans l'aggravation de leurs conditions de travail, les effets d'une politique toute orientée vers le profit.

Notre mécontentement, pour être efficace, ne doit pas rester diffus. Il doit se manifester publiquement et s'organiser.

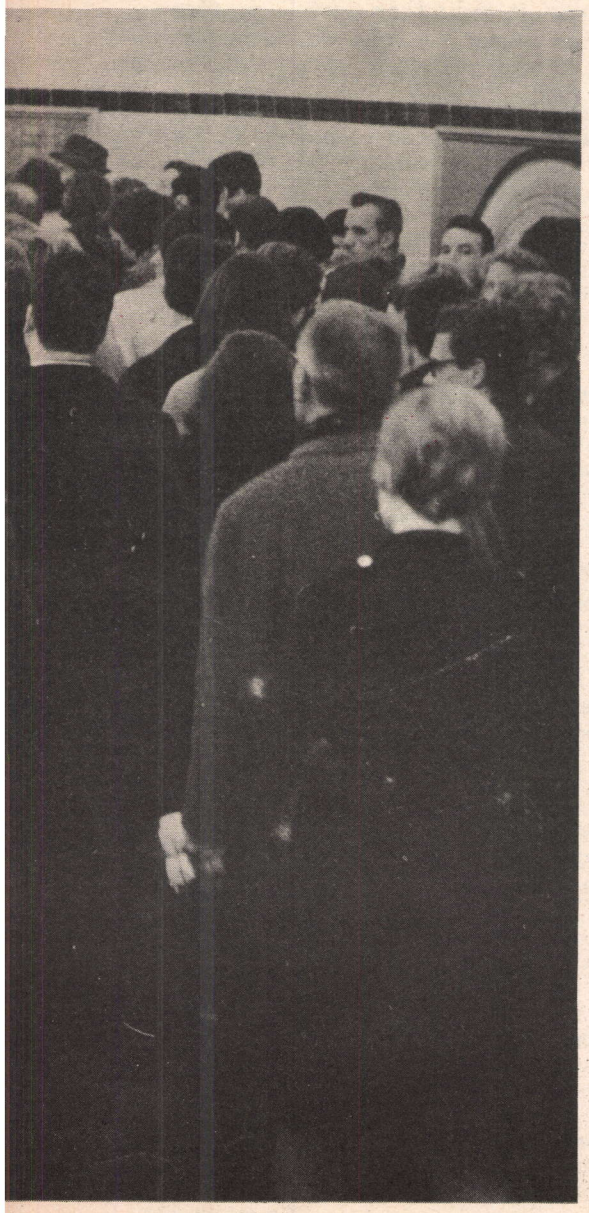

(Photo L.O.)

contre la hausse des tarifs

pour dénoncer le scandale des transports en commun

pour une politique des transports au service des travailleurs

Tous au

grand meeting de protestation

le vendredi 20 février, à 20 h. 30

grande salle de la mutualité

24, rue Saint-Victor à Paris-5e - (Métro Maubert - Mutualité)

organisé par

les fédérations de la région parisienne du P.S.U. et Lutte Ouvrière

BRIVE

menaces sur l'emploi

DEPUIS un ou deux ans, le problème de l'emploi se pose de façon cruciale à Brive, fief du député-maire U.D.R., Charbonnel. Plusieurs usines ont fermé et il en est question pour d'autres, notamment la fabrique de lampes, succursale de Philips.

Aujourd'hui, c'est Vendôme, usine d'appareils ménagers, surtout de machines à laver, qui menace de licencier ses trois cents ouvriers. L'usine ne tient pas le coup devant la concurrence et la réduction du marché. Estimée à 2 milliards, il y a environ un an, Laden, sous-marque de Schneider, en offre 250 millions pour le 1er avril, espérant que d'ici là l'entreprise aura coulé, car seul le circuit commercial l'intéresse. Rachetée ou non, il semble bien que le résultat sera le même : la disparition de Vendôme.

32 heures par semaine

Depuis octobre, les cent cinquante ouvriers de la fabrication et du montage ne faisaient plus que trentre-deux heures par semaine, quatre autres, occupés à des travaux annexes, avaient un horaire réduit à quarante heures, les salaires s'échelonnant de 360 F à 650F par mois.

Fin novembre, le Comité d'Entreprise était officiellement informé du licenciement de dix-neuf salariés choisi par la Direction parmi les plus vieux près de la retraite, les derniers embauchés et les handicapés physiques que l'entreprise employait sans poste fixe. D'autre part, cent cinquante travailleurs étaient mis en chômage technique pour la semaine du 7 au 14 décembre.

Le vendredi 5, devant deux cents travailleurs réunis en assemblée générale par la C.G.T., les délégués appelaient enfin à réagir par une manifestation prévue pour le lundi suivant. Le 8 décembre, à 15 heures, la manifestation rassemblant pratiquement la totalité de l'usine s'ébranlait en direction de la mairie et de la sous-préfecture pour y déposer une pétition. Assez combatifs, les manifestants envahirent le hall et les grands escaliers de la mairie, effrayant l'adjoint au maire qui dut se réfugier dans les bureaux de l'état civil. La manifestation se termina par un meeting à la Maison du Peuple. Là, le représentant de l'U.D. mélangeant les noms, parla par trois fois de Fargarelle au lieu de Vendôme, ce qui suscita quelques réflexions dans l'auditoire sur l'intérêt qu'on semblait lui porter.

Depuis, la situation s'est encore aggravée : l'usine se retrouve en chômage technique du 1er au 15 janvier, et on annonce soixante nouvelles menaces de licenciement ; d'autre part, les répercussions de la fermeture risquent de se faire sentir pour les petites entreprises travaillant pour Vendôme, comme les établissements Larouquie. Et la baisse d'activité industrielle inquiète les petits commerçants de Brive, car, pour trouver du travail, les ouvriers qui représentent une bonne part de leur clientèle doivent quitter la région.

Se concilier les commerçants

Tout ce qu'a su faire la C.G.T. jusqu'à présent, c'est de s'en prendre aux pouvoirs publics qu'elle rend responsables de la mévente à cause de la restriction du crédit ; elle réclame des fonds pour remettre l'usine à flots, mais aucune campagne d'explications sérieuses n'a été entreprise vis-à-vis de la population.

Charbonnel n'a pas hésité à utiliser une pareille position : il fait courir le bruit que la municipalité a l'intention de mettre sur les dépenses de Brive, au nom des « pouvoirs publics » le renflouement des usines en difficulté. Cela inquiète les commerçants qui verraient d'un mauvais œil leur patente augmentée. Faisant d'une pierre deux coups, il tente de dresser les commerçants contre les revendications ouvrières, et de désamorcer les réactions éventuelles des travailleurs lors de la prochaine manifestation de l'ensemble des métallos de la ville dont la C.G.T. parle pour la deuxième quinzaine de janvier.

Pour l'instant, ces manœuvres de division n'ont pas eu grand effet mais, rien ou presque n'a été fait pour rendre solidaires travailleurs, petits commerçants et tous ceux qui seront victimes de la disparition des usines.

Correspondant L.O.

brimades

PEUGEOT (Sochaux)

un jour de mise à pied

UN jeune ouvrier de 504 a eu un jour de mise à pied. Il aurait, d'après la maîtrise court-circuité une vanne d'air avec un morceau de fil de fer.

Mais bien que cette vanne se trouve à son poste de travail, il n'en est pas moins vrai que ce n'est pas lui qui a fait cette opération. Et pourquoi, ce jour-là, l'avoir mis à pied, avec tout ce que cela comporte de pertes pécunières pour un ouvrier, alors qu'il y a des semaines que cet appareil est dans cet état ?

Non, la cause est ailleurs. Ces derniers temps beaucoup d'accidents du travail sont à signaler en 504 : doigt amputé, coupures.:.

Dans ces cas-là, la maîtrise ne reçoit pas de félicitations. Pour démontrer à la direction qu'elle fait son possible en ce qui concerne la sécurité, elle sanctionne. Plusieurs ouvriers ont déjà eu à subir ce genre de discipline bête.

Le système des sanctions est visible aux yeux de la direction... et moins fatigant que de prendre le temps d'essayer d'expliquer aux jeunes embauchés par exemple, les risques du poste. Non, ils préfèrent discutailler de football, le reste, ils s'en moquent.

La mise à pied a été annoncée à notre jeune camarade le lundi soir à 22 h. pour le lendemain ! Ainsi, ils enlèvent toute possibilité de se défendre. Les ouvriers de ce coin-là ont déjà montré qu'ils ne se laissaient pas marcher sur les pieds ; ce genre de choses n'a pour effet que d'allonger la note qu'un jour ou l'autre ces Messieurs devront payer.

(Extrait du bulletin « Lutte Ouvrière » de Peugeot (Sochaux).

WESTINGHOUSE (Freinville)

pas de réintégration après le service militaire

Récemment, un de nos camarades électriciens, qui travaillait à la Westinghouse avant de partir à l'armée, s'est vu refuser sa réintégration dans l'usine, son service militaire terminé.

La direction a prétexté qu'elle n'avait pas d'emploi dans sa spécialité à lui donner.

Cela est un prétexte bidon, car nous savons tous, que si la direction refuse de l'embaucher, c'est parce que notre camarade était connu comme ne se laissant pas faire, et comme ayant des idées avancées.

Toujours est-il, qu'il se retrouve sur le pavé sans un sou en poche. Ainsi, encore une fois, la direction agit selon son bon plaisir.

Quant à nous, nous estimons que ce camarade devrait être réembauché immédiatement et au même salaire, car il y a largement du travail ne serait-ce qu'en ce qui concerne la sécurité !

(Extrait du bulletin *Lutte Ouvrière de Westinghouse (Franconville).*

QUILLERY (Argenteuil)

" vous vous réchaufferez en courrant "

AU début de la semaine dernière, une note de service signée du chef du personnel a circulé dans les ateliers nous avertissant qu'à compter du 8 janvier, tous les ouvriers qui garderaient leurs vêtements de ville pour entrer dans les ateliers, seraient passibles d'un avertissement.

C'est une brimade pure et simple ! En effet les vestiaires sont très éloignés des ateliers. Il y a donc de quoi attraper facilement une mauvaise grippe puisqu'il faut s'exposer au froid plusieurs minutes et en blouse par-dessus le marché ! Et ceci, parce que « telle est la volonté » de la direction.

La maison nous prend vraiment pour du bétail. « Vous vous réchaufferez en courant » a d'ailleurs dit un chef ! Pourtant ces messieurs les chefs peuvent se permettre, eux, d'arriver en pardessus et de l'accrocher dans un coin de l'atelier.

Sommes-nous si différents d'eux pour être traités avec autant de cynisme ?

(Extrait du bulletin « Lutte Ouvrière » de Quillery (Argenteuil).

QUIMPER

les licenciés des Nouvelles Galeries manifestent

IL règnait une agitation inhabituelle à la gare de Quimper le jeudi 8 janvier. Une « personnalité » devait en effet descendre du train de 16 h. 20, un certain Monsieur Guillemot, de son état directeur des « Nouvelles Galeries » de Laval dont dépend le magasin correspondant de Quimper. Les « braves gens » qui s'apprêtaient à l'accueillir n'étaient pas venus là pour l'applaudir, mais bien pour le protéger ; il y avait là les plus beaux fleurons de notre police locale.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que ce digne personnage avait bien besoin, en effet, d'être protégé. Ne murmurait-on pas que les employés licenciés des « Nouvelles Galeries » de Quimper (au nombre de cinquante-deux aux dernières nouvelles) avaient décidé de venir eux-mêmes lui parler du pays ?... Après tout, puisqu'il était venu ici pour rencontrer leurs délégués, il semblait logique qu'il puisse se faire, auparavant, une idée de la combativité du personnel lui-même...

La solution la plus heureuse

Et celle-ci ne se dément pas au cours des semaines ; au contraire, elle tend à s'accroître. Une fois déjà, les employés licenciés s'étaient rassemblés après 18 h 30 sur la place Saint-Corentin, devant « leur » magasin, et avaient, à l'occasion du petit meeting qui avait suivi, brûlé leurs lettres de licenciement. Cette fois, ils décidèrent une manifestation dans les rues de la ville. En arrivant devant l'Hôtel de Ville, on parla de déléguer quelques représentants auprès du maire : une conclusion on ne peut plus traditionnelle à une action qui l'était déjà un peu moins. Mais, comme dit un journal local : « Les employés eurent tôt fait de choisir la solution qui leur paraissait la plus heureuse et ils s'élancèrent tous dans l'escalier d'honneur. »

Chacun comprend maintenant que le problème posé aux « Nouvelles Galeries » est loin d'être limité à ce magasin. Cela est bien exprimé par les affiches qui commencent à couvrir les murs de notre ville. Une première met en accusation la « nouvelle société » de Chaban (nouvelle société = nouveaux gâchis aux Nouvelles Galeries), une autre dénonce le manque de travail, la déportation des Bretons, voire la « colonisation » de la Bretagne.

Et cela ne peut qu'apparaître plus clairement encore au cours des événements à venir. Tandis que se déroulait la manifestation du 8, un représentant de la C.F.D.T. annonçait par exemple que le matin même, sept licenciements avaient été rendus publics dans une entreprise de peinture quimpéroise et que treize autres allaient suivre.

Le souvenir de 1967

La nécessité s'impose d'une action résolue qui grouperait au minimum tous les ouvriers et employés des secteurs où cette série de licenciements est rendue inévitable, inéluctable par la politique d'austérité du gouvernement et la concentration anarchique des capitaux. C'est à Quimper, en 1967, que les agriculteurs finistériens montrèrent le plus nettement leur opposition à la politique paysanne du pouvoir. Si celui-ci n'y prend pas garde, cet exemple pourrait bien sous peu être contagieux.

Correspondant L.O.

vers leur nouvelle société

l'intéressement chez Métox (Paris-XXe)

C'EST une entreprise de 200 ouvriers environ qui fabrique principalement des radars. L'usine est composée de 2 secteurs. D'une part l'atelier mécanique qui comprend une partie montage-pièces détachées, essentiellement occupée par des femmes, la plupart très jeunes. Les salaires y sont si bas (700 F. par mois pour 47 h. de travail par semaine) que les ouvrières n'y restent guère, en moyenne 3 ou 4 mois. L'autre partie de l'atelier mécanique est occupée par les tours et les presses. L'autre secteur est l'atelier élctronique où sont en majorité des câbleurs et des agents techniques.

Les méthodes patronales se caractérisent par un certain paternalisme. Les salaires étant très bas pour la région parisienne, on accorde par rapport aux grandes « boîtes » une certaine « liberté » : il n'existe pas réellement de calcul des temps, pas de brimades sauf exception.

Un paternalisme musclé

Mais ce paternalisme a des revers : une tentative de créer une section syndicale C.G.T. il y a trois ans, a été rapidement tuée dans l'œuf. Dans l'entreprise, on ne licencie jamais quelqu'un, on l'écœure : l'ouvrier visé ne tient pas longtemps, cherche du travail et quitte l'entreprise. Ainsi, jamais d'ennui avec l'inspection du travail. Ainsi, un délégué C.G.T. ne reçut aucun travail à faire pendant un mois et démissionna.

Finalement, le manque de traditions syndicales, la création d'un « syndicat » patronal dénommé « association Metox » a facilement permis le démantèlement de la section C.G.T.

Le coup de l'intéressement

Pourtant, 1969 a été un tournant complet dans le train-train de la direction. Il y eut, en effet, en juin deux débrayages spontanés pour obtenir une augmentation de salaire. Les travailleurs obtenaient une rallonge donnée à la tête du client variant de 6 à 40 centimes de l'heure. Pour la première fois dans la maison, le mécontentement s'exprimait dans une action.

C'est peut-être cela qui amena la direction à réaliser l'intéressement des travailleurs aux bénéfices. Fin décembre, la direction annonçait qu'un accord était intervenu avec... LES délégués de son association. Et de faire passer une note ordonnant de choisir entre deux formules d'intéressement. Soit les sommes sont bloquées dans les comptes-courants pendant cinq ans avec un intérêt de 5 %. (Ces fonds seraient utilisés par le patron pour ses investissements), soit les sommes de l'intéressement seraient placées au Crédit Lyonnais et utilisées à des achats de titres de la Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV). Les travailleurs devaient retourner à la direction la note signée avec mention de la formule « choisie ».

Une réaction inattendue

Mais ce fut la colère dans les ateliers : « *Comment ! ON SE FOUT DE NOTRE G... On ne nous a même pas averti et voilà un accord* » dit, l'un. « *Et qu'est-ce qu'il faut choisir, on ne sait même pas de quoi il en retourne* » dit l'autre. Une pétition passa de mains en mains et fut signée par la majorité des ouvriers. Elle exigeait :

- — que toute espèce d'accord devait d'abord être présenté à l'ensemble des ouvriers.
- — que les modalités de l'« intéressement » devaient être clairement expliquées.
- — que tous les comptes rendus des réunions entre l'association METOX et la direction devaient être affichés.

Qu'elle ne fut pas notre surprise, le lendemain, de lire une note de la direction nous annonçant qu'il n'y avait pas eu d'accord de participation mais... simplement projet ! Alors pourquoi la note à signer ! En outre la direction nous annonçait que les bénéfices de l'année étaient quasi nuls ! ! ! Il était donc hors de propos d'appliquer l'intéressement. Il faut dire que le service commercial de METOX constitue une « autre » société TEXMO tenue par un des fils du patron. Il est donc aisé de reporter les bénéfices d'une société à l'autre.

Mais à se payer de notre tête, l'année 70 pourrait bien réserver à la direction des surprises.

Correspondant L.O.

THOMSON - C. S. F. (Issy-les-Moulineaux)

petits démêlés, grands discours

LA section syndicale C.F.D.T. de la TH-CSF d'Issy (centre Guynemer) vient d'avoir des démêlés avec la direction du centre. Motif : la pose d'un tarifold sur le panneau d'affichage syndical.

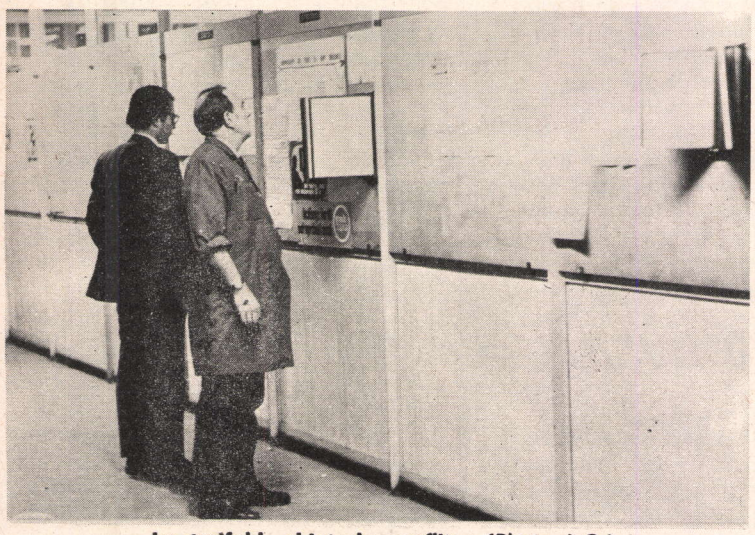

Le tarifold, objet du conflit... (Photo L.O.)

Les faits...

Le 10 décembre, la section CFDT informe le chef du personnel, M. Mazeaud, de son intention d'apposer sur son panneau situé près de l'entrée du 52, rue Guynemer, deux systèmes « tarifold ». Il s'agit, on le sait, d'un socle métallique qui permet l'affichage de documents recto-verso dans dix chemises transparentes mobiles. Ce qui a l'avantage de multiplier la surface d'affichage, sans prendre plus de place. C'est le système en vigueur dans les gares pour les tableaux d'horaires, par exemple.

M. Mazeaud s'y oppose. Passant outre, la CFDT, décide de les installer quand même, et par ailleurs, elle informe l'inspection du travail et son service juridique.

Le samedi 13 décembre (ce jour-là, l'usine récupérait par anticipation le pont de Noël) la direction fait dresser un constat par huissier et le lendemain, sur ordre de M. Mazeaud, le tarifold est retiré.

...et les dires

Dès le lundi, la CFDT réinstalle le tarifold et informe tout le monde.

Quant à la direction, elle fait afficher le constat d'huissier qui explique dans le jargon juridique :

« *C'est pourquoi, j'ai, huissier de justice, susdit et soussigné à même requête, demeure, et élection de domicile que dessus, FAIT SOMMATION, a pris de qualités, comme il est dit ci-dessus, d'avoir immédiatement et sans délais à enlever l'affichage Tarifold susdésigné..*

« *Attendu que.. ont sollicité l'accord de l'employeur pour l'installation... d'un appareil Tarifold à vingt lames,*

Attendu que cet appareil transformait le panneau... sur lequel il était vissé en quarante panneaux,

Attendu que Thompson-CSF a refusé l'apposition...

Attendu que nonobstant ce refus, ledit appareil a été posé...

Attendu que ce procédé transformait ainsi le panneau... en un support analogue aux procédés généralement utilisés à des fins publicitaires ou dans les halls de gare.

Attendu que la société Thomson-CSF entend protéger et maintenir la liberté syndicale qui justifie le droit des syndicats d'adresser des communications au personnel dans le cadre même de l'entreprise.

Attendu qu'il y a extrême urgence eu égard à la présence de la pluralité de sections syndicales dans l'entreprise et de l'égalité qui doit régner entre ces dernières. »

De quoi rire

Un tel monceau d'âneries ne pouvait que faire rire, et à plus forte raison la note finale : à Guynemer le patron se voudrait gardien des libertés syndicales !

Même le syndicat - maison UPE-CFTC n'a rien trouvé à dire ; un seul syndicat a protesté, la CGT, contre le patron et pour se solidariser avec la CFDT.

De fait la direction s'est ridiculisée complètement en assignant la CFDT devant le Tribunal de grande Instance de Paris.

Celui-ci a rendu son jugement le 26 décembre : il a déclaré la plainte de la direction « non fondée » en regard de la loi du 27 décembre 1968 (art. 5).

Et même, si dans cette guéguerre les travailleurs n'ont fait que compter les points, ils n'ont pu que se réjouir de voir la direction s'emmêler les pieds elle-même, tout en appréciant d'ailleurs, une fois n'est pas coutume, l'attitude ferme des délégués.

Correspondant L.O.

PROVIDENCE - ACCIDENT (Paris-9e)

les employés expriment leur gratitude à leur directeur

A la fin de l'année le directeur général de la Providence-Accident a fait valoir ses droits à la retraite. Il invita tout le personnel à « prendre un pot » dans son bureau par la voie d'une note de service où il exprimait son émotion et sa gratitude : « Comme l'un des meilleurs souvenirs de ma carrière, celui de votre confiance, de votre amitié, et des marques de sympathie que vous m'avez souvent témoignées » (à qui s'adresse-t-il ici ?). Je forme les vœux les plus chaleureux pour la prospérité de notre chère compagnie et de ses directeurs particuliers ». (Et la prospérité de notre porte-monnaie ?).

Une quête pour son départ a été organisée dans les bureaux. La récolte a été bien mauvaise. Dans un service de quarante personnes par exemple, on a ramassé 16 francs. Des jeunes demandaient la monnaie à leurs collègues pour mettre 1 centime, sans doute pour exprimer ainsi leur gratitude.

C'est peut-être également pour faire comprendre à ces messieurs qu'ils n'ont pu donner qu'en proportion de leur salaire.

Correspondant L.O.

DESFOSSÉS (Issy-les-Moulineaux)

les négligences de la direction

CHEZ Desfossés, un des plus grands trusts européens de l'imprimerie, qui imprime, entre autres, Paris-Match, **un incendie s'est déclaré le mardi 30 décembre aux rotatives d'héliogravure de l'usine d'Issy-les-Moulineaux. Les rotatives tournent à une vitesse telle (environ 50.000 tours à l'heure) que le papier est un véritable générateur d'électricité statique et risque avec les encres mélangées à des quantités considérables d'essence de provoquer des incendies.**

Cette fois-ci, l'incendie déclaré par une étincelle, dans un encrier, s'est rapidement propagé au sous-sol dans l'encrier du bas. Dans cet encrier, les flammes ont provoqué une véritable explosion et c'est miracle, qu'aucun ouvrier n'ait été à ce moment-là à proximité, car il eût été immanquablement gravement brûlé ou même tué. La quantité d'encre mélangée à de l'essence dans chaque encrier (car dans ce procédé l'encre doit être très fluide) varie entre environ 200 à 400 litres. Chaque machine utilise (pour les plus grandes) près de 5.000 litres d'essence et d'encre. Elles sont alimentées par des réserves placées, dans la pagaille la plus complète, dans des jerricans de 20 litres dans l'atelier même et dans des cuves géantes, contenant des dizaines de tonnes d'essence, installées dans le sous-sol.

Incendie

Dès le début, les ouvriers se sont précipités, extincteurs en mains pour réduire l'incendie dans les deux groupes d'une machine. Ce n'est pas la première fois que cela arrive et ils commencent à connaître ce genre « d'incident ». Mais, en quelques secondes, ils se sont rapidement rendus compte que cela était très sérieux et ont utilisé « les grands moyens », c'est-à-dire les gros extincteurs commandés par une manette et qui inondent littéralement la machine tout entière d'une poudre et qui, en principe, suffisent à maîtriser les flammes.

Pourtant, cela n'a pas suffi car l'incendie s'était propagé dans les gaines d'aspiration. En effet, la direction toujours aussi soucieuse de la sécurité et prévoyante, avait tout simplement oublié, lors de l'installation récente d'un système d'aspiration, de prévoir son arrêt en cas d'incendie. Il fallut démonter les gaines, et les arroser avec des extincteurs à mains. Un ingénieur qui avait eu la malheureuse idée de passer un œil à l'extrémité d'une gaine qu'il tenait dans ses mains reçut, en pleine figure, une décharge de neige carbonique envoyée de l'autre côté du tube.

Il suffirait pourtant de peu de chose pour mettre le feu à tout un quartier. (Photo L.O.)

L'incendie fut maîtrisé au bout de plusieurs minutes. Mais là encore, les ouvriers ont eu chaud. Si l'incendie avait continué, çela aurait été la catastrophe car les réserves des gros extincteurs étaient épuisées.

Ceux à qui l'expérience n'apprend rien

Cela n'a pas empêché la direction de donner l'ordre, sitôt les machines nettoyées, de recommencer le travail.

Il a fallu que les pompiers de l'usine, et le responsable de la « surveillance », pourtant tristement célèbre dans l'usine pour ses qualités de garde-chiourme, protestent, ainsi que des travailleurs, et refusent d'obtempérer. L'incendie pouvait reprendre d'un moment à un autre et les réserves des gros extincteurs étant épuisées, cette fois-ci, c'eût été irréparable.

Les directeurs de l'entreprise ont montré par-là avec quelle légèreté criminelle ils considéraient la sécurité non seulement des travailleurs de l'entreprise, mais aussi de la population de tout un quartier. Car c'est sur une véritable poudrière que tourne en permanence cette imprimerie. Et l'incurie, la cupidité (car il s'agit là de gros sous) des patrons incapables de prendre des mesures techniques propres à supprimer les risques (et ces moyens existent), font qu'une seule étincelle peut malheureusement un jour, déclencher un désastre (rappelons-nous Feyzin) qui peut ravager un quartier.

La Direction a d'ailleurs, semble-t-il, des complices. L'inspecteur du travail de ce secteur, n'a-t-il pas répondu à ce sujet à des responsables C.F.D.T. qu'il connaissait bien des entreprises « pires » que Desfossés et que c'était ça ou pas de travail...

Correspondant L.O.

COMPAGNIE INDUSTRIELLE DES PILES - C.I.P.E.L. - (Elbeuf)

intoxications par le plomb

AUX accus, peu avant Noël, la prise de sang de routine a montré que de nombreux camarades avaient été intoxiqués, même au montage, où il y a d'ordinaire rarement des « plombés ». Il y avait longtemps qu'on n'avait pas vu une telle proportion. Le plus troublant est que ces intoxications sont survenues peu de temps après les transformations faites dans ce secteur « pour améliorer les conditions de travail » !

Le moins que l'on puisse dire, c'est que c'est surtout la productivité que la direction a améliorée. Pour ce qui est des conditions de travail, le nombre des intoxiqués montre l'importance qu'elle a pu y attacher.

L'atelier des Accus est, à juste titre, considéré comme un secteur insalubre. Mais tout ce qu'a trouvé le CIPEL pour nous « protéger » des produits toxiques, c'est de nous fournir des masques, des gants et de nous obliger à toute une série de mesures de sécurité (lavages répétés, douches, brossage des dents, etc...). En cas d'accident, la direction a évidemment beau jeu de montrer qu'une de ces nombreuses mesures n'a pas été respectée.

La seule responsable des intoxications, c'est la CIPEL. Il est en effet plus rentable pour elle de nous coller tout un tas de protections plus ou moins efficaces sur le dos, plutôt que d'installer un système qui nous évite totalement, et sans que nous prenions des précautions particulières, tout contact avec les produits toxiques.

Qu'on ne nous dise pas que c'est impossible. Dans plusieurs industries, atomique et chimique notamment, la plus grande partie des manipulations est faite à distance, sans aucun contact direct avec les produits. Alors pourquoi pas la CIPEL ? Il est certain qu'elle trouverait vite une solution si ses produits devaient être entièrement manipulés à l'abri de l'air.

Un comble

PLUSIEURS camarades intoxiqués ont été en arrêt de travail. Pour la plupart, le taux de plomb était suffisamment important pour être considéré comme maladie professionnelle.

Seulement, au moment de se faire rembourser à la sécurité sociale, ils ont appris qu'ils ne pouvaient être remboursés qu'au tarif des maladies ordinaires. En effet, pour être considéré en maladie professionnelle, il faut remplir tout un tas de paperasses et passer en commission, ce qui fait que les semaines s'écoulent avant qu'on puisse rentrer dans ses frais.

Alors, non seulement on nous fait crever à petit feu en nous faisant avaler des produits nocifs, mais encore, lorsque nous en avons absorbés de trop, nous avons toutes les peines du monde à nous faire reconnaître en maladie professionnelle.

Que s'imaginent ces messieurs ? Où croient-ils que nous avons récolté tout ce plomb ? Peut-être pensent-ils que nous grignotons les conduites de plomb de notre logement, pour voir ce que ça fait ?

(Extrait du bulletin « Notre Lutte » de la CIPEL-Elbeuf).

WESTINGHOUSE (Freinville)

au feu

MERCREDI dernier, un début d'incendie a eu lieu en fin d'après-midi. En effet, à la sortie de la bouche d'aspiration des poussières, se trouvent de nombreux détritus mêlés à l'huile, à la sciure, etc., c'est cet amas de saletés qui a pris feu.

Heureusement, cela a pu être vite maîtrisé, car au-dessous se trouvaient plusieurs dizaines de milliers de litres de mazout.

Ce commencement d'incendie, qui aurait pu mal se terminer pour nous, nous démontre une nouvelle fois que venir travailler, c'est parfois risquer sa vie. D'ailleurs, pendant que le feu commençait à prendre, à aucun moment la direction ne s'est posé le problème de faire évacuer les camarades de la « série » qui travaillaient à proximité du mur où se trouvait la cuve de mazout.

De toute façon, mettre des détritus pèle-mêle est totalement aberrant. Il est vrai qu'un système d'évacuation est coûteux et n'est pas jugé rentable pour la direction ! Alors on se débrouille avec les moyens du bord, et c'est l'accident.

Pour cette fois, il y a plus de peur que de mal, mais sachons en tirer une leçon, et n'attendons pas un nouvel accident.

(Extrait du bulletin *Lutte Ouvrière*, de Westhinghouse (Franconville).

PORT DE MARSEILLE

6 blessés graves en 6 jours

DEPUIS le 1er janvier, il s'est déjà produit :

— Un accident à Port-Saint-Louis où trois dockers ont été précipités à fond de cale et grièvement blessés à cause de la chute d'une palanquée.

— Deux accidents sur le port, le lundi 5 janvier. Un employé des Messageries Maritimes est tombé d'un sabord du « Pierre-Loti » et s'est fracturé le crâne en heurtant le quai. Et deux dockers ont été blessés au poste 7.

Dans la première semaine de janvier, il y a donc eu six camarades gravement blessés à Marseille et Port-Saint-Louis, ce qui fait un par jour en moyenne.

Quand donc arrivera-t-on à imposer aux patrons qu'ils ne se conduisent plus comme des assassins ?

(Extrait du bulletin Lutte Ouvrière *du port de Marseille.)*

P.T.T. : ce n'était pas la fête pour tout le monde

Si Noël et le Nouvel An ont été pour beaucoup synonymes de fêtes et de congés, ne croyez pas qu'il en a été ainsi pour tout le monde.

Dans les services publics, et en particulier les P.T.T., c'est au contraire une période de surcroît de travail, non seulement par le rythme, mais aussi par la durée.

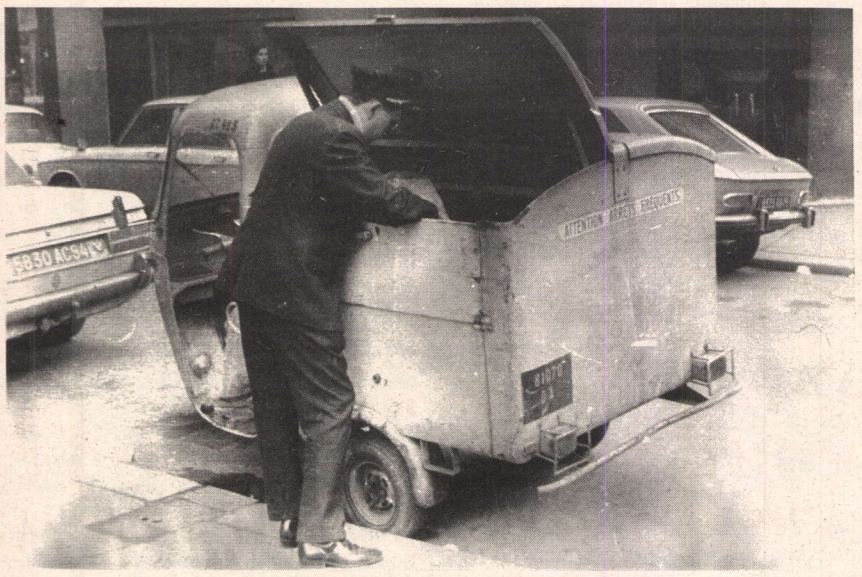

Le service du public est un bon prétexte...
(photo L.O.).

Ainsi, au centre de la rue de Grenelle (centre de répartition des télégrammes) ; à l'approche des fêtes, il devenait impossible de prendre *même* la journée de repos hebdomadaire à laquelle nous avons droit. Certains employés ont travaillé pendant deux à trois semaines d'affilée, sans jour de repos !

Rien d'étonnant quand on sait, par exemple, qu'à la boullisterie (répartition des télégrammes), travaillaient, il y a quelques mois seulement, une cinquantaine de personnes : maintenant, il n'y a plus qu'une trentaine d'employés pour assurer un service égal sinon plus important ! On comprend dès lors qu'il soit difficile d'obtenir un congé ou des services plus réguliers.

Bien sûr, les jours de repos ne sont pas perdus : ils sont récupérables (pour les jours de Noël et du 1er Janvier, nous « avons le droit » d'être payés, ce qui est un moyen comme un autre de nous faire faire des heures supplémentaires) ; mais les heures à récupérer peuvent s'accumuler sans que l'employé puisse les prendre pendant toute une période, la récupération n'étant pas automatique pour la semaine suivante mais laissée au gré de l'administration. Les demandes de congés compensateurs déposées peuvent être refusées.

En temps ordinaire, ce système de cumul des heures intéresse une partie du personnel, les jeunes venus de province surtout qui ne pourraient pas rentrer chez eux pour un seul jour ; mais on comprend qu'en période de fête les employés préfèreraient prendre leurs congés au moment où ils y ont droit !

Certes, les télégrammes doivent être acheminés en toutes circonstances, même en période de fêtes ; mais il est inadmissible qu'on oblige ainsi des employés à venir travailler. Si l'administration offrait des compensations suffisantes — par exemple, deux journées de repos pour une journée de fête travaillée — elle trouverait probablement des volontaires.

Mais cela nécessiterait du personnel supplémentaire, or les restrictions du budget ont pour effet de diminuer les effectifs des employés.

De plus, maintenant que les fêtes sont passées, l'administration se débarrasse des congés en retard, sans se préoccuper des préférences des employés qui peuvent ainsi se trouver en congé un jour ou deux au milieu de la semaine.

Les employés sont mécontents et veulent que ce système change. Pourtant, le silence règne du côté syndical, que ce soit de la C.G.T. majoritaire ou de F.O...

En attendant, les postiers doivent subir le bon vouloir de l'administration.

Correspondant L.O.

les raisons du retard du courrier

Au moment des fêtes de fin d'année, au tri postal Paris-Montparnasse, sont arrivées deux millions d'enveloppes vides provenant des chèques postaux.

De ces enveloppes qui portaient l'adresse de chaque personne ayant un C.C.P., nous devions sortir celles qui ne possédaient pas le numéro minéralogique et portaient encore le nom du département pour y mettre ce numéro et refaire ainsi les adresses.

Ce travail supplémentaire, qui n'est nullement le travail habituel qui doit être effectué dans les centres de tri, est survenu avec l'accroissement de courrier traditionnel en fin d'année, et nous ne pouvons tout faire à la fois. Et, bien entendu, le nombre des employés du tri (deux cents environ pour ce travail) n'a pas été augmenté pour autant.

Aussi, malgré les chefs qui disaient d'accélérer les cadences, le courrier n'a pu que prendre du retard.

A qui la faute de la pagaille ?

Correspondant L.O.

POUR LES GARDIENS DE GARAGE

56 heures de présence 40 heures payées

DANS la convention collective nationale des métallurgistes (dont la C.G.T. est signataire) on peut s'informer que des « dispositions particulières », permettent aux patrons des garages de ne payer que 40 h. pour 56 h. « de présence » pour les gardiens de nuit et de jour et pour les garçons de garage. De même que pour les pompistes 40 h. payées pour 42 h. Quant aux heures supplémentaires des gardiens, les patrons n'en payent que 6 h. pour 8 h. effectuées.

Ces patrons justifient ce temps de travail impayé, en argumentant que les gardiens ou les pompistes, n'assurent que des heures « de présence » ou sont plusieurs heures sans effectuer de travaux. Ce qui n'est absolument pas le cas. Les définitions des travaux à exécuter par ces ouvriers sont extrêmement multiples et vagues. Par exemple, un gardien-laveur peut avoir à surveiller l'établissement, recevoir la clientèle, laver les voitures, répondre aux appels téléphoniques, effectuer des encaissements... Pour les garçons de garages et pompistes ces activités sont encore plus diverses, distribution de carburant, vente d'accessoires, réparation de roues, rangement, nettoiement, lavage, graissage, encaissement...

On peut voir d'après ces travaux que doivent effectuer ces ouvriers, qu'ils n'ont pas beaucoup de chance de rester les bras croisés. Il est d'autant plus facile à ces employeurs d'exploiter ces ouvriers, que ceux-ci sont isolés d'où la difficulté de s'unir pour agir en commun. D'autre part les syndicats ne se prononçant pas pour l'union de l'ensemble du personnel dans la lutte, ces travailleurs sur le plan de l'entreprise même se sentent isolés.

Ces travailleurs, même s'ils n'effectuent qu'un temps de présence, doivent exiger que celui-ci leur soit payé entièrement. Car tant qu'ils sont sur leur lieu de travail ils ne disposent pas des temps morts, d'ailleurs irréguliers et imprévisibles, qui se produisent.

D'ailleurs même en payant entièrement ces heures le patron ne paye jamais le travail à sa valeur réelle, puisque c'est de ce travail impayé que le patron tire ses bénéfices.

Correspondant L.O.

le travail intérimaire à l'aéroport d'Orly

A l'aéroport d'Orly existe une agence de travail intérimaire, le Bis, chargée de compléter les équipes de manutention d'Air France.

Pour trouver du travail, il faut arriver le matin à 6 h 30, et être parmi les premiers. En effet, tous les matins, c'est la même « course au travail ». L'aéroport ne demande en effet des travailleurs intérimaires que la veille au soir ou le matin même, et il est absolument impossible de savoir si l'on va trouver du travail ou pas. C'est-à-dire que tous les matins, la queue se forme dans le bureau, mais que jamais personne n'est sûr d'être embaucher.

Le travail de déchargement des avions est également assez pénible. On travaille huit heures par jour, plus une heure de pause, mais cette heure de repos, on ne peut savoir à quelle heure on va la prendre. Tout dépend des avions : parfois ce sera à 11 heures, parfois à 14 heures ! Bien sûr, l'intérim permet d'avoir quelques avantages, notamment sur le salaire : au lieu de 3,19, on touche 3,35 F de l'heure.

Mais ceci ne compense pas cela.

Correspondant L.O.

PEUGEOT (Dijon)

quand les syndicats craignent le choix des travailleurs

Il y a deux mois, le bureau syndical C.G.T. de l'usine Peugeot-Dijon (1.200 personnes) refusait de présenter aux élections de délégués du personnel, un de ses syndiqués, le trouvant sans doute trop « gauchiste ».

Les syndicats refusent un candidat « gauchiste »

Sur ce refus, aucun syndiqué C.G.T. ne fut consulté.

Mais devant cette attitude, un peu plus de cent cinquante travailleurs signèrent une pétition dans laquelle il était demandé à la C.G.T. de bien vouloir le présenter.

De cette pétition, le bureau syndical ne tint aucun compte, et se contenta de répondre, deux semaines plus tard, dans un long tract, que les élections sont l'affaire du syndicat... et de lui seul !

Comme le bureau C.G.T. n'a jamais convoqué une assemblée générale des syndiqués, il est à croire qu'il s'identifie tout bonnement à la section syndicale tout entière.

Par la suite, l' « exclu » de la C.G.T. s'adressa aux autres organisations syndicales, C.F.D.T. et F.O., qui refusèrent également de le présenter, malgré le soutien de cent cinquante de ses camarades de travail !

Aux élections, plus d'abstentions et de bulletins nuls

On voit que là aussi, on ignore totalement le sens de la démocratie ouvrière.

Mais pour certains travailleurs de Peugeot, ce mépris de la démocratie ouvrière n'est pas aussi facilement accepté, le résultat des élections en est une preuve.

En effet, habituellement, les élections se passent dans le calme le plus complet, peu de travailleurs s'abstiennent, peu de travailleurs votent nul, la C.G.T. est majoritaire et obtient normalement ses cinq sièges.

Or, les élections de décembre 69 vont être beaucoup plus agitées. Des étiquettes vont apparaître dans certains ateliers appelant à voter nul ou à s'abstenir pour protester contre l'attitude antidémocratique des syndicats. Au dépouillement, les syndicats (un peu affolés !) refusent tous témoins. Des bruits courent : de nombreux bulletins sont rayés dans tous les sens. Les résultats ne seront définitivement affichés que quatre jours plus tard.

Et si, en 68, sur 967 inscrits on pouvait dénombrer 105 abstentions — 20 bulletins blancs et 45 bulletins nuls —, en 1969, on compte 170 abstentions, 70 bulletins blancs, 80 bulletins nuls. Trois cent vingt travailleurs n'ont donc pas pris part aux élections, cent cinquante de plus donc qu'en 68, et ont exprimé par leurs abstentions leur volonté de voir respecter la démocratie ouvrière.

Quant à la C.G.T., elle a perdu un siège.

Correspondant L.O.

C. C. A. F. R. P. (Paris-XVe)

on purge

DANS le cadre du renforcement syndical, la C.G.T. vient de procéder « démocratiquement » au retrait des responsabilités de deux camarades au sein de son appareil. Tous les motifs invoqués avaient trait à l'attitude de ces militants au cours de la récente grève des techniciens.

Si l'on se souvient qu'une attitude non conforme à celle de la direction du syndicat avait déjà permis trois exclusions, les nouvelles mesures portent ainsi à cinq le nombre de sanctions consécutives à la grève ; on aura une petite idée des dégâts que peuvent produire les moindres mouvements chez cette « vieille-dame-bien-respectable » qu'est la C.G.T.

A moins que ces messieurs pensent que ce genre de pratiques « épuratives » renforcent au contraire leur appareil ?

(Extrait du bulletin *Lutte Ouvrière* de la Caisse Centrale d'Allocations familiales, Paris-14e.)

la C.F.T. reconnue représentative par les tribunaux à défaut de l'être par les travailleurs

PAR deux fois en un mois, le tribunal d'instance de Bordeaux a consacré la représentativité de syndicats affiliés à la C.F.T. (Confédération Française du Travail). La C.F.T. est une organisation de jaunes qui regroupe un ramassis de syndicats du type S.I.S.C. de Citroën, soi-disant indépendants, en fait partisans d'une collaboration totale avec le patronat... au point de lui servir souvent de troupes de choc contre les ouvriers contestataires.

Dans l'entreprise Bois Africains de Bègles la représentativité de la C.F.T. qui avait remporté 6 sièges sur 14 aux élections de délégués du personnel auxquelles elle venait de se présenter pour la première fois, était contestée par la C.G.T. A Esso-Standard la direction refusait les candidatures C.F.T. aux élections de délégués au comité d'établissement, la représentativité de la C.F.T. étant contestée cette fois par le syndicat F.O.

Une loi qui restreint les droits des travailleurs...

La justice a tranché : ces deux syndicats sont reconnus « représentatifs ». Ils peuvent donc bénéficier de tous les privilèges légaux attachés à cette reconnaissance. Le principal de ces privilèges est le monopole de la représentation du personnel dans l'entreprise : délégués du personnel, délégués du comité d'entreprise. C'est un loi du Ministre-communiste Ambroise CROIZAT, votée en 1946, qui leur reconnait ce privilège. Eux seuls peuvent présenter une liste qui est ensuite seulement soumise à l'approbation du personnel.

Cette loi, antidémocratique, en retrait sur la situation de 1936 où n'importe quel salarié pouvait représenter ses camarades de travail avait été présentée, à l'époque, par la CGT comme une garantie pour les travailleurs. Trop bêtes sûrement pour choisir eux-mêmes leurs délégués, ils risquaient de tomber entre les mains d'agents du patron. C'étaient aux organisations traditionnelles que devait donc revenir leur représentation exclusive.

...mais qui ne gêne pas les patrons

En fait, si cette loi a institué un monopole syndical sur la classe ouvrière, et c'était son but caché, elle ne l'a en rien « protégée » d'éventuelles organisations pro-patronales. En effet, en dehors des grandes centrales syndicales reconnues représentatives actuellement, la CGT, la CGT-FO, la CFDT, la CFTC et la CGC, la reconnaissance est laissée à l'appréciation de la Direction, et en cas de contestation à celle des tribunaux. Aussi, certains patrons ont-ils tout simplement créé leurs propres syndicats dont l'un des plus connus et des plus anciens est le syndicat indépendant **SIMCA**.

Les critères de représentativité sont flous au possible : les effectifs, l'indépendance, les cotisations, l'expérience et l'ancienneté, l'attitude patriotique pendant l'occupation... Aucun seuil n'est fixé pour les effectifs ou les cotisations si bien qu'on peut accepter ou refuser n'importe qui.

C'est pourquoi aujourd'hui le tribunal de Bordeaux peut déclarer que les syndicats indépendants répondent à ces critères. La CFT, qui vient de tenir son congrès, n'affirme-t-elle pas qu'elle a 250 000 adhérents ? Qui peut le vérifier ? Il est vrai que dans certaines entreprises, comme Citroën ou Simca, ces problèmes d'effectifs sont simplifiés par la direction et la chiourme qui font pression sur les catégories défavorisées de travailleurs pour qu'ils prennent leur carte à la CFT, à laquelle les chefs sont déjà affiliés pratiquement d'office, et qui sait par contre si la CGT, à l'origine de cette loi, ne risque pas un jour, si un durcissement s'opérait de se trouver tout à fait légalement dépossédée de sa représentativité pour « manque d'indépendance » ?

Cette loi n'empêche en rien les organisations « syndicales » anti-ouvrières de se créer. Les jugements du tribunal de Bordeaux le prouvent une nouvelle fois. Tout au plus, elle freine une tentative éventuelle de création de nouveaux syndicats qui ne seraient pas dans la poche des patrons ou du gouvernement et surtout empêche toute représentation directe des travailleurs.

CITROËN

le syndicat " indépendant " généreux à bon compte

COMME chacun sait, le pont de Noël était le cheval de bataille du S.I.S.C. et en somme il faudrait remercier les indépendants du « cadeau » que nous a octroyé la direction grâce à leur action « revendicative ». Mais avant de congratuler les amis de Thomas, il faut y regarder de plus près. Car si ce pont a présenté des avantages pour certains d'entre nous, la direction n'a rien perdu dans cette affaire. Bien au contraire. Car le pont de Noël a aussi signifié des heures supplémentaires ou du travail le samedi avant la quinzaine de Noël. En clair, de la fatigue supplémentaire et deux jours de repos consécutifs (samedi et dimanche) qui sautaient.

Cela a signifié pour d'autres, ceux qui n'ont pas accepté les « heures supplémentaires - récupération anticipée », une paie amputée des jours non récupérés et même, pour ceux d'entre nous qui travaillent en équipe, la suppression de la prime hebdomadaire.

Voilà le fameux cadeau des indépendants et de la direction.

Ces résultats sont à la hauteur de la « lutte » engagée par les rudes « combattants » du S.I.S.C.

(Extrait de *L'Internationale*, bulletin édité par des travaileurs de Citroën (Paris).

FEUILLETON

LES BOUTS DE BOIS DE DIEU

(BANTY MAM YALL)

ROMAN DE

SEMBENE OUSMANE

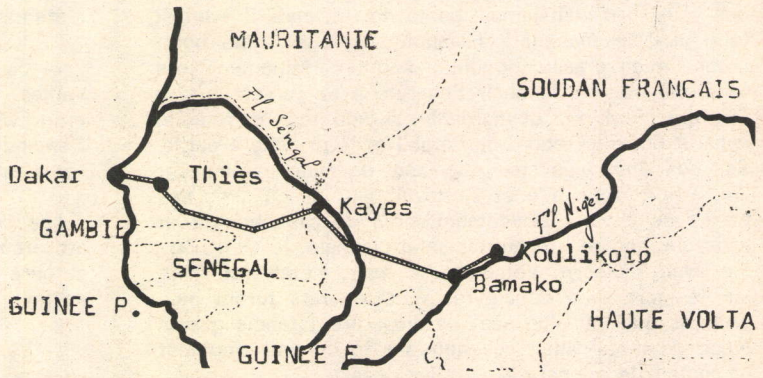

La ligne du Dakar - Niger dans l'A.O.F. de 1947

CHAPITRE IX

Thiès - Sounkaré

Résumé des chapitres précédents. — Les « Bouts de Bois de Dieu » nous font revivre la longue grève de 6 mois (1946-1947), au cours de laquelle les cheminots du Dakar-Niger essayèrent d'imposer à l'administration coloniale l'égalité du statut entre les travailleurs africains et ceux d'origine européenne.

Les « Bouts de Bois de Dieu », ce sont précisément ces hommes qu'une antique superstition empêche de dénombrer autrement.

Le roman nous transporte tour à tour aux différents points chauds de la ligne : à Dakar, à Thiès, et à Bamako.

Nous revoici à Thiès, plusieurs semaines après les fusillades qui marquèrent le début de la grève.

■

LORS de la fusillade devant l'entrepôt, Sounkaré, le gardien chef, s'était esquivé dès les premiers coups de feu et, toute la nuit, il était resté aux aguets. Au fond de lui, il s'était réjoui de la façon dont avaient été traités les ouvriers. Il attendait leur retour pour pouvoir leur annoncer : « Je vous l'avais bien dit. » Son infirmité, son isolement le rendaient amer et vindicatif.

Il lui restait une petite provision de riz. Aussi durant les deux semaines qui suivirent la bataille de rues, ne vit-on pas dehors son nez écrasé. Il vivait seul dans l'immense dépôt où il habitait une cabane faite de plaques de tôles et de planches, adossée au mur des ateliers. A l'intérieur, il y avait un lit construit à l'aide de vieux morceaux de caisses et recouvert de vieux sacs à charbon. Outre ce grabat, une autre caisse sur laquelle étaient posés deux livres arabes, une écuelle et un chapelet, constituait tout le mobilier. Dans un coin, pendaient deux longs boubous attachés à un clou. La porte était fermée par un sac décousu.

Sounkaré était assis sur le lit, sa jambe impotente étendue devant lui, son torse penché comme un bateau qui prend du gîte, sa canne à portée de la main. Il avait beaucoup vieilli pendant ces semaines, le vieux gardien, il était presque méconnaissable : ses prunelles avaient blanchi, le visage envahi de rides était fripé comme une figue desséchée, les grosses oreilles semblaient vouloir se détacher du crâne et la peau avait pris un ton grisâtre. Cette solitude absolue le rongeait. Ce n'est pas qu'il eût l'habitude de recevoir de nombreuses visites, seuls de vieux travailleurs, ceux de sa génération, venaient le voir de temps en temps. Mais peu à peu le temps avait joué son rôle, il avait fauché les anciens.

Sounkaré se leva, prenant appui sur sa canne et sur le rebord du lit. Il enfila ses babouches usées d'où dépassaient deux talons à la peau blanchâtre et craquelée. Courbé en deux, la tête lourde, le ventre vide, il avançait, comme guidé par ses propres pas. Lorsqu'il se redressa pour souffler un peu, il s'aperçut qu'il était arrivé dans le hall des machines, vaste hangar rectangulaire aux larges fenêtres, encombré de tours, de fraiseuses, de raboteuses, de lampes à souder et de bien d'autres machines dont il ne connaissait même pas le nom. Tout était parfaitement immobile, et de cette immobilité se dégageait une impression d'immense tristesse. Le silence était absolu. Sounkaré n'entendait d'autre bruit que celui de sa propre respiration. Il promena lentement ses regards sur les machines mortes et vit que les araignées avaient déjà tissé d'immenses et épaisses toiles des courroies aux volants, des ampoules électriques aux manivelles. Il renifla et ne perçut que la senteur froide de l'acier et du fer ; l'odeur humaine de la sueur avait disparu. Là, avaient œuvré des centaines d'hommes. Comme en un rêve, il lui sembla entendre des cris, des appels, des chants entrecoupés par le martèlement des outils ou les explosions des moteurs, le bruit rendait la vie à l'atelier, les corps chauds exhalaient de nouveau leur puissante odeur. Puis la vision s'effaca, les roues dentées, les pistons, les arbres à cames, les bielles, les mâchoires des étaux reprirent leur immobilité. Le vieux gardien sentit son cœur se serrer. Tant de liens l'unissaient à ce métal endormi.

Par les fenêtres entraient quatre rayons de soleil, deux s'étaient plantés obliquement sur le sol cimenté où étaient demeurés des tas d'ordures et des pyramides de copeaux de fer, deux autres sur les établis. Une lueur vive attira le regard de Sounkaré ; un rayon dans lequel dansaient des myriades de poussières éclairait en plein un tube de cuivre encore enfermé dans les pierres d'un étau. Le gardien s'approcha : sur la nappe de poussière graisseuse qui recouvrait l'établi, on voyait des traces de petites pattes. « Il y a des rats, murmura-t-il, si je pouvais en attraper un, je le mangerais ! » Puis il reconnut l'établi : « C'est la place de Yoro, ce rouspéteur. J'ai bien connu son père... » Il appuya ses reins contre le bois dur : « Comme je vieillis ! J'ai vu installer toutes ces machines. Elles auront toujours l'avantage sur nous, on les répare, on les refond, on les renouvelle. J'ai connu celles qui ont précédé celles-ci, c'était le temps où la ligne qui venait de Dakar s'arrêtait ici ; on disait alors que la Fumée de la Savane irait jusqu'à Bamako et personne ne le croyait. Mais avec les hommes aux oreilles rouges, il ne faut jamais jurer de rien ! Mon père ne m'a-t-il pas raconté l'histoire de Mour Dial, plus connu sous le nom de Gagne ? Celui-ci s'était farouchement opposé à ce que les rails de la nouvelle ligne traversent son domaine dont il tirait un bon revenu grâce au droit de péage qu'il imposait aux passants. Mais les hommes aux oreilles rouges se moquaient bien de l'autorité de Gagne ! Leur chef, celui qui portait sur la tête un bonnet rond avec un croissant de cuir noir au-dessus du front pour se protéger du soleil, fit monter ses soldats dans les wagons. Arrivés sur les terres de Gagne, ils tirèrent des coups de fusil et du côté de chez Gagne il y eut des corps étendus sur le sol car les coups de feu ne partaient que d'un côté. Gagne fut arrêté et emmené d'abord à Saint-Louis puis à Dakar dans la grande chambre à palabrer des toubabs. Ceux qui avaient vu cette chambre disaient qu'elle était toute rouge. Puis on ne parla plus de Gagne, sinon la bouche collée à l'oreille du voisin et nul ne sut ce qu'il était devenu.

Le flot des souvenirs s'arrêta et Sounkaré s'aperçut que malgré l'heure et les rayons du soleil, il avait froid ; un liquide glacé semblait circuler dans sa colonne vertébrale. Cela lui rappela un autre souvenir. Quelques nuits auparavant alors que le sommeil le fuyait et qu'il méditait sur sa couche en proie à la faim, une sorte de prière lui était montée du cœur. « Seigneur, avait-il dit, Seigneur qui m'aimez, me voici seul à poursuivre ma route. Après avoir tant souffert, voilà que je ne suis encore qu'au début de ma peine. Suis-je donc damné ? O Dieu, que faites-vous pour moi ? Vous n'empêchez ni le méchant d'agir ni le bon de s'écrouler sous le poids de son fardeau de misère et par vos commandements vous arrêtez le bras du juste qui se lève pour réparer l'offense. Existez-vous vraiment ou n'êtes-vous qu'une image ? Nulle part, je ne vous vois vous manifester. Seigneur, vous êtes le Dieu de la Providence, vous m'avez accordé votre grâce, est-ce moi qui n'ai pas coopéré ? Pardonnez-moi et agissez, Seigneur, car j'ai faim, j'ai vraiment faim. Seigneur qui m'aimez, agissez en ma faveur, car je mérite votre secours. » Sounkaré avait arrêté là ses litanies mais de toute la nuit il n'avait pu s'empêcher de penser à la mort. Au moindre souffle de ce vent qui venait balancer le vieux sac servant de porte, il sursautait. Comme cette nuit avait été longue, comme la pensée de sa fin prochaine l'avait hanté ! Le souvenir de cette nuit fit renaître les frissons qui glaçaient son dos et ses reins, et il lui sembla que le silence qui l'entourait dans le vaste atelier désert était soudain parcouru par un souffle venu d'un monde éteint. Sounkaré frissonna de nouveau, car, cette fois, il venait de penser à la première grève de Thiès, celle de septembre 1938. Il revit les cadavres obscènes éparpillés sur la place, les flaques de sang que le vent avait séchées, le sol jonché de babouches, de sandales, de chaussures de tennis, de casques blancs ou kaki, de fez, de chéchias. Et voici que maintenant les fils de ceux-ci font la grève à leur tour. On les brime, on les frappe, on les affame et ils tiennent. Comme tout cela est étrange, vraiment étrange ! Sounkaré ne comprenait plus, il était pourtant un des plus vieux employés de la Compagnie. On le blaguait souvent car il se trompait toujours dans les chiffres lorsqu'on lui demandait depuis combien de temps il était au Dakar-Niger. Etait-ce trente-cinq ou cinquante ans ? Durant toute sa jeunesse et son âge mûr, il avait travaillé sur la ligne, puis un gardien étant mort au dépôt, on lui avait offert la place. De cela il était toujours resté reconnaissant à la Compagnie, car le poste avait bien des avantages. Mais maintenant, qu'allait-il advenir de lui ? Non que le vieux gardien se fût jamais soucié du lendemain, à l'école coranique on lui avait appris à vivre dans le présent et à laisser l'avenir aux mains de Dieu, on ne lui avait enseigné qu'une chose sûre : qu'il revivrait après sa mort et pourtant la mort l'effrayait.

Soudain, Sounkaré sursauta. A l'extrémité de l'établi, un rat venait d'apparaître, un rat gros comme l'avant-bras d'un homme. Il eut aussi peur que le gardien et

(Suite page 20)

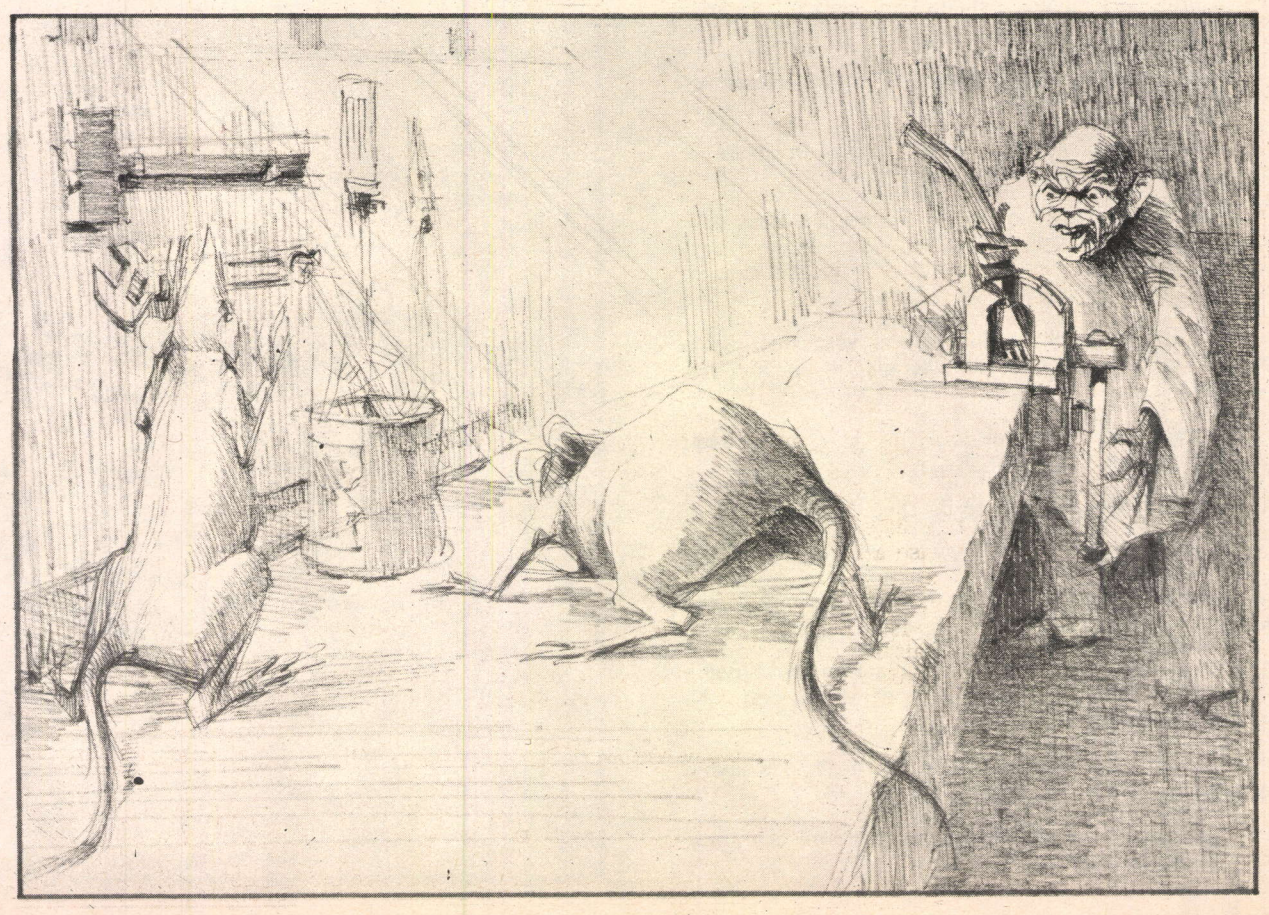

FEUILLETON

s'arrêta net, le museau pointé. Soukaré ne le quittait pas des yeux. Il n'avait jamais goûté de rat, mais il avait si faim qu'il le mangeait d'avance. Il avait une belle croupe, bien grasse. Bouilli, il serait certainement très tendre et, dit-on, la chair des rats a un fumet un peu fort qui n'est pas désagréable. A son tour la femelle apparut entre le rebord de l'établi et la planche à outils. Son poil était plus clair que celui du mâle. Assise sur son arrière-train, elle se nettoyait le museau avec ses pattes de devant. Doucement, presque sans bouger et sans que son regard quittât celui du mâle, le vieil homme avait desserré l'étau et sa main s'était refermée sur le lourd tube de cuivre. Mais les rats furent plus prompts que lui, d'un saut ils disparurent tandis que la pièce de métal allait rebondir sur le ciment, troublant un instant le silence de l'atelier désert.

Avec un soupir, Sounkaré reprit son chemin, s'appuyant plus lourdement sur sa canne. Il se souvenait d'avoir été chez Dieynaba, la vendeuse du marché. Depuis des années il prenait pension chez elle et faisait presque partie de la famille. Tantôt il payait les repas, tantôt les apprentis les lui apportaient au dépôt et il payait alors en donnant en échange des fagots de bois qu'il confectionnait le soir en coupant de vieilles planches et dans lesquels il cachait de temps en temps une bouteille d'huile dérobée à l'atelier. Depuis la grève, il faisait sa cuisine lui-même, du riz, rien que du riz et maintenant le riz lui-même était épuisé. Personne n'était venu lui apporter la moindre bouchée, personne n'était même venu le voir. « Je suis abandonné, pensait-il, comme un vieux chien qui ne vaut plus qu'on le nourrisse. »

A l'ombre du wagon de marchandises qui leur servait de demeure, trois femmes devisaient, entourées de bambins. A quelques pas d'elles, Maïmouna l'aveugle, assise à la façon des chameliers, chantonnait de sa voix triste une de ses éternelles complaintes. Dieynaba mordillait le tuyau de sa pipe en écoutant sa voisine, une grande femme très noire de peau, aux oreilles déchiquetées à l'ancienne mode.

— Il ne reste plus à manger que pour ce soir : un kilo de riz pour douze Bouts de bois de Dieu dont huit en jeune âge. Les secours du comité ne sont pas suffisants. — Elle releva un bord de son mouchoir de tête et plongea les doigts dans sa chevelure. — Ah, ces poux !... — Puis elle ajouta : — Il paraît qu'il y a des marchands qui viennent de Diourbel, on dit qu'ils ont du riz, seulement nous n'avons plus d'argent. Je me demande pourquoi on ne donne pas davantage à ceux qui ont plus d'enfants. Ce n'est pas juste, Dieynaba.

— Je ne sais plus ce qui est juste ou ce qui ne l'est pas. Ça devient aussi difficile que de séparer l'eau froide de l'eau chaude dans un même récipient. J'ai vu Samba N'Doulougou, il m'a dit que pour le moment il ne pouvait rien faire. Les sous qu'ils ont eu de *Tougueul* (1), du Dahomey, de la Guinée et d'un autre pays dont j'ai oublié le nom, sont finis. La caisse est vide. Pour la dernière distribution, c'est Bakayoko qui a envoyé les fonds de Kaolack. Si nous ne recevons rien, les hommes devront reprendre, voilà tout ce que je sais.

— Moi, j'aimerais bien que les poux se mettent en grève, dit la grande femme.

— Achète de la poudre chez le Syrien, elle est bonne.

— Bonne ou pas bonne, je n'ai plus d'argent.

C'est à ce moment que le vieux gardien apparut. Etonnées, les trois femmes le fixèrent. Elles avaient complètement éliminé Sounkaré de leurs préoccupations, elles avaient même oublié son existence. A sa vue, elles rectifièrent l'arrangement de leurs pagnes.

— Cette assemblée est-elle en paix ? demanda l'homme.

— Paix seulement, répondirent les trois femmes ensemble.

— *Alham Doulilah* (Dieu merci), ajouta Sounkaré et avec peine il s'assit à terre près d'elles.

Gênées par cette présence, les femmes s'étaient tues. Elles se regardaient l'une l'autre, puis les deux plus jeunes se levèrent, entrèrent dans le wagon laissant Sounkaré et Dieynaba en tête à tête.

— Hé, Baye Sounkaré, les choses vont mal, dit la marchande sur un ton de timidité qui ne lui était pas habituel.

Désorienté par cette attitude, le gardien répondit gauchement :

— C'est la vie... la volonté de Dieu.

Puis il rota.

Dieynaba le regardait bien en face et Sounkaré baissa les yeux.

— Baye Sounkaré, dit-elle, il n'y a rien ici, à peine un kilo de riz pour toute la maison et tu sais que nous sommes nombreux.

Le gardien avait compris. On le renvoyait. Ses lèvres se pincèrent :

— Je peux attendre, Dieynaba, et peut-être pourrions-nous partager un peu de ce riz ?

La femme se leva, l'ombre de sa silhouette massive s'étendit sur Sounkaré :

— Je n'ai pas assez pour tout le monde. Toi, tu travailles, tu n'as pas quitté le dépôt. Les hommes sont en grève, toi non. Que fais-tu de l'argent que tu gagnes ? Demande à Missé Dézean qu'il te donne de quoi t'acheter à manger !

Les derniers mots, dits d'une voix forte et dure, attirèrent les autres femmes qui sortirent du wagon et entourèrent le vieillard. Prenant appui sur sa canne, il se leva lentement.

— Va voir les hommes, dit encore Dieynaba, ils sont au syndicat !

Sounkaré essaya de presser le pas, mais il faisait chaud et il se sentait de plus en plus faible. Son ventre était douloureux, ses jambes le portaient à peine. Il traversa le marché et songea qu'il n'avait jamais vu autant de mendiants à Thiès. Il en croisait à chaque pas, des éclopés, des lépreux, des enfants nus. Il aurait voulu faire comme eux : tendre la main au pied d'un arbre. Quelle honte pour lui, le plus vieil ouvrier de la Compagnie !

Enfin, il arriva à la boutique d'Aziz, derrière la place de France. Mais dès qu'il franchit la porte, celui-ci s'écria :

— Yalla ! Assez de nécessiteux pour aujourd'hui ! Non, non, n'entre pas !

Aziz était attablé derrière le comptoir en compagnie de son beau-père et de son épouse qui, à la vue du vieillard, se couvrit le visage d'un voile de mousseline.

Comme Sounkaré ne bougeait pas du seuil, le Syrien cria de nouveau :

— Yalla ! Ayez pitié de moi ! Je ne suis pas le seul marchand de Thiès, va ailleurs !

Mais le vieux gardien n'avait d'yeux que pour le beau-père du boutiquier. Le gros homme s'empiffrait littéralement et mettait dans sa bouche d'énormes bouchées d'une pâte verte qu'il enfonçait d'un coup de pouce avec un morceau de pain. Comme un chien assis près d'une table, Sounkaré suivait du regard le mouvement de la main, le va-et-vient des mâchoires, le gonflement des joues. Après avoir léché son assiette, le mangeur introduisit son petit doigt au fond de sa bouche et, de l'ongle, gratta dents et gencives. La Syrienne qui, à l'abri de son voile, avait observé Sounkaré, dit quelques mots dans sa langue. Le gros homme arrêta son geste et rota. Aziz se leva, contourna le comptoir, prit le gardien par les épaules et le mit dehors.

Sounkaré se trouvait seul. Il n'était pas loin du siège du comité de grève, mais il hésitait à y aller de peur d'essuyer un troisième affront. Des picotements brûlants lui montaient des reins, parcouraient ses épaules, descendaient le long des bras puis jusqu'aux extrémités des doigts. Deux fois, il faillit perdre sa canne. « Ce serait la fin », pensa-t-il. Il fit une pause à l'ombre d'un manguier et reprit sa route. Comme des vols de mouches, des souvenirs, des images dansaient autour de lui et l'importunaient : son enfance heureuse, douce comme un tissu de soie, son mariage arrangé par son père, les économies patiemment assemblées sur ses premières paies en vue de la dot à verser... Puis ç'avait été cet accident imbécile : un retour de flammes qui l'avait fait bondir hors de la locomotive. Il s'était cassé une hanche. Pendant des mois, les rebouteux l'avaient soigné, tout l'argent y était passé — de plus l'accident l'avait rendu impuissant. « Mourir sans laisser personne derrière soi, personne pour porter ton nom, ta lignée qui s'arrête avec toi... »

Une ombre menue s'interposa entre le soleil et lui.

— Ah, dit-il, surpris, c'est toi, Bakary ?

Bakary et lui étaient de la même génération, mais cette rencontre ne plaisait guère au vieux gardien. « Il va se moquer de moi, pensa-t-il, il est du côté des grévistes, lui. Ils font la grève, mais ils mangent. »

— As-tu la paix, demanda Bakary, et comment vas-tu ?

— Moi, Dieu merci, je me porte bien, grâce à sa bonté, répondit Sounkaré en tapotant nerveusement le sol du bout de sa canne, mais je ne sors plus avec cette histoire — il ne voulait pas prononcer le mot « grève » — on n'est sûr de rien et il faut avoir les jambes solides pour courir.

Bakary réprima avec peine une quinte de toux :

— Moi, je n'ai pas besoin de les éviter, les soldats. Avec mes poumons, je n'en ai plus pour longtemps, dit-il en massant sa maigre poitrine du plat de la main.

Sounkaré se calma un peu :

— Et nos jeunes dindons, comment vont-ils ?

— Ils se battent comme des hommes. A les voir, je les envierais presque. J'aurais voulu que tout ceci se passât de notre temps. Ils sont là jour et nuit et, tu sais, ils reçoivent de l'argent de partout et beaucoup de lettres. Il faudrait que j'apprenne le français !

« L'animal, pensa Sounkaré, voilà qu'il me chante les louanges des grévistes maintenant. Et il sait que j'ai faim ! Le Bon Dieu devrait les balayer tous en même temps que moi ! » puis il dit à haute voix :

— Toi, apprendre le français, à ton âge ! Pour ce qu'il te reste à vivre... tu ferais mieux de réconcilier ton âme avec le Seigneur.

Bakary voulut répondre mais une nouvelle quinte de toux le plia en deux. Il sortit de dessous son boubou un morceau de chiffon et s'essuya les yeux et le front :

— Tu sais, mon corps est le logis de mon âme. Comment peut-on sauver son âme si on ignore tout de son corps, si on ne sait même pas de quoi il souffre ? Il est vrai que les temps sont durs, mais maintenant il

(Suite page 21)

(1) La France.

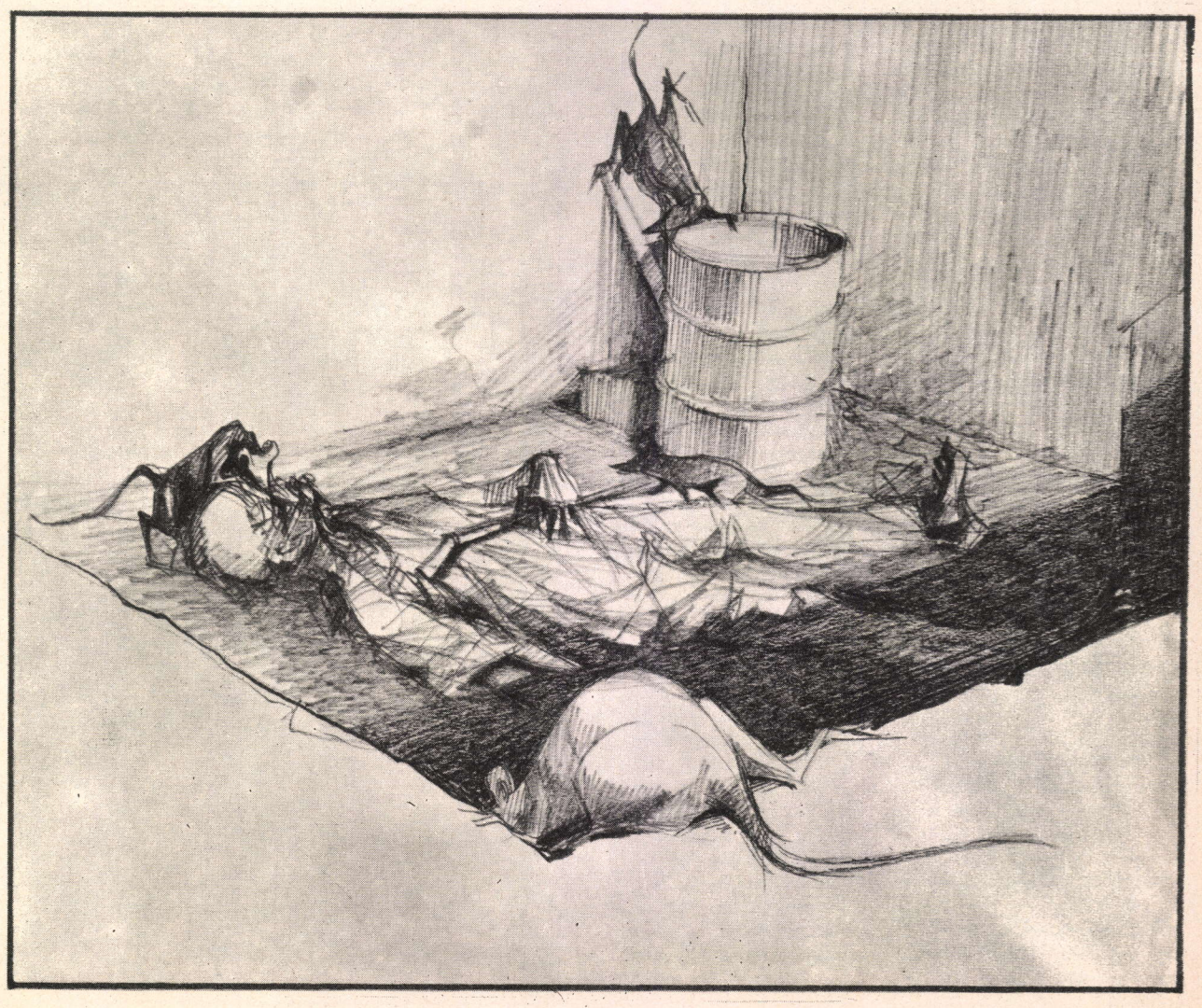

FEUILLETON

faut faire confiance à ces enfants. Je crois que nous aurons notre retraite. Tu la toucheras comme les autres et même plus longtemps que moi. Je suis bon pour le dépotoir, même pas pour la refonte !

Sounkaré en avait assez de cette conversation qui le démoralisait. Il maudit son compagnon, il maudit la grève.

— Je rentre, dit-il, passe des jours heureux et en paix.

— Dieu merci. Toi aussi. La prochaine fois, viens me voir, je suis toujours au syndicat... avec les jeunes.

Les pensées de Sounkaré étaient amères tandis qu'il regagnait le dépôt à pas lents. « Il aurait dû me dire : accompagne-moi chez les jeunes, ils te donneront un peu de riz. Au lieu de cela, il s'est moqué de moi avec sa grève. »

Toujours dans ses souvenirs, il entra dans l'atelier de réparation des moteurs. Là aussi tout était silencieux. Les diesels dont les cuivres brillaient s'alignaient en longues rangées, massifs, nets, puissants, impassibles comme des dieux. C'était là leur temple, l'odeur acide de l'huile chaude était leur encens. Là on les soignait, on leur rendait un culte, les pièces usées ou détériorées étaient remplacées. Les meilleurs mécaniciens travaillaient ici dans le fracas et le sifflement des forges, le ronronnement des tours. On se passait de mains en mains des pistons, des leviers, des volants. Non loin de là, rangées en un vaste cercle, les locomotives semblaient de monstrueuses petites filles de fonte et d'acier immobilisées soudain dans leur ronde.

Devant Sounkaré s'ouvrait, béante, une fosse à graissage et soudain, de l'autre côté de la fosse, il aperçut le couple de rats. La femelle lissait ses moustaches, le mâle était tapi à côté d'un monceau de chiffons. Après les dieux, les démons des ateliers. Le gardien fut saisi d'un vertige, une crampe lui tordit le ventre et ses yeux s'embuèrent. Il lui sembla que la fosse avançait vers lui, puis reculait doucement. De nouveau le liquide glacé coula le long de son dos. Il laissa tomber sa canne qui heurta le sol avec un bruit sec ; les deux rats firent un bond de côté puis reprirent leur attente immobile.

Sounkaré se baissa pour ramasser sa canne, mais il ne put se relever et de tout son poids s'écroula dans la fosse. Son crâne heurta le ciment gris, son corps eut un étrange soubresaut ; les bras battirent l'air un instant, glissèrent sur le sol gras, une main se crispa sur la canne, les jambes se plièrent, se détendirent, s'allongèrent...

Alors les deux rats descendirent à leur tour dans la fosse, la femelle en tête. Elle s'arrêta devant la plante des pieds, hésita, se rapprocha, renifla, et ses dents blanches et aiguës attaquèrent la peau grisâtre et crevassée.

Comme prévenus par un mystérieux signal, d'autres rats apparurent, toujours par couples, et descendirent eux aussi le long des parois de la fosse. Ils tournèrent autour du corps à petits pas cérémonieux puis deux d'entre eux plus hardis escaladèrent le corps et se posèrent sur le visage. Ils commencèrent leur travail par les lèvres et les paupières.

A suivre

Copyright Presses de la Cité

one préfet show

France-Inter présentait M. Maurice Grimaud, préfet de police, le mardi 13 janvier, à 17 heures.

Les auditeurs n'ont pas été déçus.

Ils auront appris que M. Grimaud a des goûts simples, qu'il juge « qu'une D.S. n'est pas indispensable, et qu'on circule très bien dans Paris en R 16 » ; qu'en tant qu'intellectuel (mais oui, mais oui, il sort de l'école normale supérieure) il est satisfait que la police ait arrêté et « bousculé » des écrivains qui occupaient le CNPF, car cela « leur fera une expérience » ; « qu'il ne sert à rien de frapper car il faut convaincre ». Sacré Maurice, toujours aussi drôle !

De nombreuses lettres seraient parvenues, depuis ce numéro, à France-Inter, pour réclamer des passages plus fréquents sur l'antenne de M. Grimaud. Dans le genre comique il obtient un succès fou...

Exercez votre sagacité !

Le texte ci-dessous a été publié récemment dans un journal. Mais duquel s'agit-il, Rouge, Lutte Ouvrière, la Cause du Peuple, **ou bien encore un autre ?**

Des grévistes... mal élevés

LA grève a commencé le 10 décembre. Ce jour-là, 35 ouvriers du fond de la mine... prenaient connaissance de leur bulletin de paye établi en application des nouveaux accords de salaires conclus nationalement entre la Confédération du Patronat et la C.G.T... Mécontents ils cessaient le travail.

Jusque-là, rien d'extraordinaire. De tels arrêts de travail sont fréquents surtout parmi les travailleurs payés à la tâche. Ces arrêts déclarés alors « non officiels » ne figurent pas dans les statistiques de grèves. Les dirigeants nationaux des syndicats, c'est leur fonction, veillent en général à ce que le travail reprenne au plus tôt...

L'événement était ailleurs, dans le fait que l'ensemble des mineurs... se solidarisaient avec leurs camarades en grève et que la grève... s'étendit à l'ensemble du bassin minier...

Quelque peu affolée, la direction nationale des syndicats déléguait ses représentants... pour rappeler aux mineurs, que selon les accords conclus entre le patronat et les syndicats, leur grève était illégale : d'abord celle des 35 premiers mineurs qui n'avaient pas le droit d'entreprendre une action sans en référer à leur fédération nationale ; puis celle des 4.715 autres, puisque les grèves de solidarité sont interdites par les mêmes accords. Ils leur rappelaient aussi — ce que les mineurs n'ignoraient pas non plus, qu'en raison du caractère illégal de la grève, les grévistes ne pourraient bénéficier de fonds de grève de la CGT... qui a accumulé depuis des dizaines d'années des sommes fabuleuses, fonds alimenté pourtant par les cotisations ouvrières...

Et qu'enfin la poursuite de la grève illégale pouvait conduire les mineurs, individuellement ou collectivement, à comparaître devant le tribunal du Travail et s'y entendre condamner à payer des dommages et intérêts à la Direction des mines pour rupture des accords nationaux...

Cette grève et sa prolongation a ému le pays tout entier... Si les revendications des travailleurs des mines portent en effet sur les salaires, leur garantie, la sécurité de l'emploi, les conditions de travail, elles ne portent pas que sur cela : elles portent aussi, et peut-être surtout, sur le système qui peu à peu a dépossédé les travailleurs de leur droit de contrôle sur leurs dirigeants syndicaux qui en sont venus peu à peu à tout régler, au sommet, avec le grand patronat. Les ouvriers veulent être consultés sur leur propre sort.

Solution !

Quelle critique bien sentie ! Et bien, non ! Ce n'est pas un journal gauchiste, c'est «L'Humanité» du samedi 10 janvier. Il est vrai que la grève dont il est question se passe en Suède où syndicats et gouvernement sont sociaux-démocrates. Entre frères ennemis, la critique est souvent amère.

L'Humanité n'a oublié cependant que de préciser une chose : Toute ressemblance avec une organisation syndicale existante en France... serait pure coïncidence !

Pour payer LUTTE OUVRIERE nouvelle formule moins d'un franc le numéro et soutenir son effort

ABONNE-TOI

Abonnement 1 an = 50 F

MOTS CROISÉS...

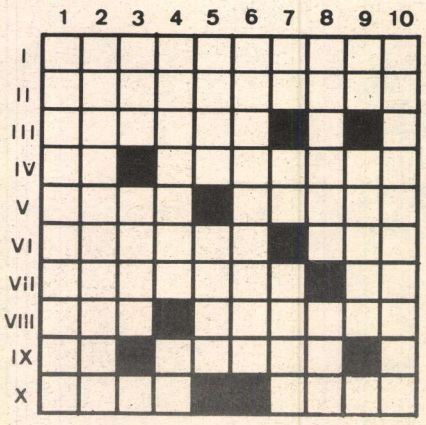

Horizontalement. — I. Tactique napoléonienne. — II. Payent pour se faire chambrer. — III. Feuille née au printemps mais tombée depuis. — IV. Dans le Juliénas. Homicide dont le coupable n'est jamais arrêté. — V. Généralement heureux. Peuple auquel on offrit un voyage organisé. — VI. S'il s'agit d'un coup ne tuera pas forcément. Centre d'apprentissage d'Etat. — VII. Une histoire de fesses. Permet bien des choses. — VIII. Ile grecque. Celle de Belfort n'est pas héroïque. — IX. La cinquième va vers l'Est. Quand ils sont sacrés deviennent souvent des chaînes. — X. Huile standard. Parfois protégé par signal.

Verticalement. — I. International. — 2. Trouvons l'endroit. — 3. Fraction de secte. A beaucoup grandi dans sa 23e année. — 4. Mise bas. On espère qu'elle vous plaît. — 5. C'est la même chose. C'est ainsi que Philippe le Bel aimait le templier. — 6. Concerne la santé mais pas Fresnes. — 7. Souvent utilisé avec gésir. Contraction. Noir par excès de rouge. — 8. Fâché. A force d'avoir abusé. — 9. Règle qui n'est pas droite. Tout contre c'est agréable, contre ça l'est beaucoup moins. — 10. Attendait.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	C	H	E	R	B	O	U	R	G	■
II	H	I	S	T	O	I	R	E	■	A
III	E	V	■	■	U	N	■	T	I	R
IV	V	E	D	E	T	T	E	S	■	A
V	A	R	A	M	E	E	N	■	I	H
VI	U	N	■	B	E	■	V	I	S	E
VII	C	A	N	A	■	C	O	T	R	E
VIII	H	I	E	R	■	I	L	■	A	N
IX	E	T	■	G	O	■	A	D	E	N
X	E	■	T	O	R	P	I	L	L	E

LES LIVRES

" LES NÔTRES

vie et mort d'un agent soviétique " (1)

(Elisabeth K. Poretsky)

Le servir, était-ce servir la révolution?

CONTRAIREMENT à ce que le sous-titre de ce livre peut laisser croire « Les Nôtres » n'est nullement un ouvrage sur l'espionnage soviétique, ou plutôt il est bien plus que cela.

Ce livre décrit à travers l'un d'eux ce que fut la vie (et souvent la mort) de ces révolutionnaires d'Allemagne, d'Autriche, de Pologne ou d'ailleurs qui se mirent, corps et âme, au service de la révolution russe et du jeune Etat ouvrier.

Mais, dès le début, ces militants furent coupés des différents partis communistes pour se consacrer entièrement à l'espionnage militaire au profit de l'Union Soviétique. L'isolement dans lequel se trouvait chacun de ces agents et leur sphère d'activité très particulière, firent qu'ils ne prirent pratiquement pas parti dans la lutte que se livrèrent, dès le début des années 20, l'opposition de gauche dirigée par Trotsky et la bureaucratie montante dont l'expression la plus achevée fut Staline.

Bien que beaucoup haïssaient Staline, ils se persuadèrent vite que le seul moyen de continuer à servir leur cause était de persévérer sans relâche dans leurs tâches, en espérant que la révolution mondiale balayerait la clique stalinienne.

Il faudra attendre les procès de Moscou, l'extermination de la vieille garde bolchévique et l'élimination des révolutionnaires espagnols pour qu'enfin ces militants se rendent compte que continuer à servir sans mot dire l'Union Soviétique équivalait en fait à couvrir les crimes que commettait Staline contre le mouvement ouvrier.

Il ne restait alors qu'une seule alternative : rompre avec l'URSS... ou continuer à se taire. Pourtant ce choix difficile et plein de risques bien peu le firent. Ce fut pourtant celui que choisit Ignasse Reiss, le mari d'Elisabeth K. Porestski. Après avoir envoyé une lettre au Comité Central du P.C. russe il tenta de prendre contact avec le mouvement troskyste mais fut abattu avant d'avoir pu y parvenir par des agents de la police politique russe.

Le livre de Poretski se veut avant tout une biographie de la vie de son mari. Il ne contient donc aucune analyse générale sur l'U.R.S.S. ou sur la situation politique de l'époque. Pourtant, à chaque page, apparaît en filigrane, au travers des souvenirs personnels de l'auteur, ce qu'était devenue la société russe. La misère, les arrestations continuelles, la terreur, l'appel aux vieilles superstitions religieuses, tout fut bon au « père des peuples » pour assurer son pouvoir.

Au niveau même de l'espionnage, la bureaucratie remplacera peu à peu tous ceux qui s'étaient livrés à cette activité au nom de la révolution par des individus de bas-étage qui agissaient contre argent comptant et même par des réfugiés blancs. A ces derniers fut d'ailleurs confiée la tâche d'éliminer les communistes oppositionnels qui se trouvaient dans les pays occidentaux. Ce sont eux qui assassinèrent Reiss et sans doute aussi Sedov, le fils de Léon Trotsky.

Dans sa courte préface Trotsky explique en ces termes comment des hommes tels que Reiss ont pu rester longtemps en silence dans le camp de Staline pour finalement repasser dans celui du prolétariat révolutionnaire :

« Chaque accommodement avec « la conscience révolutionnaire « prépare un accommodement « plus grand pour le lendemain et « par-là même accroît la difficulté « d'une rupture. A cela s'ajoute « l'illusion que ses accommode- « ments visent à servir la « révo- « lution ». Les hommes attendent « un miracle qui remettrait de- « main la politique de la clique « dirigeante sur ses anciens « rails ».

Mais le miracle ne s'est pas produit. Staline a consciencieusement fait disparaître tous ceux qui auraient eu les capacités pour remettre le mouvement ouvrier sur ses rails. Et aujourd'hui les difficultés du mouvement révolutionnaire viennent justement de son incapacité à renouer avec ce fil.

Ce livre montre avec force les difficultés qu'ont rencontrées la petite poignée de militants qui eurent le courage, rare à l'époque, de s'opposer à Staline, au moment où le mouvement stalinien était à son apogée.

---

(1) Dossiers des Lettres nouvelles, Denoël, éditeur : 22,70 F.

"La fiancée du pirate" *de Nelly Kaplan*

Une Marie-souillon, mais pleine de grâce, ne pardonnera pas aux paysans et aux commerçants de son village leur méchanceté, leur mesquinerie, leur avidité et leur bêtise. Mais les chemins de la vengeance sont tortueux et Marie emploiera ses faibles, mais infaillibles moyens, à mettre la gent mâle du pays à ses pieds... en se faisant, fièrement, la prostituée sans concurrence et toute puissante de ce coin perdu. Mais le film a d'autres ambitions que celles d'une farce paysanne. S'attachant à des traditions surréalistes et vaguement contestataires, Nelly Kaplan ne ménage ni les scènes sacrilèges (dont l'enterrement de la mère qui est l'occasion d'une orgie campagnarde préméditée), ni les symboles qui, finalement, aboutissent à des images d'Epinal où le curé, le maire, le propriétaire terrien (féminin et homosexuel pour corser la sauce) et le garde-champêtre (incarnation locale du flic habituel) sont les cibles réjouissantes de notre justicière. Mais la prostitution revendicatrice de la belle Marie n'a pas que des fins financières. Elle lui sert aussi à rejeter à la face de ce (bien petit) monde bourgeois sa crasse après s'y être plongée soi-même avec avidité. En l'occurence, Marie recueille les secrets intimes de ces messieurs sur son oreiller piégé... d'un magnétophone (tout bêtement) pour ressortir à toutes ces bonnes gens leurs horreurs intimes pendant la messe dominicale. L'œuvre est alors accomplie. Marie peut repartir lavée et purifiée, après avoir brûlé son bordel champêtre, vers de plus saines amours, pieds nus et en robe claire sur une jolie route de France.

En définitive, cette gentille contestataire, dont la morale bourgeoise ne s'accommode pas trop mal, est assez divertissante.

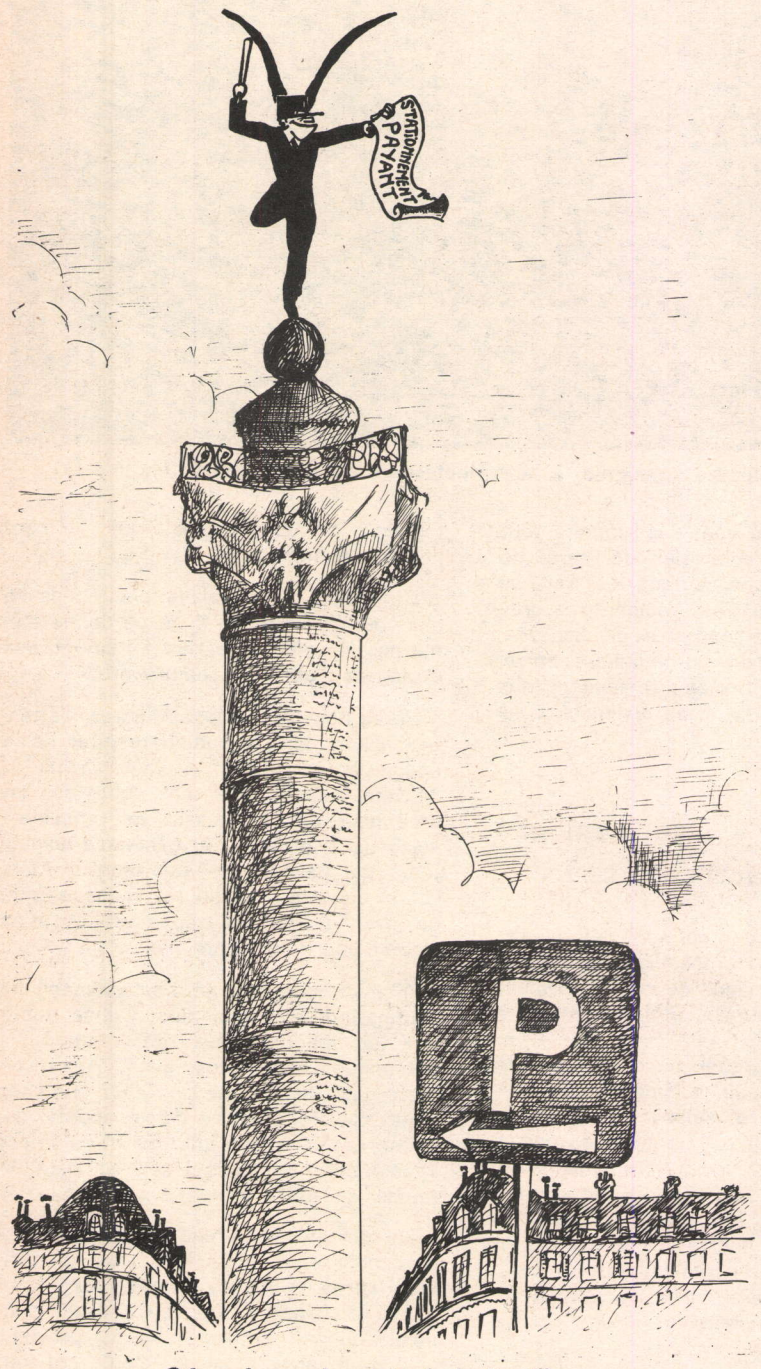

Grimaud, ou « le génie de la Bastille. »

FAUSSE NOUVELLE

Le Président trouve sa solution

LE Président était inquiet. Les rapports de police signalaient que les Français, en dépit de la Nouvelle Société et des Contrats de Progrès, étaient de plus en plus mécontents, et il aurait bien voulu savoir pourquoi.

C'est pourquoi ce matin-là, afin d'en avoir le cœur net, et de sentir par lui-même l'air de la capitale, il était sorti de l'Elysée par la petite porte, au volant de la 2 CV du jardinier.

Pour être sûr de ne pas être reconnu, et de pouvoir envisager les choses avec le regard du Français moyen, il portait de grosses lunettes noires, et il avait fait passer son mégot du coin droit de la bouche au coin gauche.

Il partit au hasard, mais à vrai dire, il n'alla pas très loin. Au bout d'un quart d'heure il était déjà bloqué dans un embouteillage inextricable, et lui qui était habitué à son chauffeur et à ses motards d'escorte commençait à perdre son calme. Il lutta certes dignement, car il savait quels devoirs sa qualité lui imposait, mais après avoir, à deux reprises, froissé un peu de tôle, et avoir essuyé des volées d'injures de la part d'une demi douzaine d'automobilistes et d'autant d'agents de la circulation (dont l'un, tout particulièrement, avait un vocabulaire exécrable), il finit par renoncer. Il gara tant bien que mal son véhicule, et s'engouffra dans la bouche de métro la plus proche.

Au premier abord, le spectacle le fascina. Il lui trouvait quelque chose de grand, de sublime même. Ah, ces mêlées de corps s'affrontant sauvagement pour essayer de s'introduire dans les rames, il y avait là un thème de poésie épique digne de figurer dans son Anthologie.

Il s'introduisit, non sans mal, lui aussi, dans la masse grouillante, et là, le côté poétique de la chose s'estompa quelque peu. Quelqu'un lui piétina sauvagement les pieds. Un autre lui enfonçait un coude vicieux sous les côtes. Un troisième, à chaque virage, lui donnait de grandes bourrades. Il se crut entouré d'une bande de jeunes gauchistes qui, après avoir percé son anonymat, auraient odieusement abusé de la situation. Mais il dut rapidement convenir qu'il n'en était rien, et qu'il s'agissait apparemment là des mœurs de cet endroit.

Il erra ainsi quelque temps dans le métro, puis estimant que l'expérience avait assez duré, et qu'à cette heure les embouteillages du matin avait dû se disperser, il décida d'aller récupérer son véhicule.

Il se remit avec soulagement au volant, lança le moteur et embraya. La voiture bondit sur place, dans un affreux vacarme.

Il descendit se rendre compte de ce qui se passait, et vit que l'une de ses roues était paralysée par un curieux engin. « Tiens, tiens — se dit-il, parce qu'il avait l'esprit vif — ce doit être cela ce fameux sabot de Denver dont Marcellin m'a tant parlé. »

Mais il ne put aller plus loin dans ses réflexions, car il fut interrompu par les affreux hurlements d'un agent de police, dont le teint — et l'haleine, comme il put s'en rendre compte très vite — devaient tout leur éclat au Postillon Monopole.

C'est alors qu'il réalisa que son anonymat allait compliquer quelque peu la situation. Il ne pouvait tout de même pas faire ces confidences à un vulgaire policier. Aussi décida-t-il de déclarer qu'il avait oublié ses papiers, et de ne dévoiler sa véritable identité que lorsqu'il serait devant le commissaire.

Et c'est bien ce qu'il fit. Mais avant d'arriver au bureau dudit commissaire, il lui fallut tout de même essuyer, au sens propre comme au sens figuré, et au hasard de ses tribulations, une demi-douzaine de crachats, quatre gifles et un coup de pied au cul, tout cela parce que devant la grossièreté de certains agents, il avait crû devoir leur faire remarquer qu'on était tout de même en République.

Ce n'est que tard le soir qu'il regagna, épuisé, son appartement élyséen. Claude, inquiète, l'attendait. Elle fut quelque peu surprise de le voir en si piteux état. Mais sachant le plaisir qu'il prenait, quelquefois, à s'encanailler, elle ne dit rien à ce propos, se contentant de lui demander, ainsi qu'il sied à une bonne épouse, s'il avait tiré quelques leçons profitables de sa journée.

Il réfléchit quelques instants, puis son front s'éclaira. « Oui, dit-il, il faut absolument que je sois réélu en 1976 ».

— Le doigt sur la gazette —

une opinion nuancée !

La Terre Retrouvée, bimensuel sioniste, publie, dans son numéro du 1er janvier 1970, un article à propos de la position des groupes *Témoignages Chrétiens* sur le problème du Moyen-Orient.

On peut notamment y lire :

« Témoignage Chrétien... *appelle* « de plus en plus oppressive et répressive » *une occcupation israélienne qui ne connaît ni la peine de mort pour les assassins, ni les prises d'otages, ni l'emprisonnement politique !*

Témoignage Chrétien *insulte à l'intelligence de ses lecteurs, s'il imagine que leur mémoire est si courte, qu'ils aient oublié le temps des Allemands. On souhaite à tous les peuples, qui auraient à connaître une occcupation militaire, d'en subir du type israélien.*

... La justice française saura-t-elle s'apercevoir que « lutter contre le sionisme », *quand cet appel à la lutte concerne le combat du Fatah, est une incitation au meutre et au génécide. »*

la main dans le filet

SCAER

LA SOUSCRIPTION DE LA DINDE A BIEN MARCHE

La section de Scaër a organisé cette année encore la souscription de la dinde de Noël. Bénéfice net pour la section : 600,00 Francs, qui l'aideront bien à mener sa bataille politique. Les Scaërois pensent aussi aux autres organisations du Parti. Ainsi la section vient de verser la somme de 700,00 Francs à la Fédération et ce sur les indemnités d'élus. Remercions vivement les camarades qui donnent un si bon exemple.

LE RESULTAT DE LA SOUSCRIPTION DE LA DINDE

Les numéros suivants gagnent un lot :

772	1650	851	927	852	261
913	632	752	972	815	168
905	1068	262			

BREST

Le filet garni de la cellule Joliot-Curie de Brest

Le Bouguèn Kerbernier.
Cellule Joliot-Curie.

Résultats du tirage du filet garni et la bûche de Noël, tirage qui a eu lieu en présence de nombreux camarades de la cellule Joliot-Curie du Parti Communiste Français.

Le filet garni a été gagné par le n° 140, M. José Corre, 2, rue de Cornouaille.

La bûche de Noël le n° 549, M. Le Roux Gilles, 1, rue de Penthievre.

Extrait du supplément local de **L'Humanité-Dimanche.**

Six cents francs la dinde, c'est sûrement dans le cadre de la lutte politique contre la hausse des prix !

La Médaille pénitentiaire à M. Nicolas ESSERS premier surveillant à la Maison d'Arrêt

M. Nicolas ESSERS
premier surveillant à la Maison d'arrêt

Le 1er janvier par décret paru au « Journal Officiel », il reçoit la médaille pénitentiaire, qui est la consécration du dévouement qu'il a toujours manifesté pour un métier extrêmement ingrat et difficile.

M. Essers est également titulaire de la Croix de Guerre et de la Médaille des Evadés.

Le « Berry Républicain » est heureux de présenter à M. Nicolas Essers ses très sincères félicitations.

constructif

« Dans le programme de suppression des taudis et logements insalubres, l'Etat et les collectivités locales vont consacrer cette année d'importants crédits à la destruction des « courées du nord », communautés de petites maisons vétustes et sans confort, généralement sans eau ni w.-c., groupées en deux lignes parallèles le long d'une impasse donnant sur la rue — la cour — et caractéristiques du vieil habitat de cette région. Cette action se poursuivra pendant plusieurs années. »

(Le *Journal du Dimanche* du 4 janvier 1970.)

Voilà une bonne chose de faite, ou plutôt de défaite... et après !

★

← Paru dans le Berry Républicain

les travailleurs immigrés et les tracasseries de l'administration

Des heures d'attente, des vexations pour les travailleurs immigrés, à la Préfecture de Police de Paris (Photo L.O.)

Si vous voulez avoir un petit goût de la « traditionnelle hospitalité française », allez donc au 5e étage de la Préfecture de Paris. C'est là que doivent se présenter tous les étrangers qui, pour une raison ou une autre, sont « louches ». Entrent dans cette catégorie toutes sortes de gens : il y a les chômeurs sans carte de travail — en instance d'expulsion s'ils ne trouvent pas un emploi d'ici peu. Il y a tous ceux qui, pour une raison ou une autre, sont suspects : ceux qui ont un casier judiciaire, réfugiés politiques, apatrides, déserteurs dans leur pays, ceux qui sont repérés pour leurs idées. Il y a aussi tout simplement ceux qui ont négligé de se mettre en situation administrative régulière.

Tous ceux-là ne vont pas, comme tout le monde, faire renouveler leur carte de séjour tous les ans ou tous les trois ou dix ans, comme les résidents « ordinaires » ou privilégiés au rez-de-chaussée. Ils doivent se rendre au cinquième étage, obtenir un sursis. Certains reviennent tous les ans, d'autres tous les six mois, d'autres tous les mois.

« Pourquoi ? » : ce n'est pas un mot français, ça !

Les habitués, ceux qui sont déjà venus, qui connaissent la procédure, remplissent leur fiche : « Demande de renouvellement de carte de séjour... », et la remettent à un planton. Mais pour celui qui a le malheur de débarquer pour la première fois, aucun panneau, aucune affiche n'indique la marche à suivre. Si l'huissier n'est pas là, qu'il est en train de porter des dossiers, beaucoup, intimidés, s'asseoient et attendent. Parfois, un compatriote l'aidera et lui dira de remplir une feuille. Sinon, il pourra attendre toute la journée et, à 5 heures du soir, il s'entendra dire : *« Quoi ? T'as pas rempli de feuille ? Reviens demain ! »*.

Dans cette toute petite salle aux fenêtres grillagées, les « suspects » s'entassent sur les bancs, se regroupant la plupart du temps par nationalité. Ce sont surtout des Espagnols, des Nord-Africains, des Portugais, des Yougoslaves, mais on voit aussi des Allemands, des Américains, des Vietnamiens...

L'atmosphère est tendue. L'étranger qui vient là est devant l'arbitraire le plus total. Il peut très bien être jugé « indésirable ». On peut l'expulser du jour au lendemain. Il est à la merci de quelques fonctionnaires derrière une porte vitrée. Son seul espoir, c'est d'avoir un « sursis » d'un, de deux, de six mois...

Et quand la décision sera prise, ce n'est pas la peine de demander « Pourquoi ? ». C'est un mot que la police ne comprend pas.

Une attente d'un jour ... ou deux

Quand on a donné sa feuille, on s'assoit et alors commence l'attente. Combien de temps faut-il patienter ? Impossible de le savoir. Il faut se résigner... Tout dépend de ce qui se passe derrière la porte.

Un haut-parleur appelle de temps en temps un nom. Souvent, il est tellement écorché que l'intéressé ne comprend pas qu'il s'agit de lui. Après une leçon de portugais, un gosse de 6 ans prononcerait mieux Joachim que ces fonctionnaires qui, depuis des années, braillent dans leur haut-parleur : *« Joe-a-chime ! »*.

Certains sont appelés au bout de cinq minutes. D'autres attendent toute la journée. Pourquoi ? C'est comme ça... « Ils analysent le dossier... »

Pour se donner du courage, on se regroupe, on discute... D'autres allument cigarette sur cigarette et font les cent pas, nerveusement...

De temps en temps, le planton passe chercher les feuilles. Il ne se donne même pas la peine de parler lentement. Les étrangers n'ont qu'à comprendre.

Si, au bout de quelques heures d'attente, on sort dans le couloir respirer et se dégourdir les jambes, le planton vous dit de vous asseoir. Il a sans doute des ordres pour ne pas laisser la « racaille » sortir dans le couloir et gêner les inspecteurs qui passent et repassent... Mais quand cela fait des heures qu'on attend, qu'on en a vraiment trop marre et qu'on n'obéit pas, il n'insiste pas.

A midi, pendant un bon moment, le haut-parleur n'appelle plus. On se doute que les fonctionnaires déjeunent. Mais personne n'avertit les gens. Alors, on reste, on n'ose même pas aller chercher un sandwich, de peur d'être appelé. De même, si l'on va aux toilettes et qu'on est appelé entre-temps, qui sait combien de temps il faudra attendre à nouveau ?

En principe, le bureau est ouvert de 9 à 17 heures. Mais en fait, ceux qui arrivent après 14 ou 15 heures, sont refusés : *« Revenez demain... »*. Aucun panneau, aucune affiche, rien ne prévient qu'il faut arriver avant. Ceux qui ont perdu une journée de salaire n'ont plus qu'à remettre cela le lendemain et... à expliquer cette histoire de fous là où ils travaillent !

Même pas un interprète

Certains, en voyant appeler ceux qui sont arrivés après eux, demandent au planton ce qui se passe. Parfois, s'il vous a à la bonne, il s'introduit dans la mystérieuse place forte et intercède en votre faveur. Il revient : *« Il y a encore six dossiers avant vous »*.

« Mais je suis arrivé le premier ce matin... »

« Ah ! Moi, je n'y peux rien... C'est EUX qui décident... »

Il y a parfois une tension nerveuse insupportable dans la salle, entrecoupée de : *« Asseyez-vous ! »* (ou, si l'on a le type plus basané : *« Assieds-toi ! »)*. Et le haut-parleur qui braille : *« X..., bureau n° 7 ! »*.

Il n'y a naturellement pas d'interprète. Alors, de temps en temps, on voit un Portugais ou un Yougoslave affolé revenir chercher un compatriote qui parle le français.

Si l'on a la chance, après parfois une ou même deux journées d'attente, de voir son sursis renouvelé, on sort enfin de là « libre »... jusqu'à la prochaine fois.

Certains écrivains cocardiers ont vanté la France comme *« une traditionnelle terre d'asile pour les exilés et les proscrits »*. Ils ne parlaient certainement ni du ramassage des ordures, ni des bidonvilles, ni du cinquième étage de la Préfecture.

De quoi parlaient-ils donc ?

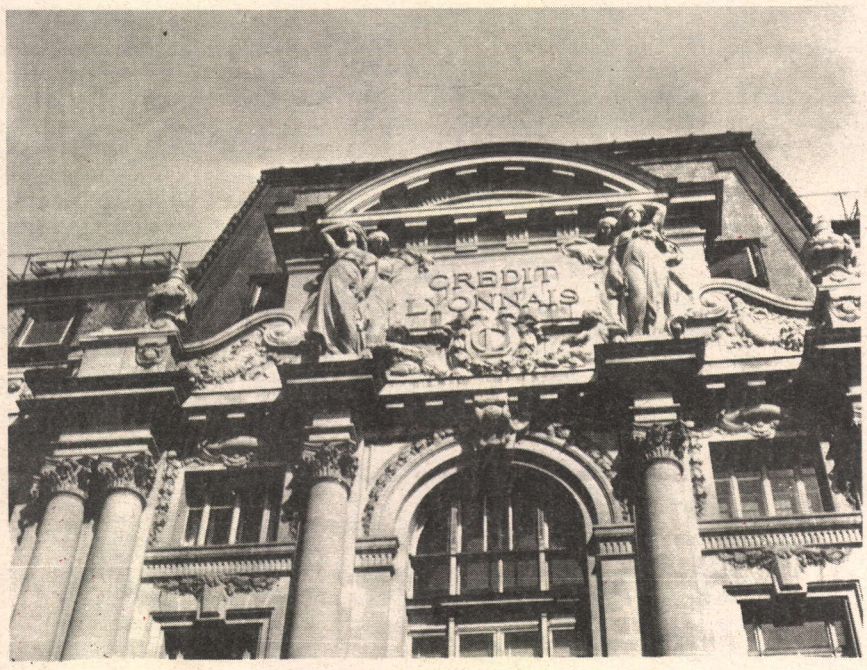

Une façade imposante qui masque mal la mesquinerie. (Photo L.O.)

quand le crédit lyonnais se penche sur le sort de ses employés

AU Crédit Lyonnais, depuis la guerre, existait une « coutume » qui permettait aux femmes enceintes de bénéficier d'un arrêt de travail d'une demi-heure environ, en cours de journée. Elles se rendaient alors au réfectoire où on leur servait une boisson, des gâteaux et des fruits.

Depuis plusieurs années, les syndicats réclamaient que ce « goûter des mères » soit remplacé par une sortie anticipée d'une demi-heure chaque jour, ce qui correspondait au désir des femmes du Crédit Lyonnais qui préfèrent passer moins de temps à l'intérieur de l'entreprise.

La Direction qui, jusqu'alors, avait refusé, vient de décider qu'à compter du 1er janvier 1970, ce goûter serait transformé en une diminution effective du temps de travail, les futures mères pouvant en principe choisir entre une entrée retardée d'une demi-heure le matin ou une sortie anticipée le soir : ce « choix » intervenant en fonction des besoins de leur service. Cette mesure est applicable à partir du quatrième mois de grossesse.

On ne pourrait que se montrer satisfait d'une telle possibilité, si la Direction n'avait trouvé le moyen de montrer une fois de plus les limites de sa « générosité ».

Car elle précise, en effet, que cette mesure n'est pas cumulable avec le quart-d'heure qu'accorde à partir du sixième mois l'article 69 de la Convention Collective.

Ainsi, alors que dans l'ancien système les futures mères bénéficiaient à partir du sixième mois de la demi-heure de pose du goûter augmentée du quart d'heure de sortie anticipée, soit trois quarts d'heure de diminution d'horaire, elles n'auront plus droit qu'à une demi-heure de moins par jour.

Comme quoi, lorsque la Direction paraît se montrer compréhensive vis-à-vis de nos problèmes, mieux vaut y regarder à deux fois avant de se réjouir.

Correspondant L.O.

Responsable de la publication : M. Rodinson.

Composition : GRAPHIQUES-GAMBON - Tirage : ROTO-TECHNIC